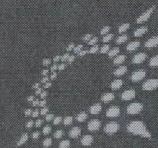
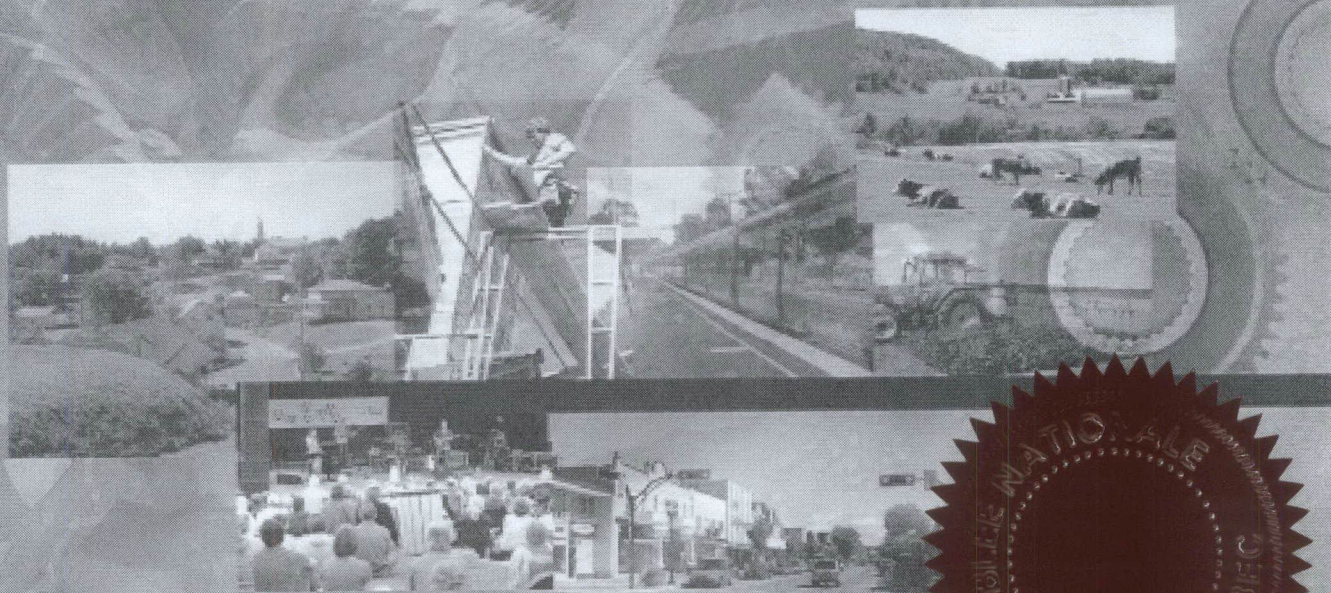


ASSEMBLÉE NATIONALE

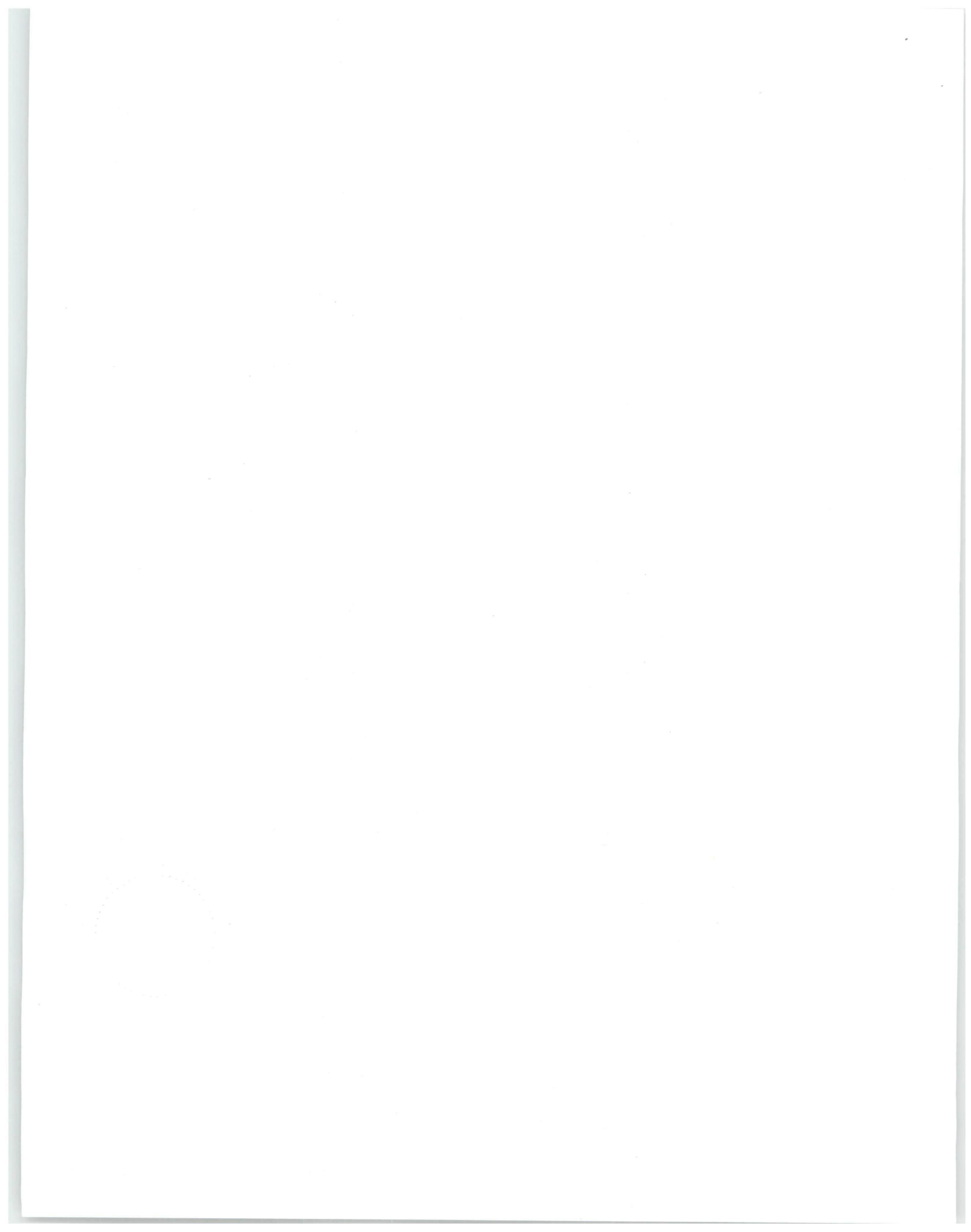
no 699-00061122

# Rapport d'activités 2005-2006



Conférence  
régionale  
des élus(es)

**CRE Lanaudière**



**Réalisation :**

Conférence régionale des élus(es) Lanaudière

**Conception et coordination :**

Pierre Lalande  
Line Painchaud

**Rédaction :**

Line Painchaud, Véronique Béliste, Guylain Boudreau, Sylvie Desrosiers, Geneviève Dudemaine,  
Suzanne L. Dupuis, Richard Marcotte, Sylvie Nault, René Perron, Marc Valade.

**Révision des textes :**

Manon Aubin, Monik Breault, Pierre Lalande, Line Painchaud

**Photographies :**

Serge Raymond, Joli-Graph Multimédia, Michel Jobin, Photos Roger Lacoste,  
Louisiana-Pacific Canada inc., Zec Collin

3, rue Papineau, bureau 107  
Joliette (Québec) J6E 2K3

Téléphone : (450) 759-4344  
1 800 363-8606

Télécopieur : (450) 759-7828

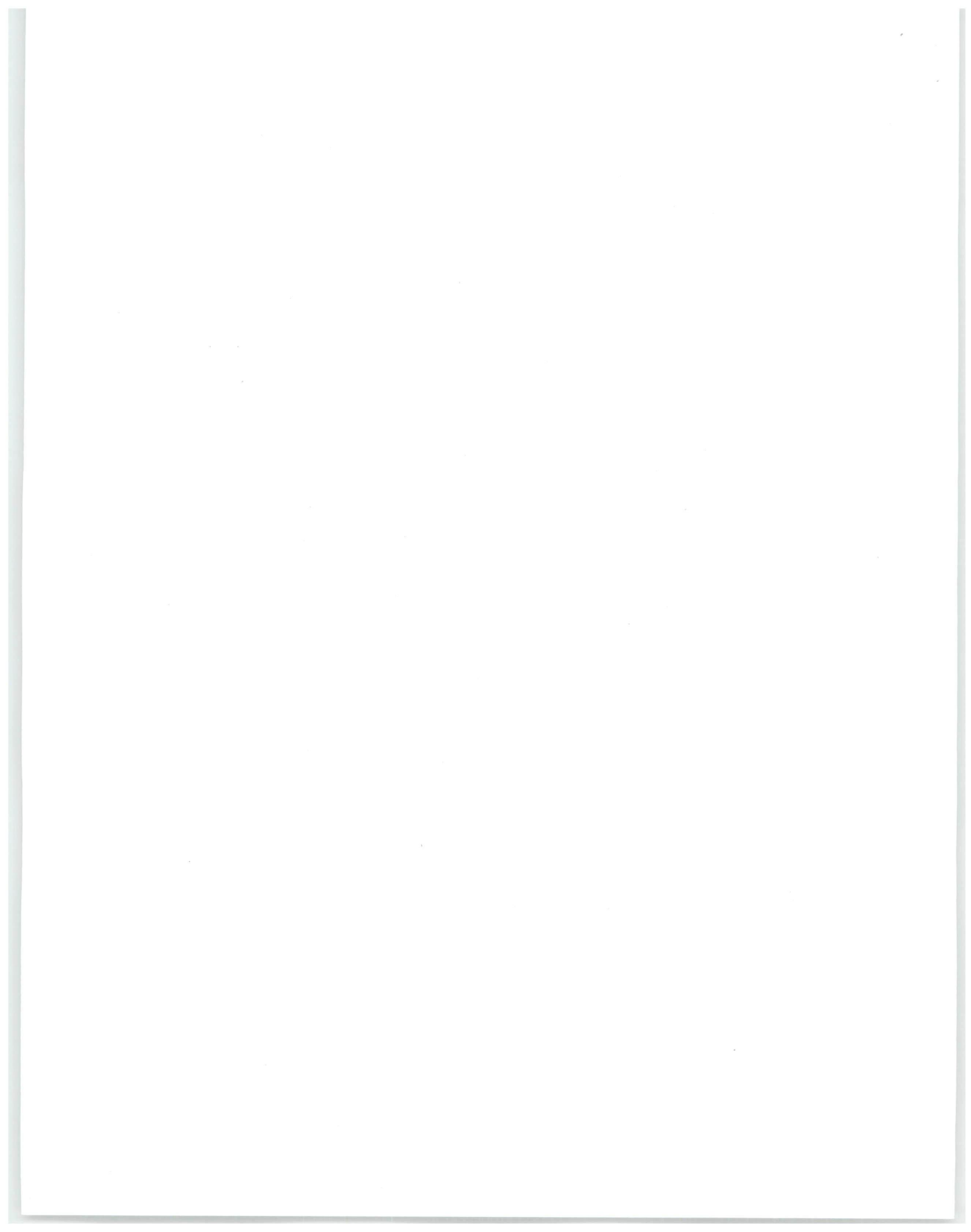
lanaudiere@cre-lanaudiere.qc.ca  
www.cre-lanaudiere.qc.ca

ISBN 2-9809621-0-4

ISBN-13 : 978-2-9809621-0-3

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2006

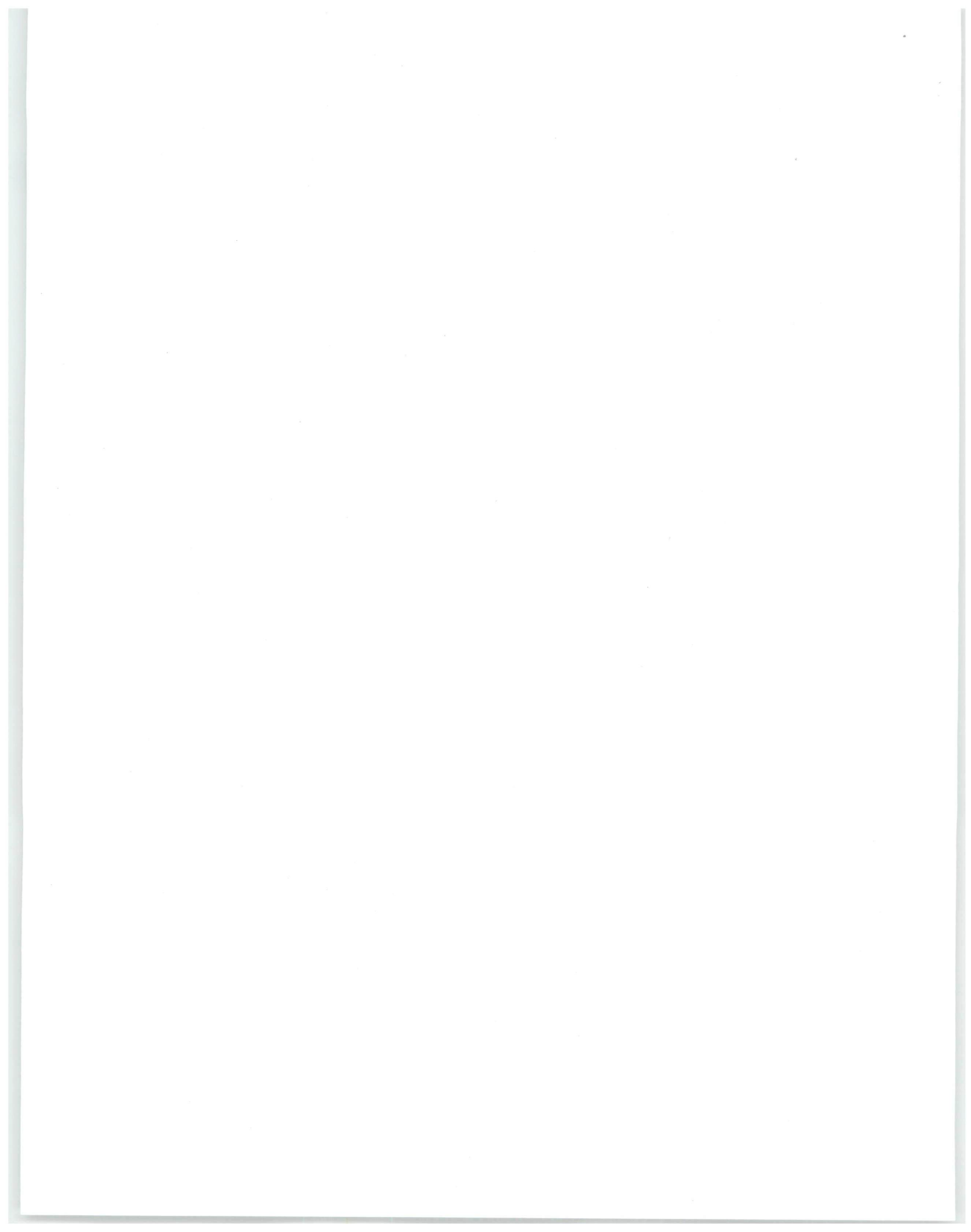




## Table des matières

---

Mot du président	2
Mot du député	2
Mot du directeur général	3
Comité exécutif	3
Équipe de la CRÉ	3
Travaux de la CRÉ	4
Volet social	8
Volet culturel	11
Volet économique	13
Forum jeunesse	20
Conseil d'administration	22
Comité exécutif	23
Résultats de l'exercice	24



## Mot du président



C'est par un bilan socioéconomique des plus positifs que s'est terminée la deuxième année d'opération de la CRÉ. Nous sommes bien conscients que notre évolution sera directement associée aux nombreux changements qui s'opèrent dans notre collectivité régionale et c'est avec conviction que toutes les intervenantes et intervenants de notre organisme sont prêts à relever ces nouveaux défis.

L'avenir des régions étant intimement relié à leur capacité d'autonomie, la CRÉ poursuivra ses efforts de concertation auprès des différents acteurs sociaux et économiques afin de favoriser un développement durable dans toutes les sphères d'activité. Nous continuerons donc à être à la fois, visionnaires, vigilants et proactifs.

L'année 2005-2006 a été le théâtre de nombreuses activités qui ont contribué à l'épanouissement de notre région. Citons par exemple la mise en place d'un projet de commission forestière et plusieurs prises de position régionale affirmant les besoins de développement de Lanaudière, tant sur le plan des transports avec les dossiers du pont de la 25 et du train de banlieue, que des positions prises à l'égard des stratégies économiques de développement à privilégier pour soutenir adéquatement nos entreprises. L'année a également marqué le début des travaux d'élaboration du Plan quinquennal de développement 2007-2012 qui a donné lieu à un important marathon de consultations auprès de plusieurs organismes de la région.

La prochaine année, pour sa part, sera marquée par différents dossiers cruciaux dont notamment, la problématique forestière ainsi que la consolidation de la région par le rapprochement et le partenariat entre les MRC lanaudoises.

En terminant, je désire remercier les membres du conseil d'administration pour leur précieuse collaboration, les employés(es) de la CRÉ pour leurs efforts soutenus ainsi que tous ceux et celles qui, par leur travail et leur dévouement, nous ont appuyés tout au long de l'année.

Richard Marcotte  
Président

## Mot du député



La Conférence régionale des élus(es) Lanaudière nous dresse dans ce présent rapport financier 2005-2006 un bilan dont elle peut être fière. Elle s'est notamment illustrée par une vaste consultation régionale qu'elle a menée auprès des élus(es) et intervenants(es) du milieu, qui lui permettra de jeter les bases d'un nouveau plan d'intervention pour les cinq prochaines années.

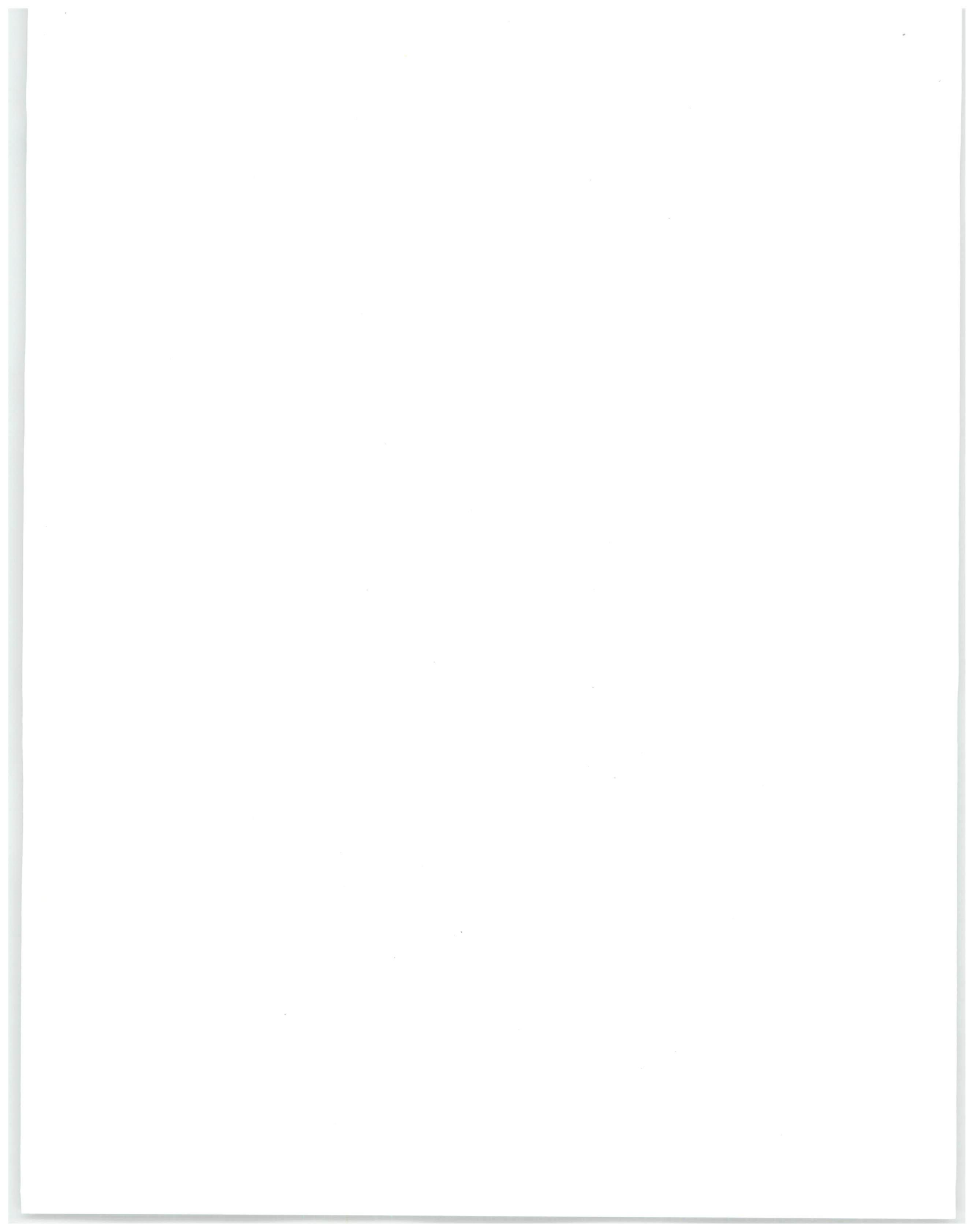
Ce rapport annuel est également le résultat du travail acharné et de la volonté de nos élus(es) à faire de Lanaudière une région prospère et adaptée aux exigences dictées par le contexte social, économique et culturel.

Notre gouvernement fait confiance aux régions. Elles sont les mieux placées pour assurer leur développement économique et faire les choix judicieux pour leur avenir.

Notre gouvernement fait aussi confiance aux élus et élues municipaux. Les gestes posés par la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière au cours du dernier exercice financier laissent d'ailleurs présager un avenir prometteur pour cette belle région.

J'encourage tous les membres de la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière à poursuivre dans cette voie qui lui a valu autant de succès. Vous êtes nos partenaires, et le gouvernement est fier de travailler avec vous.

David Whissell  
Député d'Argenteuil  
Président du caucus du gouvernement  
Responsable de la région de Lanaudière



## Mot du directeur général



Depuis quelques années déjà, nous évoluons dans un contexte social et économique en perpétuelle mutation et qui nous oblige à voir les choses sous un angle différent. L'adaptation aux changements doit alors faire partie intégrante de notre philosophie d'action et de gestion. La CRÉ, qui est une entité encore toute jeune, œuvre dans cette voie et je puis assurer que toute son équipe, en étroite partenariat avec les acteurs socioéconomiques de la région, réitère sa volonté d'être très présente dans les dossiers qui lui sont dévolus.

L'année que nous terminons a été riche en réalisations. Mentionnons, entre autres, la concrétisation de plusieurs ententes spécifiques en voie d'être signées dont celles en développement social et en valorisation de l'éducation ou renouvelées comme le développement bioalimentaire. Nous sommes également très fiers de l'entente concernant le développement des biotechnologies végétales qui permettra d'assurer le financement du «Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière» qui consolide le premier centre de recherche installé sur notre territoire.

Plusieurs autres réalisations ont marqué cet exercice annuel et je vous invite à parcourir le présent «Rapport d'activités 2005-2006» de la CRÉ afin de les découvrir.

Je remercie enfin tout particulièrement les membres du conseil d'administration pour leur soutien et l'énergie déployée pour le bien du développement de notre région. Sans cette synergie et la volonté d'assurer le bien commun, nos interventions n'auraient pas eu les mêmes retombées.

Marc Valade  
Directeur général

### Le comité exécutif

De gauche à droite :  
monsieur Normand Grenier,  
monsieur Gaétan Morin,  
monsieur Alain Larue, vice-président,  
monsieur Marc Campagna,  
monsieur Richard Marsoffe, président,  
monsieur Daniel Thiffault,  
madame Annette Coutu, vice-présidente,  
monsieur Marc Valade, directeur général,  
monsieur André Auger,  
monsieur André Villeneuve,  
monsieur André Hénaux,  
monsieur Jeffrey Bouchard

Remerciements pour leur présence au CE au cours de la dernière année à François Benjamin, Daniel Brasseur, Mario Harvey et Marie-Christine Laroché

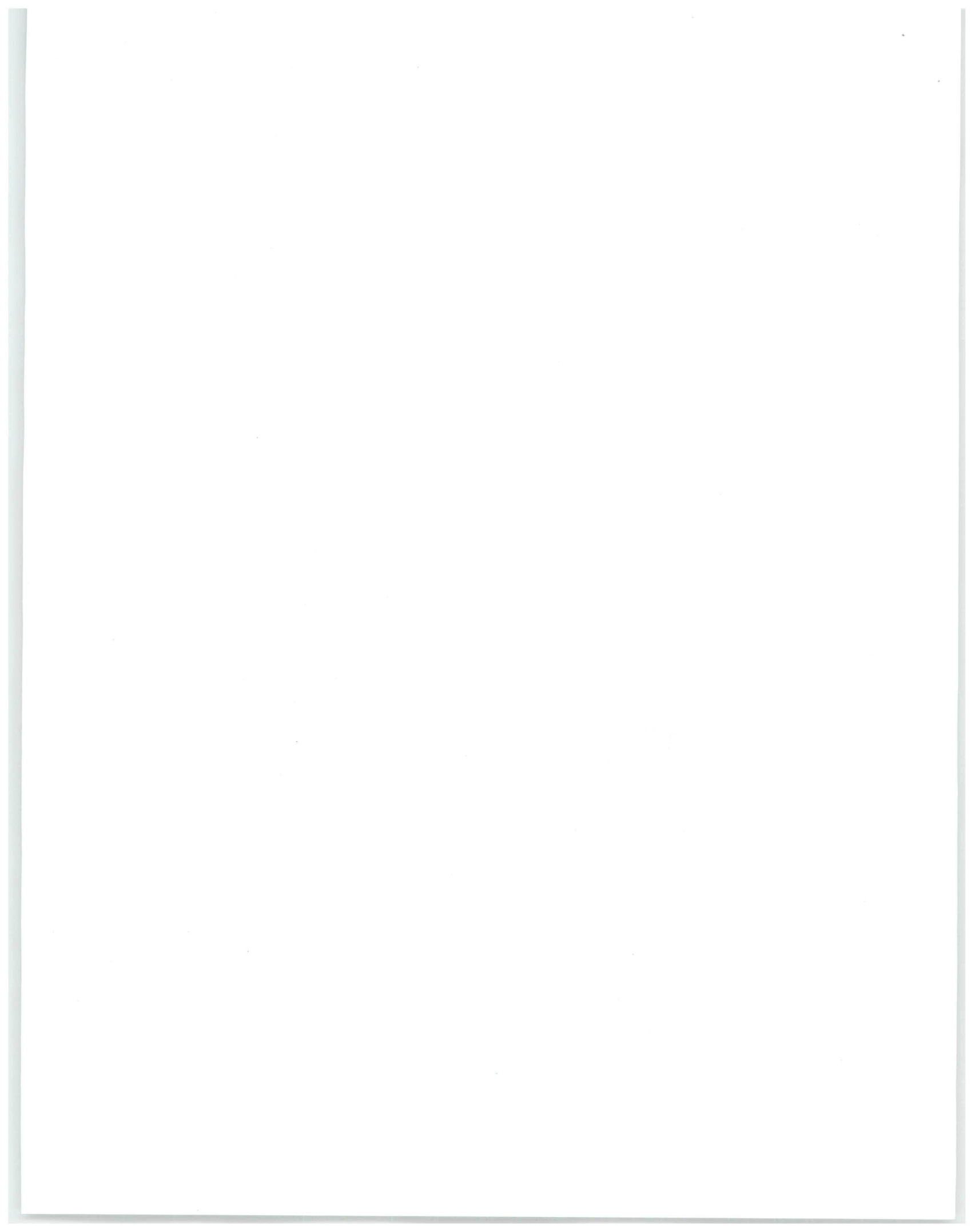


### L'équipe de la CRÉ incluant le Forum jeunesse, la Commission forestière et le Volet II

De gauche à droite :  
Manon Aubin, Sylvie Desrosiers,  
Geneviève Dufresne, Line Panchaud,  
David Marmen Vallée, Hugo Valiquette,  
Monique Desrosiers, Véronique Bédale,  
Morik Bessah, Marc Valade, Suzanne  
L. Dupuis, Pierre Lalonde, Mélanie  
Lacasse-Varin, Goylain Boudreau

Absente sur la photo : Élise Leblond  
Remerciements à Sylvie Nault et René Perron pour leur participation au sein de l'équipe.





## Travaux de la CRÉ

### Plan quinquennal de développement 2007-2012

La CRÉ a amorcé les travaux pour l'élaboration d'un nouveau Plan quinquennal régional à l'automne 2006. En étroite collaboration avec le **comité d'orientation et de réflexion de la CRÉ** mis en place au printemps 2005, trois séances de travail ont eu lieu à partir de l'automne. Les travaux ont d'abord porté sur l'élaboration d'un processus et d'une méthodologie et par la production de documents de référence pour les partenaires qui seront invités à participer à son élaboration. Dès le printemps 2006, une vaste tournée de concertation a été réalisée auprès de 32 secteurs et des six MRC. Plus de 300 person-

nes ont été rencontrées. Les rencontres visaient à connaître le point de vue des différents secteurs socioéconomiques de la région et des territoires de MRC sur les principaux enjeux et défis de Lanaudière pour les prochaines années.

Cet important exercice de concertation nous a permis de colliger une quantité impressionnante de données qui serviront à l'élaboration d'un projet de plan quinquennal qui sera soumis à nos instances et aux commissions permanentes de la CRÉ à l'automne 2006.



#### Membres du comité d'orientation et de réflexion de la CRÉ

Debout : Mario Harvey, président du Conseil régional de l'environnement Lanaudière et administrateur de la CRÉ. Assis : Joffrey Bouchard, président de Lanaudière Économique, Normand Grenier, maire de Charlemagne et membre du comité exécutif de la CRÉ, Richard Marcotte, maire de Mascouche et président de la CRÉ, Marc Campagna, représentant de la MRC Les Moulins au comité exécutif de la CRÉ et président de la Commission économique de la CRÉ et Marie-Christine Laroche, présidente de la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière et administratrice de la CRÉ. Est absent sur la photo : Alain Larue, maire de Notre-Dame-des-Prairies, vice-président de la CRÉ, membre du comité exécutif de la CRÉ et président de la Commission sociale de la CRÉ.

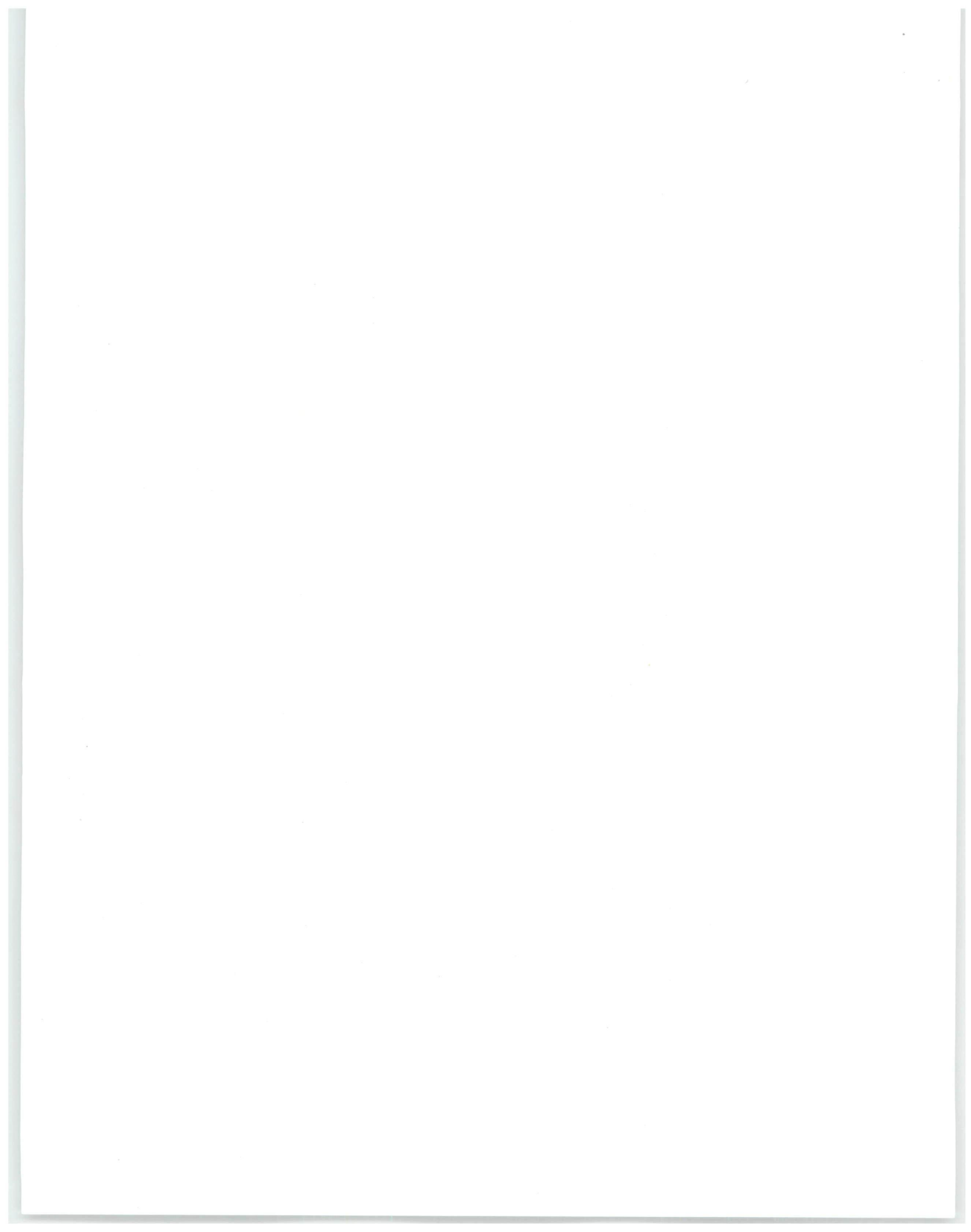
#### Commissions économique et sociale

Deux rencontres des commissions permanentes de la CRÉ ont été tenues au cours de la dernière année. Une première rencontre a eu lieu en avril 2005 et avait comme objectif de présenter aux membres les instances de la CRÉ ainsi que le fonctionnement et mandats des commissions.

À la suite de la nomination par le conseil d'administration de la CRÉ des présidents de commissions, monsieur Marc Campagna, prési-

dent de la Commission économique, et monsieur Alain Larue, président de la Commission sociale, les membres des commissions ont à nouveau été convoqués afin de leur présenter le processus d'élaboration du plan quinquennal et de discuter avec eux, du fonctionnement des commissions et des différentes avenues de travail.

Les commissions seront à nouveau réunies à l'automne 2006 pour bonifier le projet de plan quinquennal.



## Table Québec-Régions

La Table Québec-Régions s'est réunie à trois reprises au cours de la dernière année. Cette table, formée des présidents de l'ensemble des CRÉ du Québec et dont la présidence est assurée par la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, a été mise en place en 2004 afin d'assurer un mécanisme de concertation efficace entre le gouvernement et les régions.

Plusieurs dossiers ont fait l'objet de discussions et de travaux dont notamment, l'adaptation de normes et la décentralisation et

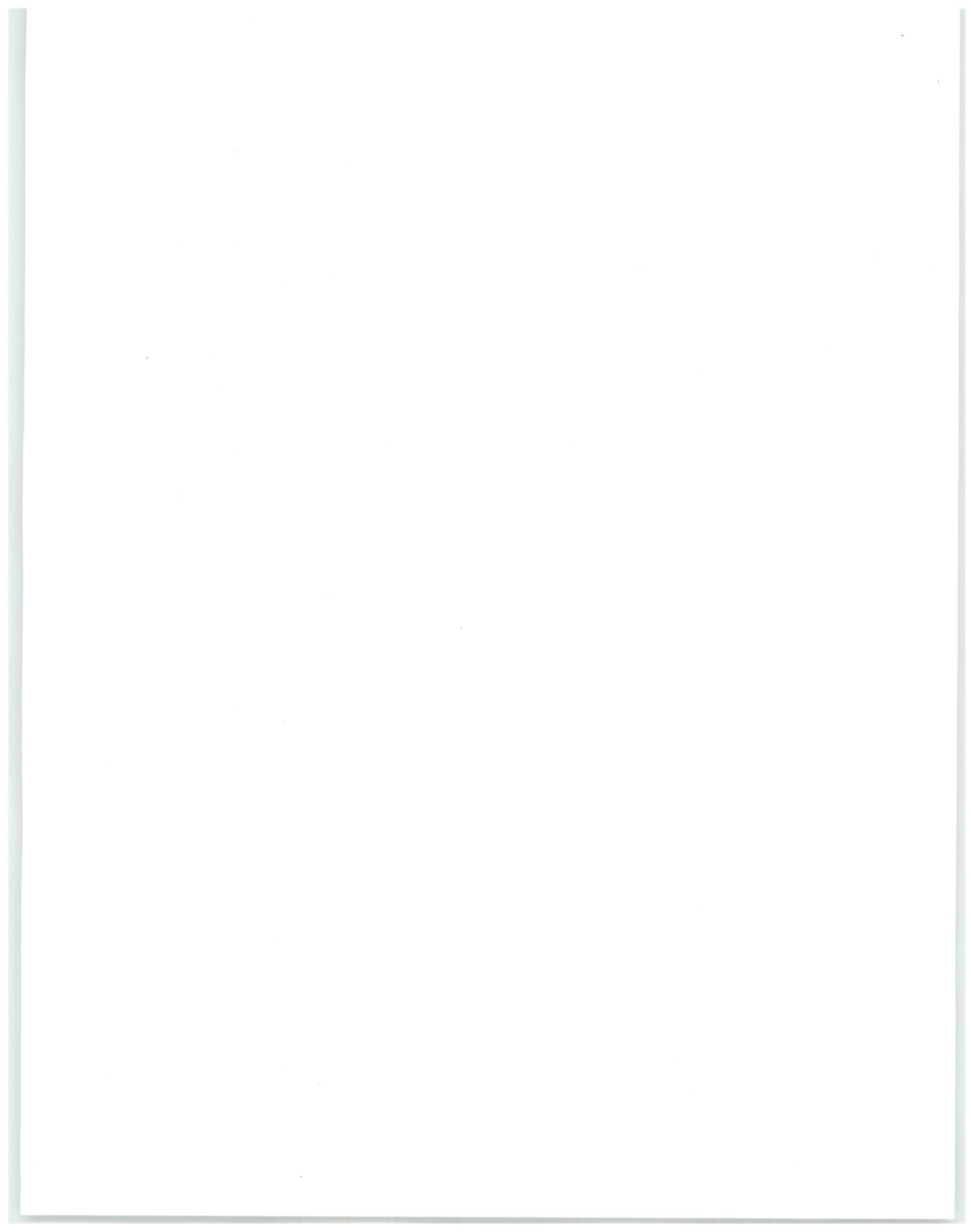
régionalisation, la mise en place de commissions forestières régionales, la stratégie des régions ressources, la création de tables interordres en éducation, la signature d'un protocole entre chacune des CRÉ et les unités régionales de loisirs et sports, les questions entourant l'habitation et le logement et, enfin, le suivi sur la commission parlementaire sur les véhicules hors-route. Plusieurs de ces dossiers ont trouvé réponse au cours de la dernière année et d'autres, dont notamment celui des régions ressources et de la décentralisation et régionalisation, feront l'objet de travaux subséquents.

## Régionalisation, décentralisation, déconcentration et adaptation des normes

À l'automne 2004, le gouvernement du Québec signifiait son intention de régionaliser, décentraliser et également déconcentrer certains champs de compétences en région. À ce titre, il a été demandé aux régions de se tenir prêtes à réagir à des propositions à venir. La CRÉ Lanaudière a donc entrepris un processus de consultation auprès de ses partenaires municipaux, MRC et organismes socioéconomiques afin d'élaborer une vision partagée de ce qui pourrait être régionalisé, décentralisé ou même déconcentré dans la région.

Une quinzaine de partenaires ont participé à l'exercice. Un rapport des différents mémoires reçus a été préparé et discuté au comité exécutif et au comité d'orientation de la CRÉ. Il servira de base à nos positions régionales lorsque des propositions gouvernementales seront déposées pour évaluation.

En ce qui a trait au dossier d'**adaptation des normes gouvernementales**, et conformément au protocole d'entente découlant du Forum des générations, la CRÉ a lancé en 2004-2005, une invitation aux organismes de la région afin de recevoir des propositions d'adaptation des normes de programmes aux réalités locales, régionales et sectorielles. Une cinquantaine de propositions ont fait l'objet d'une synthèse qui a été transmise au gouvernement en mars 2005. Au cours de l'année, les différents ministères concernés ont procédé à l'analyse des demandes et en fin d'année, des rencontres de travail des directions régionales des ministères ont eu lieu avec la direction de la CRÉ aux fins de présentation des travaux effectués. Les propositions gouvernementales résultant de ces travaux devraient être connues prochainement.



## Positions régionales

### Stratégie des régions ressources

La stratégie des régions ressources fut un des dossiers très animés de l'année. À la suite de l'impact négatif des mesures fiscales de la stratégie de développement des régions ressources, le dossier a suscité de vives réactions de la part de plusieurs régions. Conséquemment, en février 2006, le premier ministre proposait alors aux présidents des CRÉ de mettre sur pied un comité paritaire régions ressources/régions centrales, afin d'étudier des avenues correctives. Deux rencontres techniques ont eu lieu aux mois de février et juin avec les directeurs généraux des CRÉ participantes ainsi que les sous-ministres concernés et ont permis de mieux cerner la problématique à savoir, les effets néfastes de l'application des crédits sur la masse salariale, ainsi que de la taxe sur le capital et autres déductions fiscales accessibles aux entreprises qui

s'implantent ou se développent en région ressource.

À la suite des constats faits par des entreprises et des CLD de Lanaudière, il ne fait aucun doute que notre région est aussi durement touchée par ce programme qui crée un déplacement d'emplois entre les régions et fragilise nos entreprises plutôt que d'aider le Québec à être compétitif sur la scène internationale. Deux créneaux d'excellence lanaudois sont directement touchés par cette situation : les structures métalliques complexes et l'industrie du meuble.

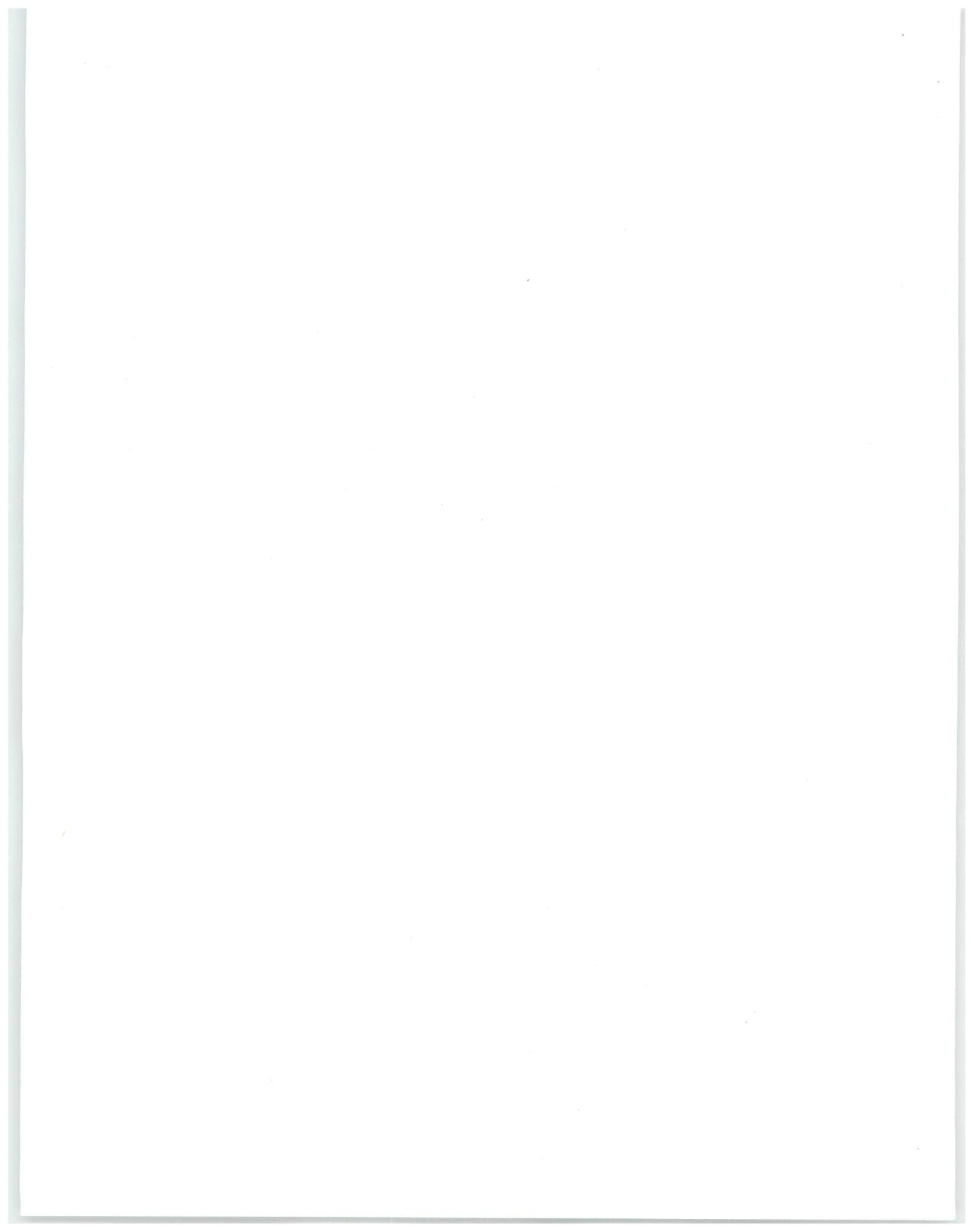
Le comité de travail poursuivra ses travaux au cours de la prochaine année et une vaste étude est envisagée afin de fournir les outils nécessaires qui permettront une réflexion en profondeur de la validité de l'ensemble de la stratégie et de ses effets à l'échelle macroéconomique du Québec.

### Le FIER-Soutien (Fonds d'intervention économique régional)

Lanaudière Économique a déposé à l'automne dernier une proposition à la CRÉ afin de présenter à Investissement Québec, un modèle de FIER-Soutien sous forme de «pooling» pour les organisations de première ligne en développement économique. Ce modèle privilégié, à titre de participation du milieu, une contribution provenant des CLD et SADC de la région. Le modèle proposé semble conforme aux normes d'accréditation de ce fonds et les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année pour confirmer la participation financière des organismes. La CRÉ a appuyé cette proposition et elle en

est à évaluer sa possible participation financière à ce fonds pour un volet régional. L'objectif est de constituer un fonds de 3 M\$ (composé de 1 M\$ provenant de la région et de 2 M\$ provenant du gouvernement).

Il faut rappeler que le programme FIER-Soutien s'implique par le biais d'injection de capital de risque en entreprise, ce qui le différencie de l'aide apportée par l'octroi de subventions et que la région doit mettre sur pied une Société en commandite (SENC) pour des raisons légales et fiscales.



## Les dossiers métropolitains



De gauche à droite: Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne, Normand Grenier, maire de Charlemagne, Michel Després, ministre des Transports, Jean Charest, premier ministre du Québec, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption, Richard Marcotte, maire de Mascouche et président de la CRÉ.

La CRÉ a déposé un mémoire dans le cadre des audiences publiques du BAPE, qui se sont déroulées en juin 2005, portant sur la construction d'un **pont dans le prolongement de l'autoroute 25**. Elle y exprimait son appui au projet qui va permettre de compléter de façon cohérente, le réseau routier au Nord-Est de Montréal. Ce projet est jugé nécessaire, tant pour assurer de façon adéquate le développement économique de Lanaudière, que pour permettre une meilleure équité interrégionale et assurer une qualité de vie de ses citoyens.

Les impératifs reliés au développement durable furent également évoqués. En ce sens, il fut réitéré l'importance de favoriser une utilisation collective du transport terrestre par le développement, entre autres, de voies réservées et par le développement du train de banlieue. Ce dernier projet a d'ailleurs trouvé un aboutissement cette année par l'annonce officielle d'un train de banlieue reliant Montréal à Repentigny, Charlemagne, Mascouche, et Terrebonne.

## Les véhicules hors-route

En mars 2006, la CRÉ déposait un mémoire dans le cadre de la Commission parlementaire sur les véhicules hors-route. Le ministère des Transports avait alors exprimé son souhait de confier aux CRÉ, le mandat de gérer ou de déléguer la concertation régionale pour ce dossier, afin de faire avancer l'implantation de sentiers permanents au cours des prochaines années. La CRÉ a donc déposé un mémoire confirmant

## Autres comités

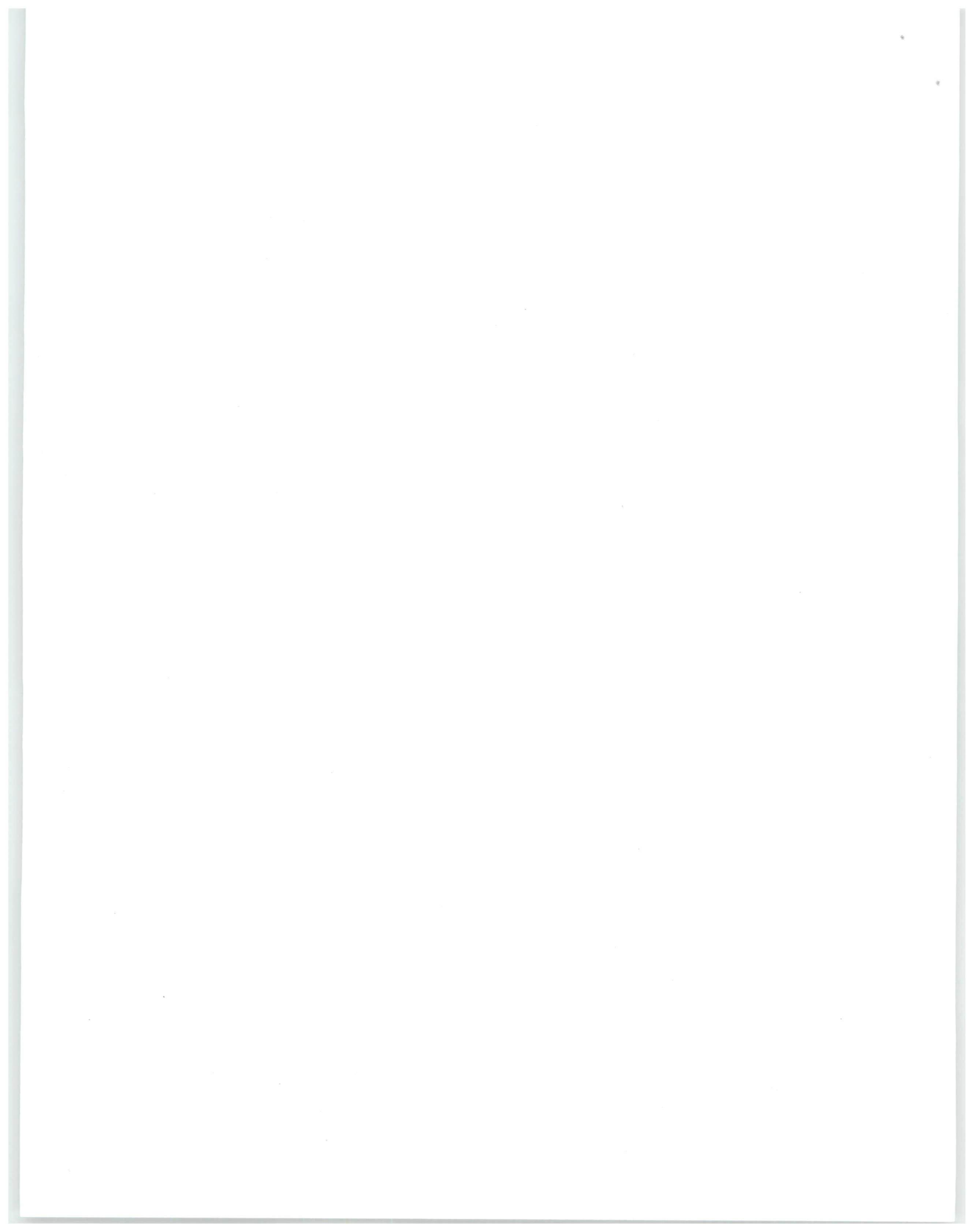
La direction générale de la CRÉ a poursuivi sa présence tout au long de l'année à la Conférence administrative régionale (CAR). Cette table est formée de l'ensemble des directions régionales des ministères et vise à assurer une meilleure coordination et harmonisation des actions des ministères en région. La CAR assure,

La CRÉ a également pris position au cours de la dernière année dans deux autres dossiers à caractère métropolitain. Elle a d'abord donné un accord de principe à un projet de convention afin de mettre en place un **comité d'harmonisation** entre les CRÉ des régions périphériques de Montréal et la CMM. L'exercice avait comme but de convenir d'un mécanisme visant à harmoniser l'application de leur pouvoir et responsabilité respective.

La CRÉ a ensuite donné son appui à la MRC Les Moulins dans ses démarches auprès du gouvernement afin que soient respectées, dans le **schéma d'aménagement de la CMM**, les responsabilités des municipalités et MRC quant à la gestion de leur territoire, et du maintien, selon les recommandations du rapport Delisle, des trois paliers d'intervention, local, intermédiaire et métropolitain, en matière d'aménagement du territoire.

l'importance qu'elle accorde à la mise en place d'une table de concertation dédiée exclusivement à ce dossier. La ministre des Transports, madame Julie Boulet, confirmait cet été, l'octroi de 40 000 \$ pour l'embauche d'une ressource par région. La CRÉ précisera au début de l'automne la façon dont la région procédera pour assurer ce travail de concertation.

entre autres, le suivi de divers dossiers pour le gouvernement dans la région, dont celui de l'adaptation des normes des programmes gouvernementaux. La CAR verra, dans la prochaine année, à se doter d'un plan d'action en concordance avec les orientations du prochain plan quinquennal régional.



## Volet social

### Développement social

L'entente spécifique en développement social s'est terminée à la fin du mois de mars 2006. À sa séance du 16 mars 2006, le conseil d'administration a adopté le bilan de l'entente spécifique 2003-2006 déposé par le comité de coordination de l'entente formé des partenaires suivants : l'Agence de santé et de services sociaux, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Affaires municipales et des Régions, la Table des partenaires du développement social Lanaudière et la CRÉ. Ce bilan est fort positif par ses retombées significatives tant sur le plan social que sur le plan économique. Au cours des trois années de l'entente, 20 projets ont bénéficié d'une subvention provenant du FDR pour un montant total de 295 246 \$, ce qui aura permis des investissements dans le milieu de 955 225 \$. Enfin, deux

appels de projets ont eu lieu en 2005-2006, le premier s'étant déroulé à l'automne et le second à l'hiver 2006.

Au cours de l'année, des négociations ont été menées en vue de conclure une troisième entente pour les années 2006-2009, avec une participation supplémentaire d'autres partenaires, soit la Fédération des caisses Desjardins, la Société d'habitation du Québec, le Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSS du Nord). Cette entente, qui devrait prendre forme à l'automne 2006, portera principalement, mais non exclusivement, sur les priorités d'action suivantes : lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le logement social et l'habitation, l'innovation sociale et la sécurité alimentaire.

Projets financés en développement social		
Promoteur	Projet	Subvention
Carrefour familial des Moulins	Magasin solidarité Les Moulins	5 000 \$
CJE des Moulins	Motivation et soutien scolaire	5 000 \$
CJE de D'Auray Joliette	Soutien à la réussite scolaire	24 592 \$
Centre communautaire Bénévole Matawinie	Participation citoyenne pour mettre en œuvre un agenda 21 local	5 500 \$
Table des partenaires du développement social	L'Agro-communautaire pour la sécurité alimentaire	12 090 \$
Table des partenaires du développement social	Fondation communautaire Lanaudière	37 766 \$
CJE de D'Auray Joliette	Projet de soutien personnalisé s'adressant aux jeunes de Joliette	14 060 \$
Association Handami	Potager du Pousse vert	20 000 \$
Moisson Lanaudière	Concerto alimentaire	15 950 \$
SADC de D'Auray-Joliette	Action concertée contre la pauvreté	5 408 \$
Cuisines collectives la Joyeuse Marmite	Cuisines collectives intergénérationnelles	22 000 \$
Bibliothèque municipale, Ville de Repentigny	Le fouineur: programme d'aide à la réussite éducative	8 000 \$
Galop	Développement d'approches novatrices en matière de logement social	18 500 \$

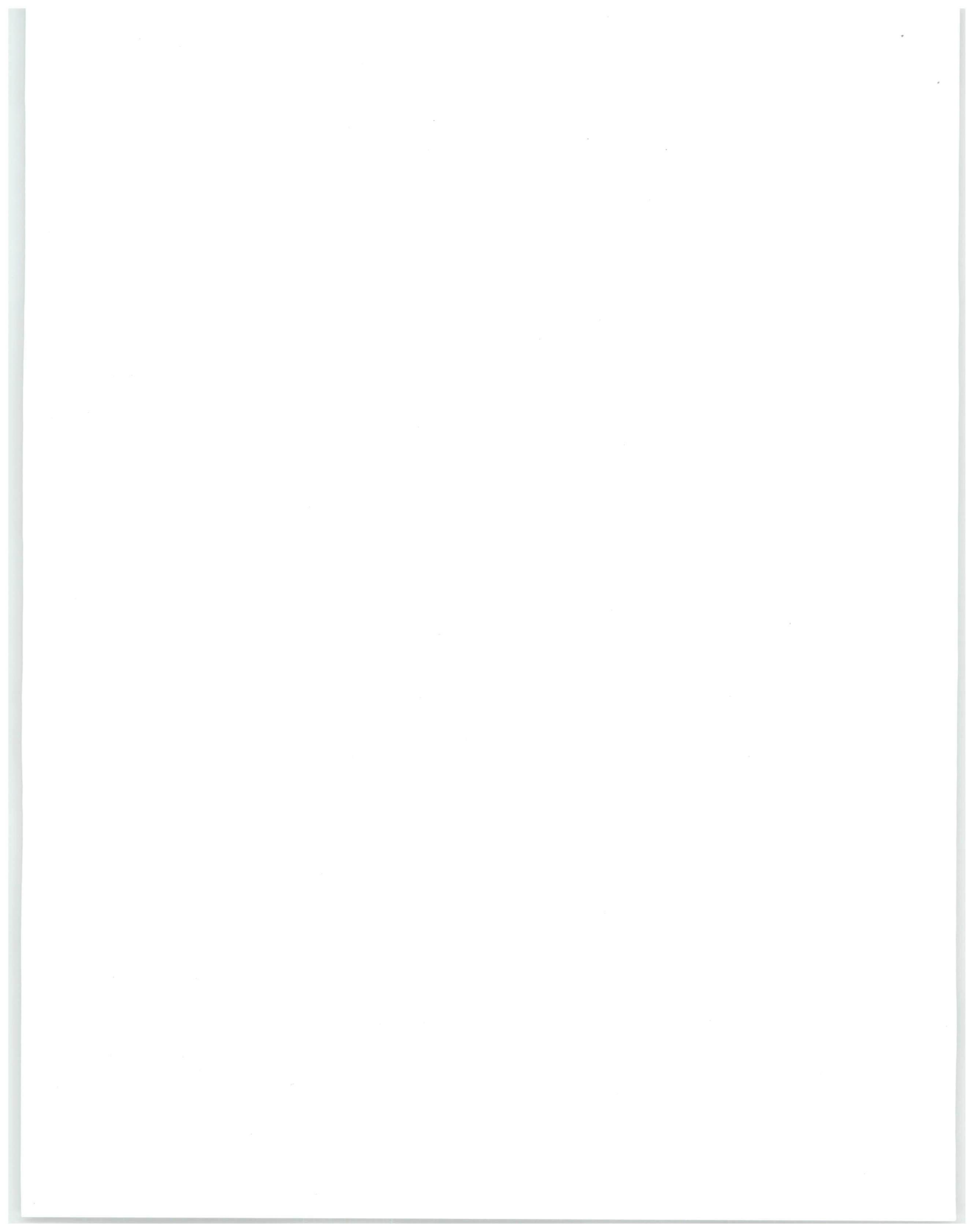
### Bilan 2005-2006

17 dossiers traités

13 subventions accordées

Total des subventions : 193 866 \$

Investissements directs : 498 867 \$





## Valorisation de l'éducation

À la suite des négociations avec les partenaires, l'entente spécifique en valorisation de l'éducation a été complétée et adoptée par le conseil d'administration de la CRÉ en janvier 2006.



Francine Lebeau, présidente du CRÉVALE, Richard Marcotte, président de la CRÉ, Johanne Mc Millan, coordonnatrice du CRÉVALE

L'entente implique un budget de 1 028 400 \$ sur 3 ans pour la réalisation d'activités de sensibilisation, de recherche et de fonctionnement du Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE) ainsi que la réalisation de projets locaux et régionaux. La CRÉ a réservé un montant de 300 000 \$ du Fonds de développement régional pour la signature de cette entente. Nous sommes présentement en attente d'un décret national qui permettrait aux commissions scolaires de signer l'entente en région. Les partenaires de cette entente sont : le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Agence de santé et de services sociaux, le Forum jeunesse Lanaudière, le CRÉVALE, la CRÉ, ainsi que la Table de l'édu-

## Condition féminine

Le comité consultatif de la CRÉ portant sur la condition féminine s'est rencontré à cinq reprises au cours de l'année 2005-2006. Il a travaillé principalement sur deux dossiers prioritaires, soit le développement et le suivi des négociations de l'entente spécifique en condition féminine ainsi que l'élaboration du plan quinquennal de développement régional. Sur ce dernier dossier, le comité a déposé plusieurs recommandations à la CRÉ concernant l'équité et la parité de représentation.

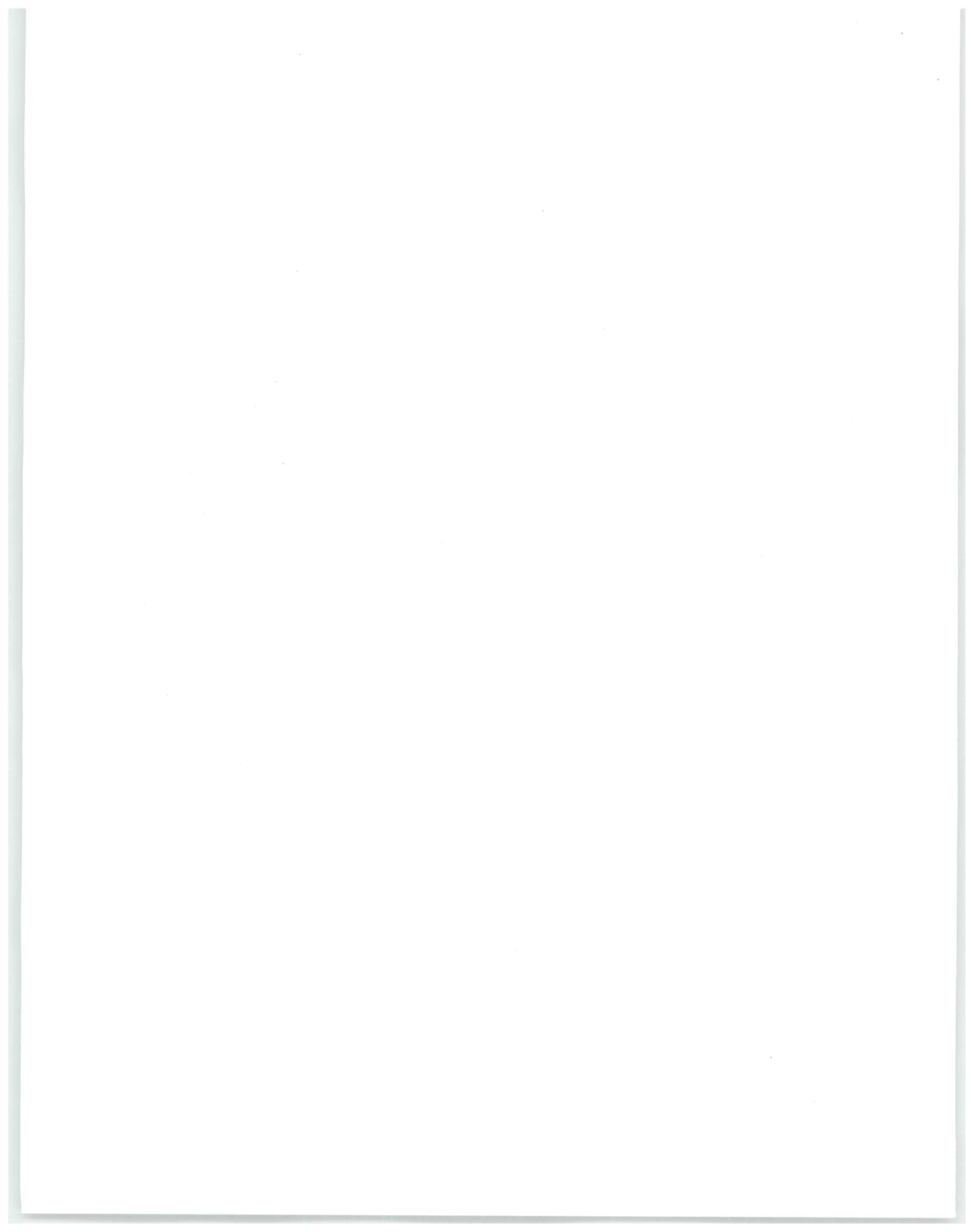
En collaboration avec les partenaires locaux et régionaux, un plan d'action en condition féminine pour Lanaudière a été finalisé et présenté au conseil d'administration de la

cation de Lanaudière constituée de la Commission scolaire des Affluents, de la Commission scolaire des Samares et du Cégep régional de Lanaudière.

Avec le support de ses partenaires, le CRÉVALE va de l'avant avec la réalisation des actions prévues au plan d'action 2005-2008. Deux campagnes ont été réalisées : une première visant la sensibilisation des employeurs à l'importance de la conciliation travail-études dont un programme d'accréditation OSER-JEUNES et une autre visant l'encouragement et la valorisation de l'éducation. Pour sa part, le comité de suivi de l'enveloppe, **Valorisation de l'Éducation (EVE)**, reliée à l'entente spécifique, a procédé à l'élaboration des procédures et des critères d'approbation de projets. Ceux-ci ont été adoptés par le conseil d'administration de la CRÉ de juin 2006, ce qui rendra possible, dès la signature de l'entente, la mise en œuvre d'un appel de projets dans les différents milieux.

CRÉ. Ce plan servira de base pour l'élaboration des plans d'action annuels reliés à l'entente spécifique dont la réalisation est souhaitée pour l'année 2006-2007. Cette entente porterait sur les axes d'intervention suivants : l'employabilité, le développement de l'entrepreneuriat et la représentation des femmes sur les instances décisionnelles.

Enfin, faisant suite à une demande de la Table des groupes de femmes Lanaudière, la CRÉ a donné son appui aux cinq valeurs portées par la Charte mondiale des femmes pour l'humanité que sont, l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. Également, une invitation à faire de même a été lancée aux municipalités de la région.



## Famille enfance

Au cours de la dernière année, les membres de la Table famille et enfance de la CRÉ Lanaudière se sont rencontrés à quatre reprises. Les enjeux du projet de Loi 124 sur les services de garde éducatifs à l'enfance, suivis de ceux de la mise en place des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et de l'élaboration du plan quinquennal de développement de Lanaudière ont été au cœur des travaux de la Table.

Un bilan des activités de l'entente sur le développement des services de garde pour les années 2003 à 2005 a également été produit et déposé au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. À ce bilan, se sont ajoutés des travaux pour la réalisation d'un portrait général des services et des organismes lanaudois oeuvrant dans le domaine de l'enfance et de la famille pour la mise en place d'une journée de sensibilisation et de réflexion **Forum d'échange sur les services aux familles et à l'enfance de Lanaudière** qui a eu lieu en mai 2005 avec l'aide de la firme MCE Conseils.

Depuis 1997, la CRÉ Lanaudière et les partenaires régionaux sont impliqués dans le développement des services de garde sur le territoire

lanaudois. À l'automne 2005, par souci de préserver la qualité des services et l'équité sociale et territoriale, la CRÉ a informé la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, madame Théberge, de ses inquiétudes concernant le projet de loi 124 et ses impacts sur le réseau des services de garde et sur la population en général. Le projet de loi fut adopté en décembre 2005 avec quelques modifications.

Dans la foulée de l'adoption de la loi 124, la CRÉ a consulté le milieu pour déposer un avis concerté sur l'implantation de bureaux coordonnateurs dans la région. La CRÉ et la Table famille et enfance ont, par la suite, rencontré les représentants du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine afin de leur recommander l'implantation de treize bureaux coordonnateurs dans Lanaudière. Le groupe de travail national et la ministre ont cependant opté pour l'établissement de neuf bureaux. La CRÉ a fait parvenir une lettre à la ministre Théberge lui demandant de tenir compte des besoins de la population lanaudoise, des particularités régionales, des indices de défavorisation, de l'étendue du territoire ainsi que du maintien de la qualité des services.

## Table régionale d'économie sociale (TRESL)

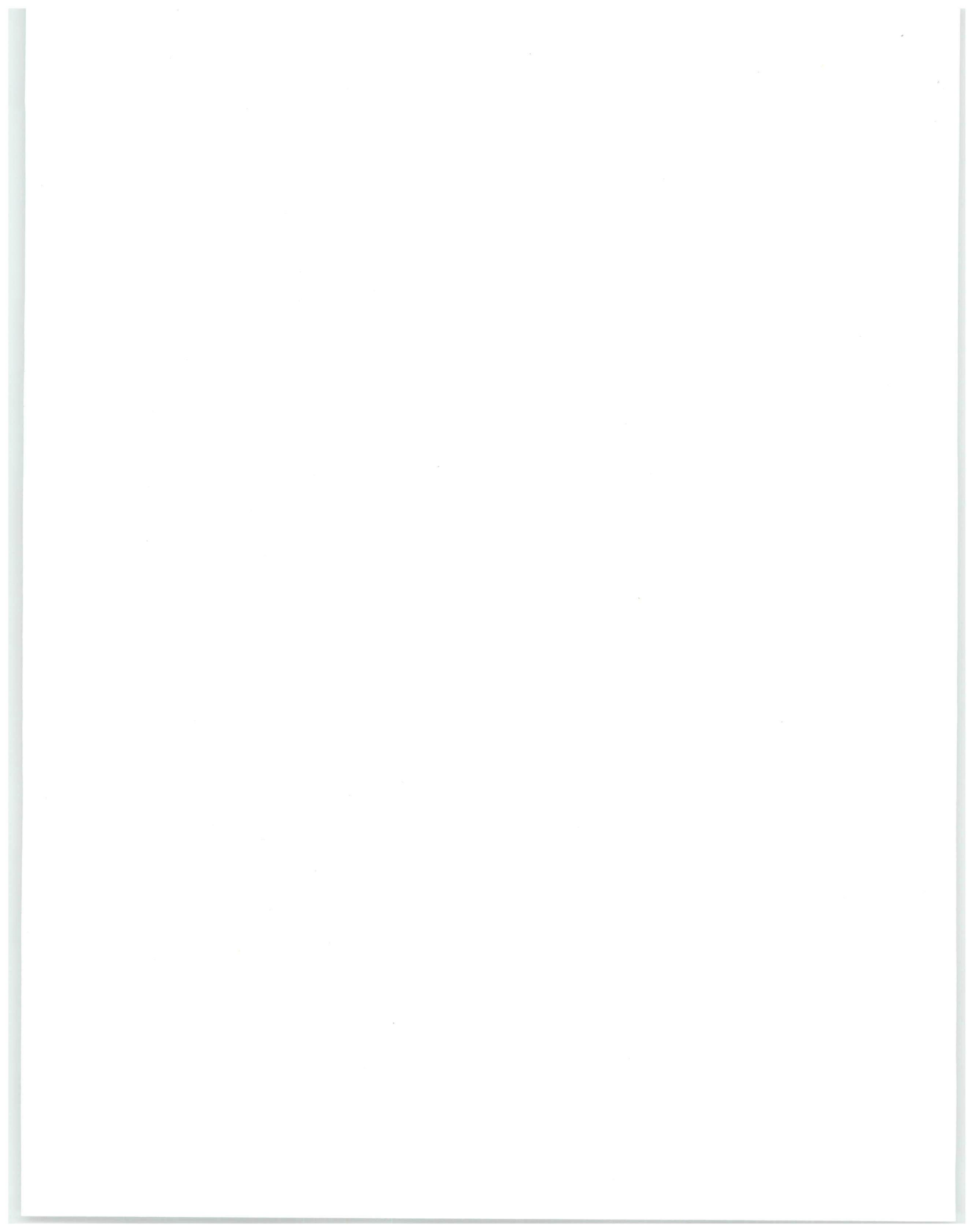
La Table régionale en économie sociale a procédé, au cours de 2005-2006, à la formation de quatre comités de travail afin de réaliser les mandats suivants :

- réaliser un portrait du territoire en économie sociale ;
- assurer la concertation du secteur pour le plan quinquennal de développement régional ;
- organiser une offre de formation et de déjeuners conférences destinés aux groupes et entreprises d'économie sociale, en collaboration avec le Centre régional de formation de Lanaudière et Emploi-Québec ;
- réfléchir sur la mise en place de la Fiducie par le Chantier d'économie sociale et d'un pôle régional du Chantier d'économie sociale.

La TRESL a suivi l'évolution de la mise sur pied

de la Fiducie dont le Chantier est le gestionnaire. Ce fonds de capital patient de 58,5 M\$ (28,5 M\$ du gouvernement du Canada, 20 M\$ des fonds des travailleurs et 10 M\$ du gouvernement du Québec) est destiné aux entreprises d'économie sociale. Le Chantier désire officialiser ses liens avec les régions. Une entente de principe est à l'étude entre le Chantier et la TRESL. Il s'agira d'assurer un relais entre le national et l'ensemble des intervenants et intervenantes locaux et régionaux, de diffuser l'information sur l'économie sociale, et de favoriser l'accès à des ressources techniques et financières pour la réalisation de projets.

La TRESL se prépare aussi pour sa participation au Sommet de l'économie sociale qui se tiendra les 16 et 17 novembre à Montréal. Des activités auront lieu dans chacune des régions.





## Volet culturel

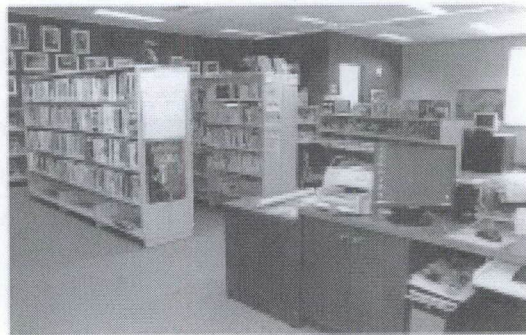
### Projet de création d'un réseau lanauois des bibliothèques publiques

Dans le cadre de l'entente spécifique en culture, un montant de 35 200 \$, dont 17 250 \$ provenant de l'enveloppe FDR, avait été octroyé en mars 2005 afin de mandater des spécialistes en bibliothéconomie pour réaliser un portrait du réseau des bibliothèques de la région, analyser des avenues pour un concept de portail du réseau et évaluer des possibilités de partenariat avec la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ).

À la suite de la présentation du rapport, la CRÉ a accepté d'octroyer un montant de 15 000 \$ pour la phase I d'une étude de faisabilité. Le mandat consistait d'abord à proposer

un budget **pro-forma** pour l'implantation d'un réseau virtuel des bibliothèques lanauoises.

Par ailleurs, un montant de 25 000 \$ a été octroyé en avril 2006 afin de réaliser la phase II de cette étude de faisabilité. Les travaux débutés au printemps 2006 prévoient une analyse plus poussée du concept à développer et des coûts qui y sont associés. Cette étude s'effectuera en partenariat avec le réseau des bibliothèques lanauoises, les deux réseaux CRSBP oeuvrant sur le territoire lanauois ainsi que la BNQ. Cette phase devrait se terminer à l'automne 2006.

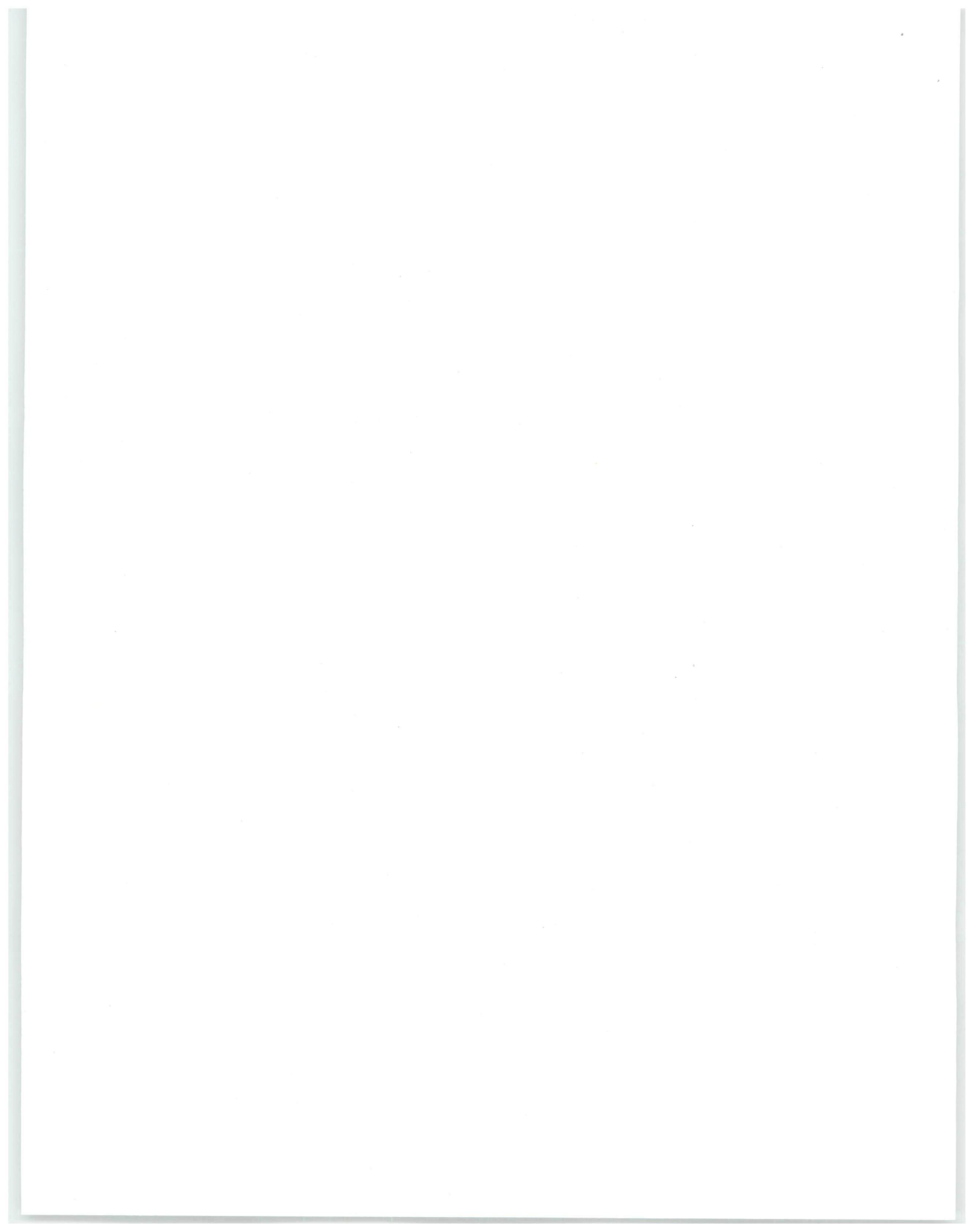


### Entente spécifique en culture et communications

Au mois de mars 2003, la CRÉ Lanaudière signait une entente spécifique de développement des secteurs de la culture et des communications dans Lanaudière. D'une durée de trois ans, elle prenait fin en avril 2005. Depuis, les partenaires ont produit le bilan de cette entente et travaillent à élaborer une nouvelle entente en fonction des orientations et des objectifs découlant du portrait culturel de Lanaudière. Ce portrait est réalisé par la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications en partenariat avec le Conseil de la culture de Lanaudière et la

Conférence régionale des élus (es) Lanaudière.

Conscients de l'importance pour les secteurs de la culture et des communications de pouvoir compter sur le Fonds de développement régional, volet entente spécifique, afin de mener à bien des projets de développement, la CRÉ Lanaudière et le ministère de la Culture et des Communications ont entrepris la négociation d'un addenda à l'entente 2002-2005. Ce dernier a permis de rendre disponible un montant de 200 000 \$ pour un appel de projets à l'été 2006.



## Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres

En mars 2006 se tenait le troisième exercice d'évaluation des projets artistiques présentés dans le cadre du Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres issu de l'entente spécifique sur la culture et les communications dans Lanaudière. Notons que ce fonds totalise 60 000 \$ provenant du Conseil des arts et des lettres du Québec et de la CRÉ Lanaudière et qu'il est attaché à l'entente spécifique en culture et communications de la région. Cette dernière est prolongée par la signature d'un addenda couvrant l'année financière 2005-2006.

Le Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres contribue à soutenir les artistes et les écrivains (es) et vise également à stimuler les initiatives artistiques élaborées en parte-

riat avec des municipalités, des organismes ainsi qu'avec des entreprises du territoire. Les créations artistiques financées par ce fonds favorisent l'accès du public aux arts visuels, médiatiques, du cirque, multidisciplinaires, à la littérature, la musique, la chanson, la danse et autres.

Le jury, formé de trois artistes et d'un représentant du milieu des arts et des lettres de la région, a complété une grille d'évaluation pour chacun des 34 dossiers reçus et admissibles dans le cadre de cet appel de projets. Le fonds a permis de soutenir quatre projets d'artistes pour un montant cumulé de 60 000 \$. La demande globale représentait une somme de 454 881 \$.



Projets financés en arts et lettres			
Titre de l'œuvre	Nom de l'artiste	Discipline	Bourse octroyée
Les robes à tordeur	Marie Boulanger	Arts visuels	15 000 \$
Danse in vitro (chorégraphie)	Julie Boisvert	Danse	15 000 \$
Florilège ou Les enfants de mon village	Isabelle de Blois	Arts médiatiques	15 000 \$
Adoration des bergers	Élise Guay	Musique du XVI <sup>e</sup> siècle	15 000 \$

### Bilan 2005-2006

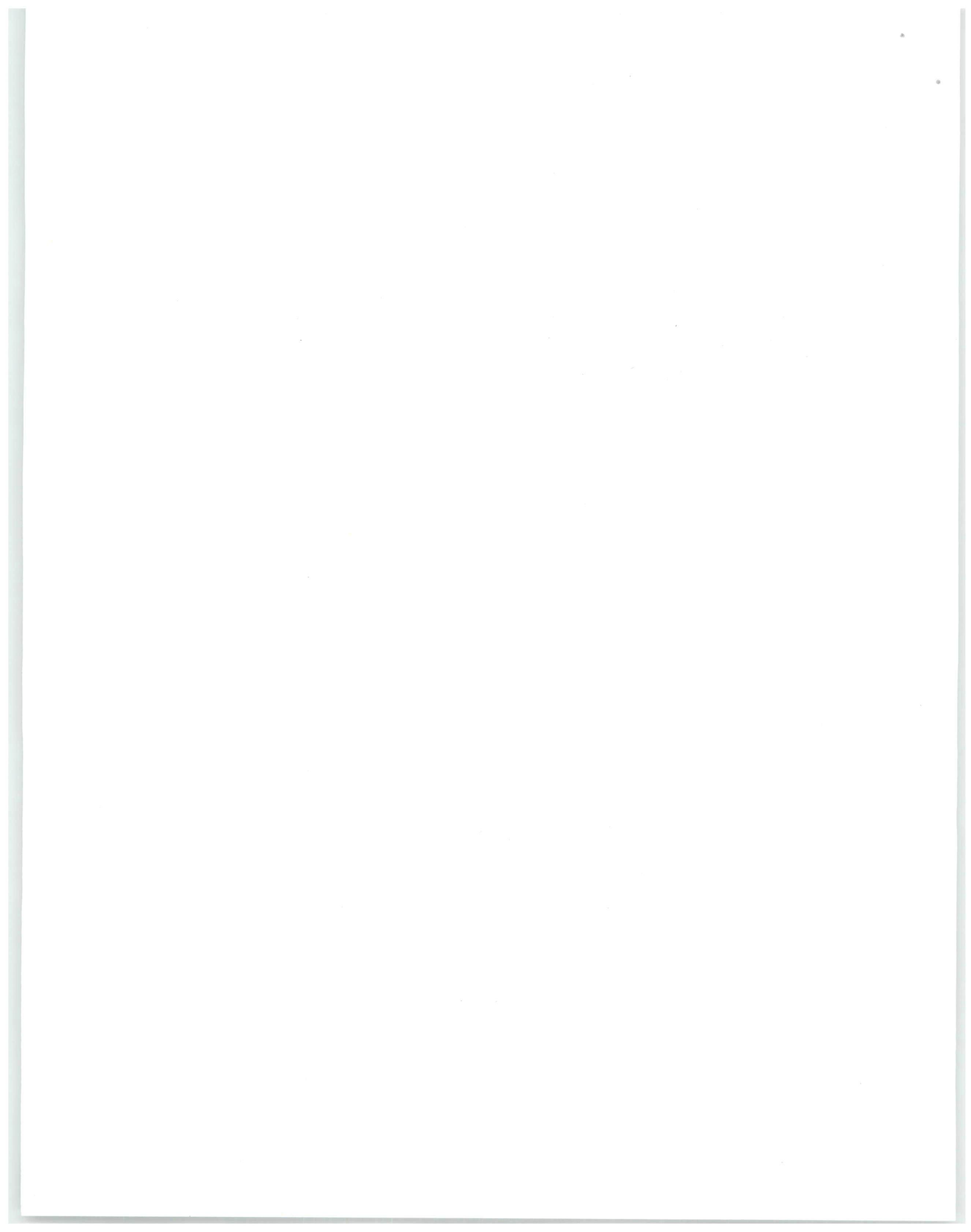
4 dossiers traités

4 projets soutenus

Total des subventions 0 000 \$

Part du FD 0 000 \$

Part du AL 0 000 \$



## Volet économique

### Service à l'exportation

L'année 2005-2006 marque le début de l'entente de deux ans signée avec **Lanaudière Économique**, le MDEIE et la CRÉ. La CRÉ y injecte 75 000 \$ annuellement dans le but de maintenir le service à l'exportation pour les entreprises de la région.

Afin d'accroître son rayonnement et d'améliorer son service aux entreprises, Lanaudière Économique a travaillé à la mise en place d'une nouvelle corporation constituée majoritairement d'entreprises exportatrices. Après discussion avec la CRÉ, nos administrateurs et administratrices ont

accepté, en fin d'année, le transfert de l'entente à cette nouvelle corporation. Cet organisme, la **Société de développement International de Lanaudière**, sera dorénavant responsable du suivi de l'entente et du maintien du service à l'exportation pour les entreprises. Le comité de gestion de l'entente, qui s'est réuni deux fois au cours de la dernière année, poursuivra ses travaux avec le nouvel organisme. Un bilan de l'entente sera réalisé au cours de la prochaine année et les pourparlers pour son renouvellement seront engagés.

### Développement bioalimentaire

Une deuxième entente, au montant de 555 000 \$, a été signée à l'été 2005 pour une période de trois ans. Les partenaires de l'entente sont le **Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)**, la FUPAL, le MAPAQ, et la CRÉ qui y injecte 90 000 \$ par année.

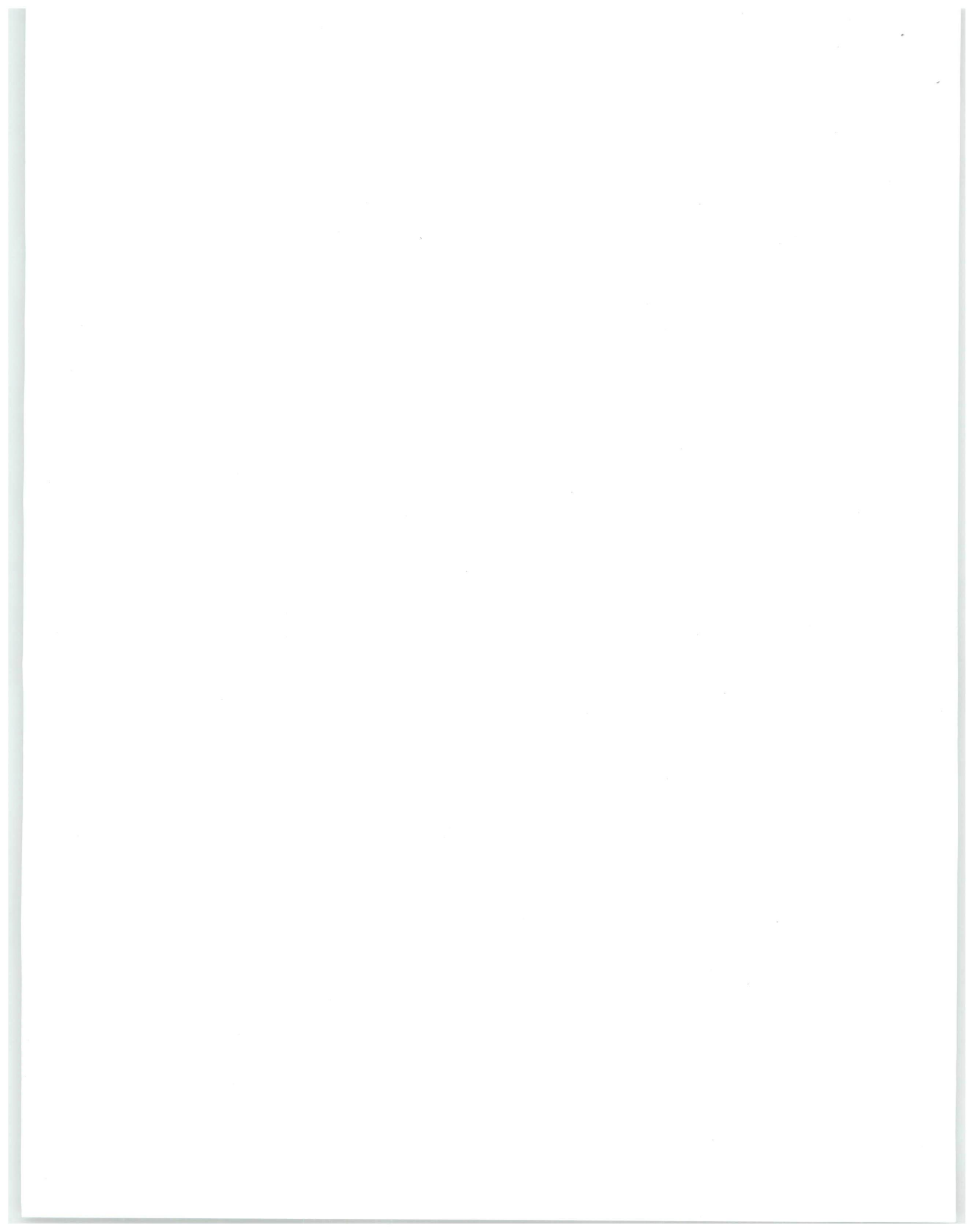
Le comité de gestion de l'entente s'est réuni à deux reprises au cours de la dernière année afin d'évaluer le plan d'action proposé par l'organisme ainsi que son rapport d'activités. Cette entente est essentielle pour assurer le développement des entreprises bioalimentaires de la région. À la suite de la réalisation d'une planification stratégique du secteur, le CDBL a mis en place de nouvelles actions qui aideront de façon significative les entreprises transformatrices, dont la mise en place du Centre d'innovation en transformation des aliments de Lanaudière (CITAL) en collaboration avec le Cégep régional de Lanaudière. Grâce à ce

projet, les entreprises de la région pourront avoir accès à des installations technologiques ultramodernes pour mettre au point leurs produits et en assurer la qualité et la stabilité.

Le dossier concernant la **conversion des terres à tabac** a continué de faire partie de nos priorités de travail. Ainsi, nous avons poursuivi notre participation au comité régional et soutenu le financement, via le Fonds de diversification économique, d'une nouvelle étude visant à réaliser une analyse d'opportunité pour le développement d'un pôle de transformation de fibres industrielles dans Lanaudière. Le mandat confié à des spécialistes de la production du chanvre en France vise, entre autres, à évaluer des opportunités de marché en Amérique du Nord pour produire des composés fabriqués à partir de fibres industrielles comme le chanvre.



Richard Marcotta, président de la CRÉ, Annette Courty, présidente du CDBL, Alain Pasquet, député de Laval-des-Rapides représentant le ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que le ministre responsable de la région Lanaudière.



## Volet économique

### Développement des biotechnologies végétales

L'entente spécifique visant à assurer un financement au **Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)** pour trois années a enfin pu être signée en novembre 2005. Cette entente permet d'assurer un meilleur soutien à ce centre de recherche, reconnu comme étant la pierre d'assise du créneau émergent en valorisation des plantes et biologies végétales. Un des principaux objectifs du CIEL, est d'augmenter ses activités d'accueil d'entreprises et d'être reconnu comme un véritable incubateur d'entreprises afin d'accroître les retombées économiques du projet pour la région. Dans cette perspective, la CRÉ

apporte son appui à l'organisme en assurant le suivi de l'entente et du comité de gestion et en étant présente au conseil d'administration de l'organisme et au comité mis en place pour le projet de nouvelles infrastructures.

Nous assurons également notre présence au comité de créneau en valorisation des plantes et biologies végétales. Le comité est actuellement à terminer la validation de l'étude de potentiel pour ce créneau. L'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre et d'un plan d'action sera au cœur des travaux de la prochaine année.



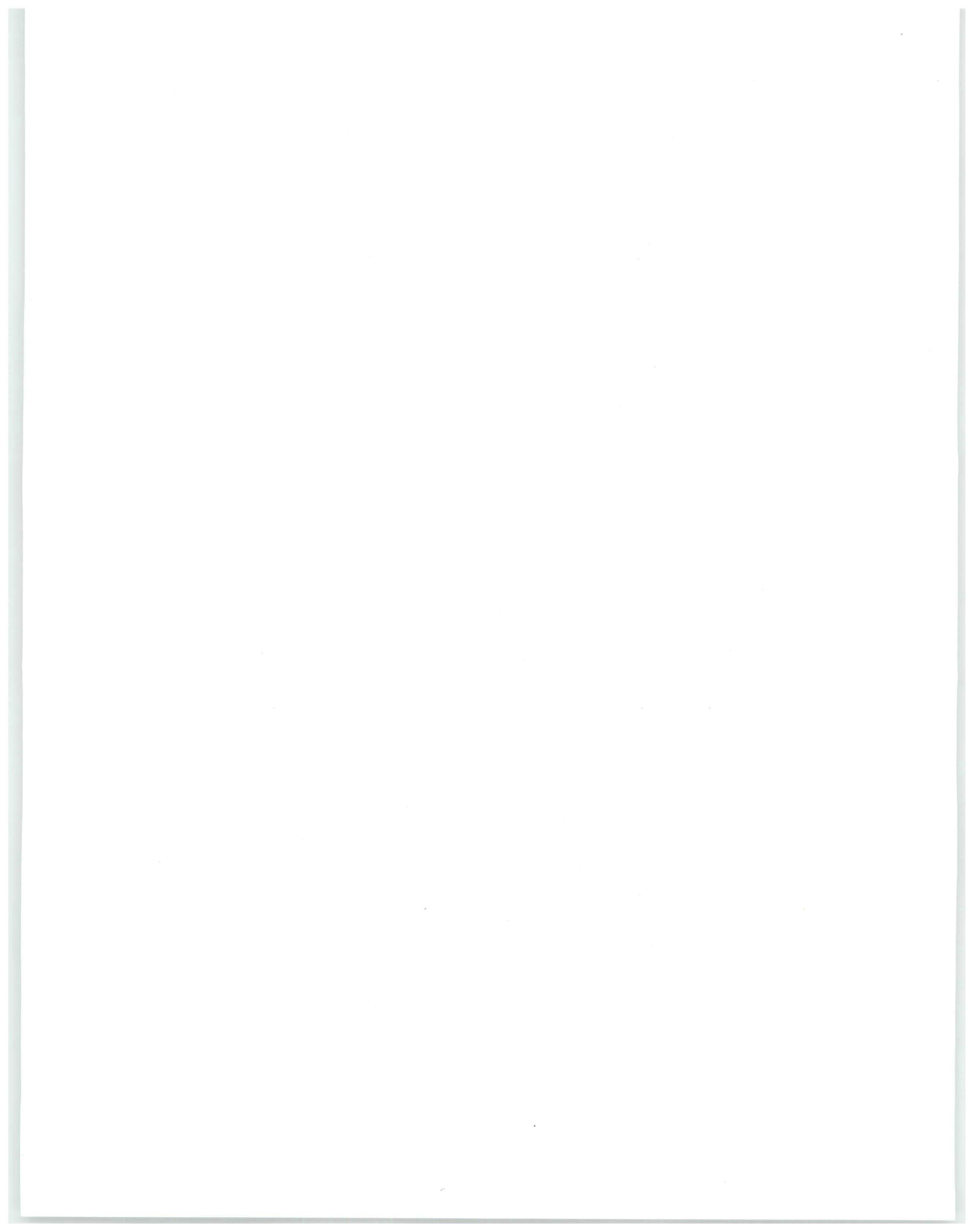
Jeffrey Bouchard, directeur CLD L'Assomption, Pierre Gour, maire de L'Assomption, Marc Campagna, représentant de la MRC Les Moulins au comité exécutif de la CRÉ et président de la Commission économique de la CRÉ, Thomas J. Mulcair, ministre responsable de la région, Thomas Duryk, président du CIEL, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et prêtête de la MRC L'Assomption, Jean M. Poirier, directeur général du Cégep régional de Lanaudière, Pierre Lafontaine, directeur du CIEL.

### Projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement)

Plusieurs rencontres du comité régional se sont tenues durant la dernière année. Les travaux ont principalement porté sur l'adoption des plans d'action et stratégies de mise en œuvre pour deux créneaux d'excellence : structures complexes et composantes métalliques et meubles - 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation. Le comité régional, et plus particulièrement le comité de créneau sur le métal, ont également été actifs pour interpeller le gouvernement sur la stratégie des régions res-

sources qui a pour effet de créer une concurrence inégale entre les régions et de freiner le développement de créneaux stratégiques pour Lanaudière.

Le gouvernement déposera, au cours de la prochaine année, une nouvelle stratégie de développement pour la région et fera connaître ses engagements quant au financement des créneaux d'excellence.





## Volet économique

### Autres comités

Afin de favoriser une meilleure concertation des partenaires économiques régionaux, la CRÉ a poursuivi sa présence au conseil d'administration de **Lanaudière Économique**, au comité visant la mise en place d'un **réseau d'aide à l'innovation dans Lanaudière (RAIL)** ainsi qu'à la **Table économique de la CAR** (table supervisée par le MDEIE et regroupant

les ministères à vocation économique).

La CRÉ poursuit également sa participation financière au **Comité interrégional du transport des marchandises (CITM)** pour la mise en œuvre du plan d'action. Ce comité est composé de l'ensemble des CRÉ des régions administratives de la grande région métropolitaine.

### Fonds de diversification économique

La CRÉ a poursuivi la gestion de cette enveloppe pour l'année 2005-2006. Ce volet du Fonds de développement régional accorde des subventions à des entreprises privées et à des organismes pour des projets visant principalement, la réalisation d'études de

faisabilité ou des projets de recherche et développement. Le comité aviseur s'est réuni à trois reprises cette année pour évaluer les demandes déposées. Il est à noter que ces projets ont permis l'octroi de l'ensemble de l'enveloppe résiduelle.

Promoteur	Projet	Subvention
Chambre de commerce de la Haute Matawinie	Plan de développement et de positionnement du Lac Taureau	26 000 \$
Tourisme Lanaudière	Étude sur les retombées du tourisme dans Lanaudière	24 464 \$
Office des producteurs de tabac jaune du Québec	Lanaupôle fibres : valorisation de la fibre végétale comme matière première	52 000 \$
Éco-Concept Inc.	Prototype d'incinérateur de ferme	53 201 \$

### Bilan 2005-2006

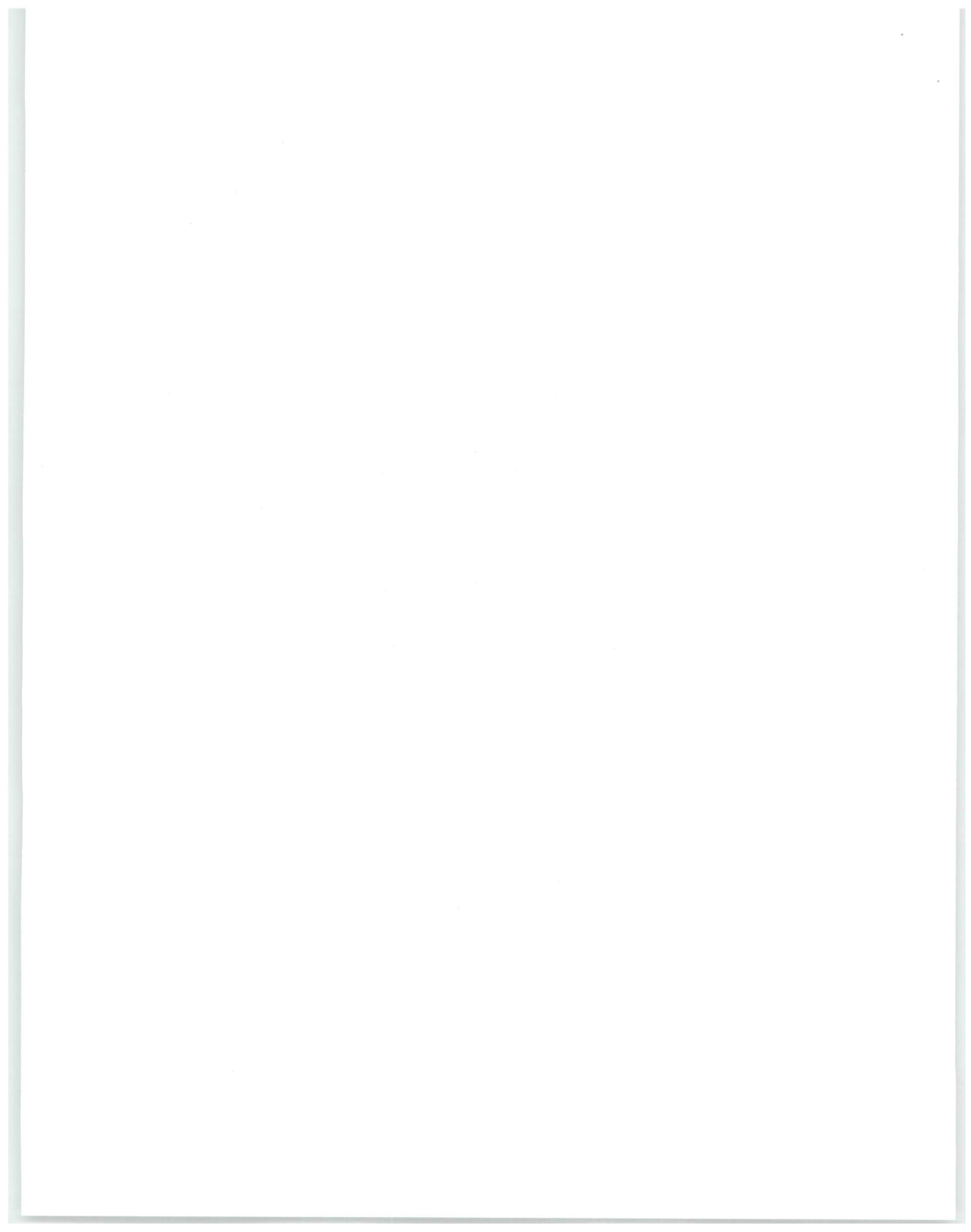
4 dossiers traités

4 subventions accordées

Total des subventions : 155 665 \$

Investissements directs : 4 4 330 \$

solde de l'enveloppe au 31 mars : 0 \$



## Programme relatif à l'implantation de commissions régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier

Au mois d'octobre 2005, l'Assemblée nationale du Québec adoptait le décret créant le **Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier**. La phase 1 de ce programme invite les régions à proposer des modalités pour la mise en place des commissions forestières régionales (CFR) et l'élaboration des plans régionaux de développement forestier (PRDF). Les propositions élaborées régionalement devront faire l'objet de consultations publiques avant d'être déposées au ministre des Ressources naturelles et de la Faune le 1<sup>er</sup> décembre 2006. La CRÉ Lanaudière a accepté, en début d'année, d'adhérer à la phase 1 de ce programme. À cet effet, une entente financière de 227 600 \$ a été signée

au mois d'avril 2006 avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Afin d'élaborer les propositions de CFR et de PRDF, la CRÉ Lanaudière a décidé de mettre sur pied le **Comité-conseil du projet de commission forestière**. Ce Comité-conseil, qui relève de la CRÉ, est composé de membres élus et de membres socioéconomiques. Il est accompagné dans ses travaux par différents ministères associés au dossier forestier. Les membres élus sont des représentants de la CRÉ, des MRC et des communautés autochtones. Les membres socioéconomiques sont des représentants des différents secteurs du milieu forestier (forêt privée, industrie, récréotourisme, faune, environnement, concertation/éducation).

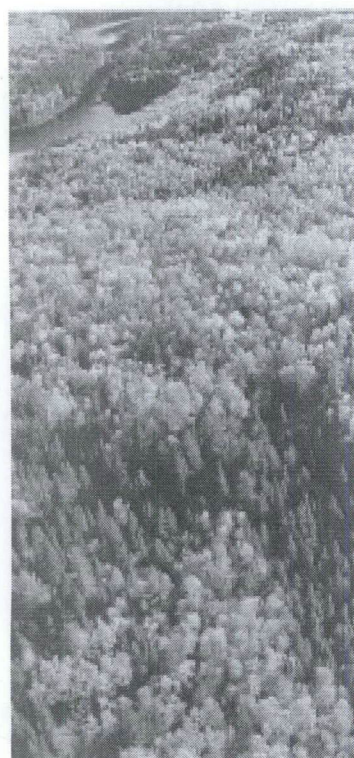


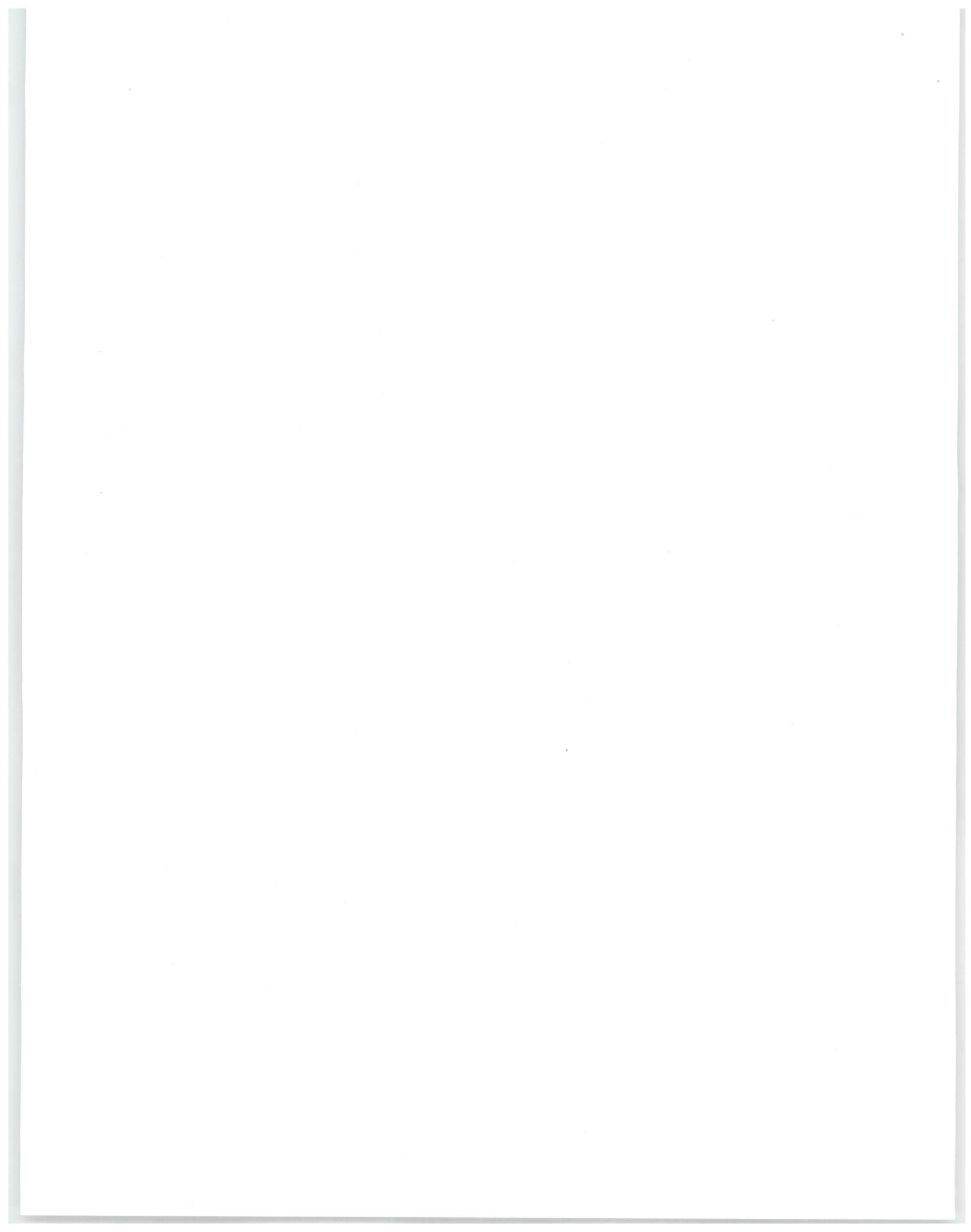
Photo : Louisiana Pacific Canada inc.

## Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts

Au mois d'avril 2006, la CRÉ Lanaudière signait une entente de 178 000 \$ avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre du **Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts**. Ce dernier invite les CRÉ à encourager la participation régionale à la gestion forestière par le biais de trois types d'activités :

- le **soutien aux organismes du milieu concernés** par la gestion des forêts : la CRÉ a créé un poste de conseiller(ère) auprès des organismes socioforestiers (récréatifs, fauniques, environnementaux et touristiques) afin que ces organismes puissent signifier clairement leurs préoccupations aux autres intervenants forestiers;

- le **support aux intervenants en éducation forestière et transfert technologique** : la CRÉ a délégué la réalisation de ce mandat à l'Association forestière de Lanaudière par l'entremise d'une entente financière;
- l'**expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement forestier** : la CRÉ a décidé de mettre en place une **Table de gestion intégrée des ressources (GIR) régionales** qui est composée de l'ensemble des intervenants et intervenantes du milieu forestier afin de favoriser une meilleure compréhension entre les partenaires forestiers régionaux, d'encourager un partage des savoirs régionaux ainsi que d'identifier et solutionner des dossiers problématiques régionaux.



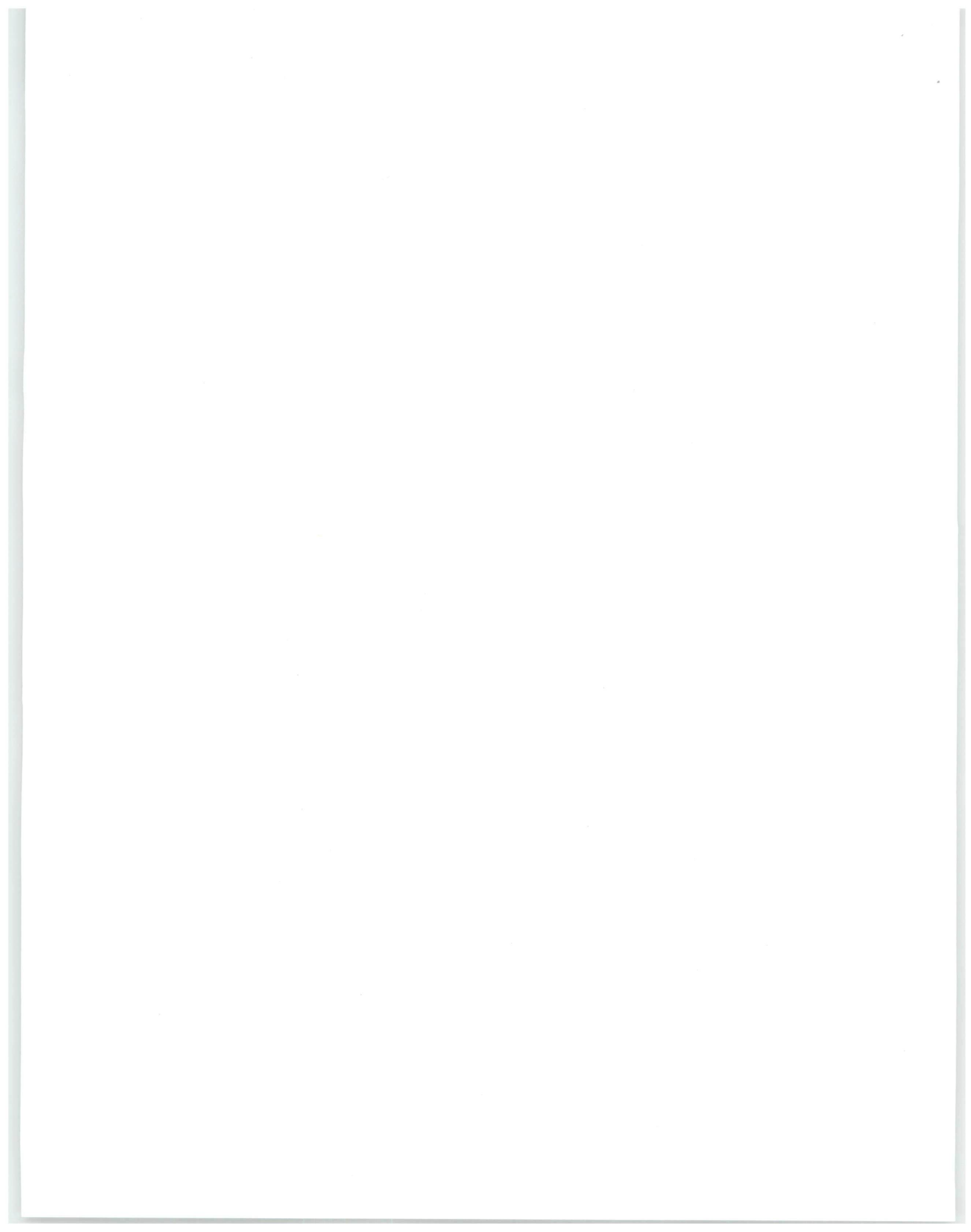
## Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II

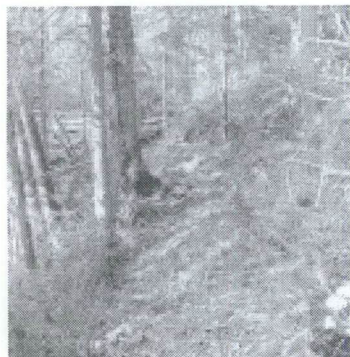
Le territoire forestier est constitué à 74 % de terrains forestiers productifs et accessibles. De cette importante proportion, le secteur public couvre 77 %, la différence étant occupée par les propriétés privées. La région compte à elle seule 3 % des emplois liés au secteur forestier du Québec, et ce, sans compter les nombreux emplois liés à la forêt vis-à-vis les activités de tourisme, de plein air, de chasse et de pêche. Favoriser l'augmentation du potentiel récréotouristique, tout en maintenant les attributions de récolte dans un cadre de gestion durable des forêts, représente un des enjeux majeurs de Lanaudière.

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II vise à donner un élan au développement économique par la mise en valeur intégrée des ressources du milieu forestier. L'accroissement de la production forestière, la création d'emplois, la diversification des activités, le partenariat et le partage du financement d'activités entre les organismes du milieu représentent quelques-uns des objectifs visés par le programme qui est financé à même les droits de coupe des bénéficiaires de contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF).

Projets financés en foresterie		
Promoteur	Projet	Subvention
Foresterie Saint-Donat	Acquisition de connaissances multifrisesources dans le cadre de la confection du plan général d'aménagement forestier (PGA F)	55 396 \$
Villégiature La Réserve	Travaux d'ajout et d'entretien sur le réseau multisport de Villégiature La Réserve	55 397 \$
MRC de D'Autray	Aménagement du Parc régional des Chutes du Calvaire	40 545 \$
Aux Deux Moulins développement	Arbraska la forêt des Aventures, sentiers et hébertisme aérien	50 728 \$
Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies	Aménagement forestier de la piste cyclable de Notre-Dame-des-Prairies	21 885 \$
Club VTT Ouareau inc.	Réalisation et réfection de sentiers VTT	57 620 \$
Association forestière de Lanaudière	Ateliers pédagogiques à caractère forestier en milieu scolaire et dans la communauté lanadoise	56 782 \$
Association forestière de Lanaudière	Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique de la région Lanaudière	17 598 \$
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière	Activités d'expérimentation, démonstration, formation sur l'enrichissement des peuplements en feuillus nobles et sur l'aménagement visant la production de bois feuillus de qualité	72 000 \$
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière	Aménagement visant la production de bois résineux de qualité et éclaircie précommerciale avec mesures d'atténuation pour la faune	64 240 \$

suite à la page 16





Sentier Collin pour la pêche à gué, Zec Collin

Projets financés en foresterie		
Promoteur	Projet	Subvention
Coopérative des trappeurs professionnels du Québec	Trappeur d'un jour	10 426 \$
Groupe DESFOR - Succursale Lanaudière-Laurentides	Diffusion du guide de martelage forêt-faune adapté aux forêts privées	4 666 \$
Parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles	Consolidation du tissu forestier	34 983 \$
Club Royaume de la motoneige COGENOR	Nouveaux sentiers	50 674 \$
Conseil Atikamekw de Manawan	Fertilisation de plantations de peupliers hybrides avec du fumier de volailles dans la région Lanaudière	13 775 \$
Camp Mariste	Mise en place d'un code de pratique Atikamekw régissant les activités de prélèvement faunique	14 620 \$
M R C Matawinie	Sentier éducatif	13 555 \$
Zec Collin	Consolidation et développement du réseau des parcs régionaux de la Matawinie	59 329 \$
Zec des Nymphes	Projet multiresource Zec Collin	12 072 \$
Zec Collin	Développement multiresource de la Zec des Nymphes	48 582 \$
Zec Collin	Réfection de ponceaux sur la Zec Collin	41 673 \$
Zec Boullé	Réfection de ponceaux sur la Zec Boullé	25 002 \$
Zec Lavigne	Réfection de ponceaux sur la Zec Lavigne et construction d'un accès permanent au secteur Sawin	56 562 \$
Regroupement régional des gestionnaires des zecs de Lanaudière	Projet de gestion intégrée des ressources des zecs de Lanaudière	57 679 \$

suite de la page 17

## Bilan 2005-2006

47 dossiers traités

24 subventions accordées

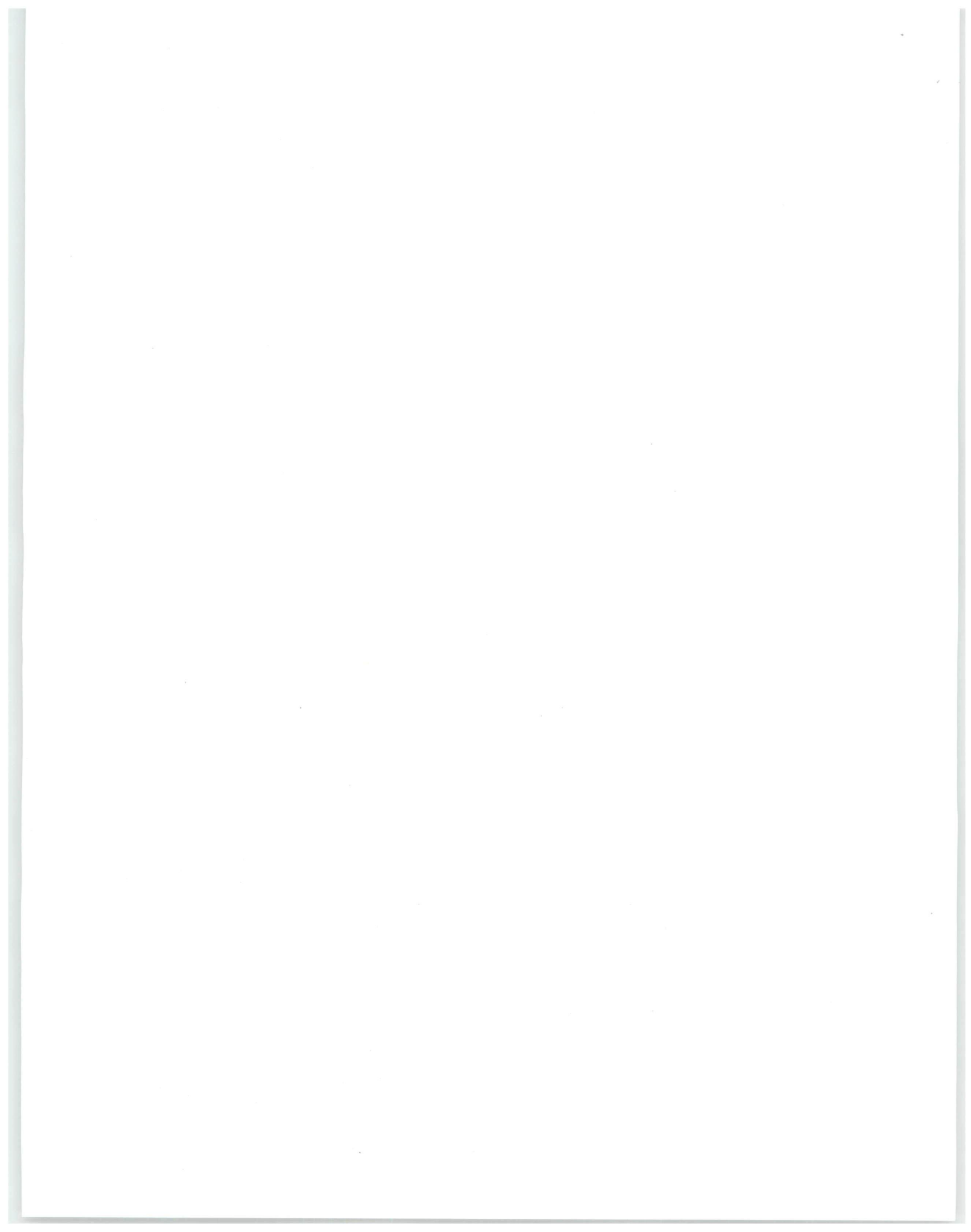
Total des subventions 909 083 \$

investissements directs 1 206 570 \$

Gestion du programme et suivi des projets 59 348 \$

Solde de l'enveloppe au 31 mars 2006 37 147 \$

Retombées potentielles plus de 162 emplois (4 500 jours-personne)





## Fonds de développement régional (FDR)

### Volet «Projets structurants»

La CRÉ a procédé à un appel de projets structurants en mai 2005 et l'enveloppe réservée était de 400 000 \$. L'aide financière fut accordée à des organismes publics de la région pour des projets jugés structurants

sur le plan régional. La CRÉ a octroyé des subventions à huit organismes pour la réalisation de projets. Le total des subventions est de 395 000 \$ pour des investissements de l'ordre de 987 311 \$.

Liste des projets FDR structurants acceptés			
Promoteur	Projet	Subvention	Investissements
MRC de D'Autray	Acquisition du parc régional des Chutes du Calvaire	100 000 \$	202 000 \$
MRC de L'Assomption	Plan de gestion, de mise en valeur et inventaire des ressources archéologiques de la MRC de L'Assomption	28 360 \$	56 716 \$
Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL)	Outils pratiques de formation, de gestion, d'information et de réflexion	5 000 \$	25 000 \$
Centre sportif et communautaire de Brandon	Consolidation du Centre sportif et communautaire de Brandon par la diversification des sources de revenus	100 000 \$	255 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	Vision 2009	6 325 \$	12 680 \$
Centre régional de formation de Lanaudière	Développement durable	30 315 \$	85 915 \$
Radio Nord-Joli inc.	Relocalisation des studios et équipements de Radio Nord-Joli inc.	25 000 \$	50 000 \$
COFJO - Hiver 2007	Comité organisateur de la 42 <sup>e</sup> finale des jeux du Québec d'hiver 2007 dans la MRC de L'Assomption	100 000 \$	300 000 \$

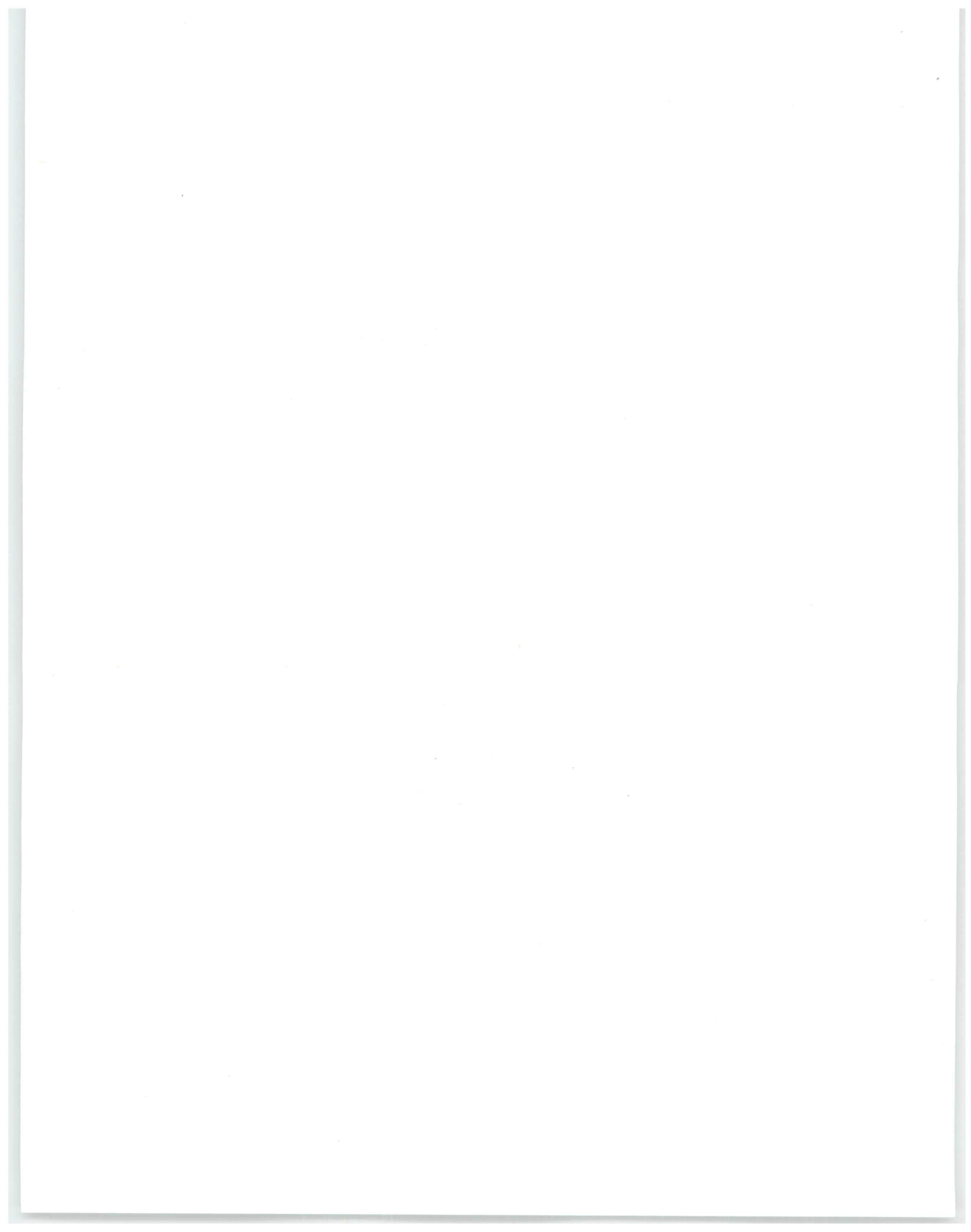
### Bilan 2005-2006

24 dossiers traités

8 subventions accordées

Total des subventions 395 000 \$

Investissements directs 987 311 \$



## Forum jeunesse

### Forum jeunesse Lanaudière

L'année 2005-2006 du Forum jeunesse Lanaudière aura été une année remplie de défis. Parmi les principales réalisations, on note la mise en place d'une nouvelle structure, des améliorations sur le plan de la régie interne et la réalisation de projets tels que, **Électeurs en herbe**, lors des élections municipales et fédérales.

Lors de la dernière année, le Forum jeunesse a assuré une présence au niveau provincial, une des ressources siégeant depuis juin 2005 au sein de l'exécutif de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRO). Il participe également à certains comités nationaux, tels le comité sur l'implication citoyenne des jeunes et le comité pour les nouvelles conventions tripartites.

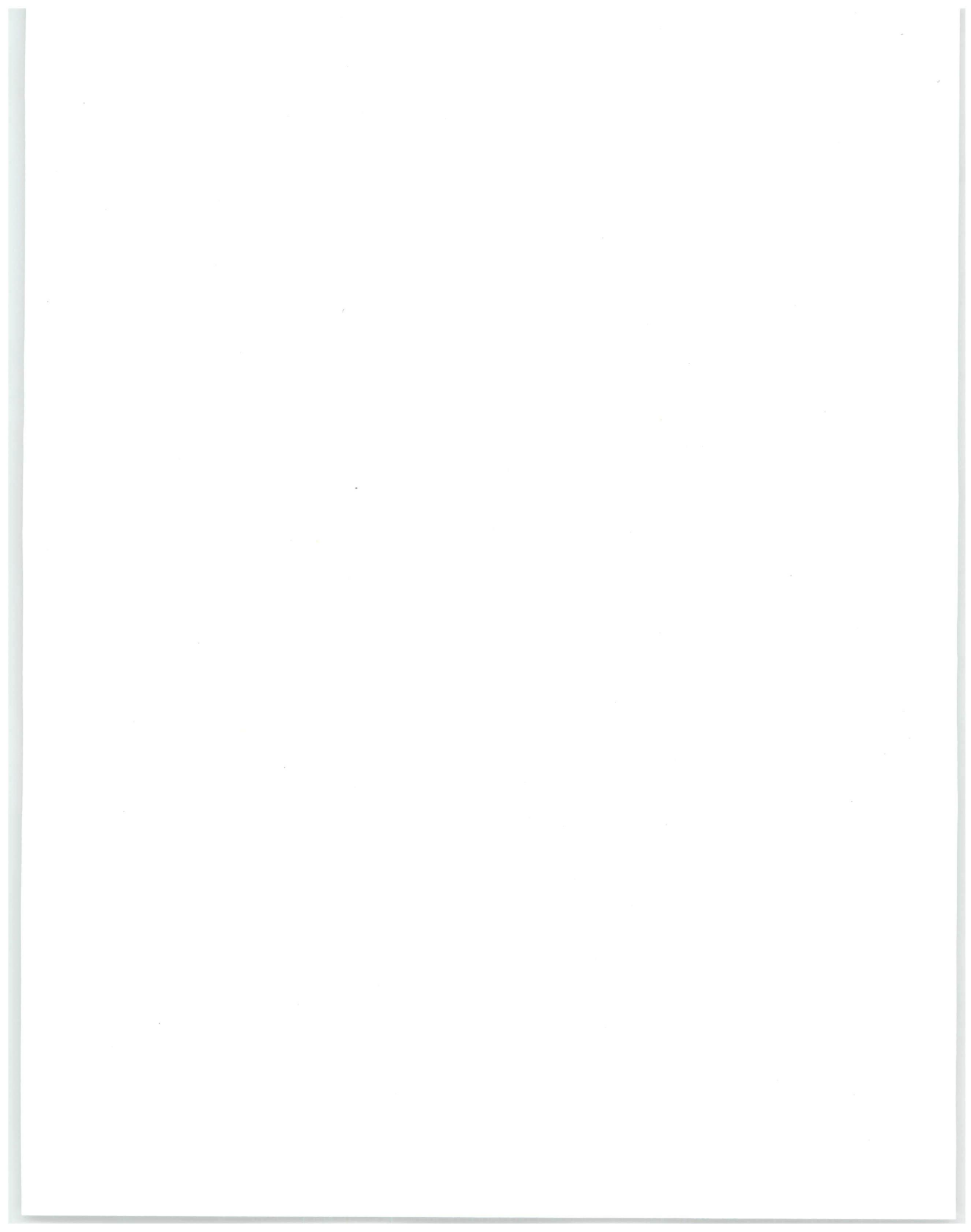
Le projet **Prends ta place** qui vise à augmen-

ter le nombre de sièges dans les instances décisionnelles, inclut également un volet **relève municipale**, dont les membres du comité sont issus du milieu municipal. Afin de mieux informer les jeunes de 18 à 35 ans qui souhaitaient une implication concrète au niveau municipal, le comité a conçu un guide explicatif. À la suite des élections, 15 jeunes Lanaudois et Lanaudoises ont été élus conseillers (ères) et un, à titre de maire.

Le Forum jeunesse a également organisé, pour une deuxième année consécutive, un événement jeunesse, le gala Florilège. Cette activité, qui s'est déroulée au mois de juin 2006 et qui a permis de réunir plus de 200 personnes, a comme objectif de valoriser et reconnaître les jeunes Lanaudois et Lanaudoises qui s'illustrent dans différents domaines. En tout, 11 lauréats (es) ont été mis (es) en évidence lors de cette soirée.



Conférence de presse pour la présentation du bilan du FRIJ





## Fonds régional d'investissement jeunesse

Pour faire suite au désengagement de certains projets ayant été acceptés antérieurement, le Forum jeunesse Lanaudière a procédé à un nouvel appel de projets à l'hiver 2006. La somme disponible était de 70 136 \$. Les organismes étaient invités à déposer des projets afin d'obtenir une aide financière maximale de 10 000 \$. Le FRIJ a reçu 29 demandes

correspondant à une somme financière de 237 874 \$ et des investissements totaux de 500 843 \$. Le comité avisé a tenu une rencontre de priorisation de projets en mai 2006 et a déposé ses recommandations au conseil d'administration de la CRÉ en juin 2006 (les subventions accordées apparaîtront au bilan de l'année prochaine).

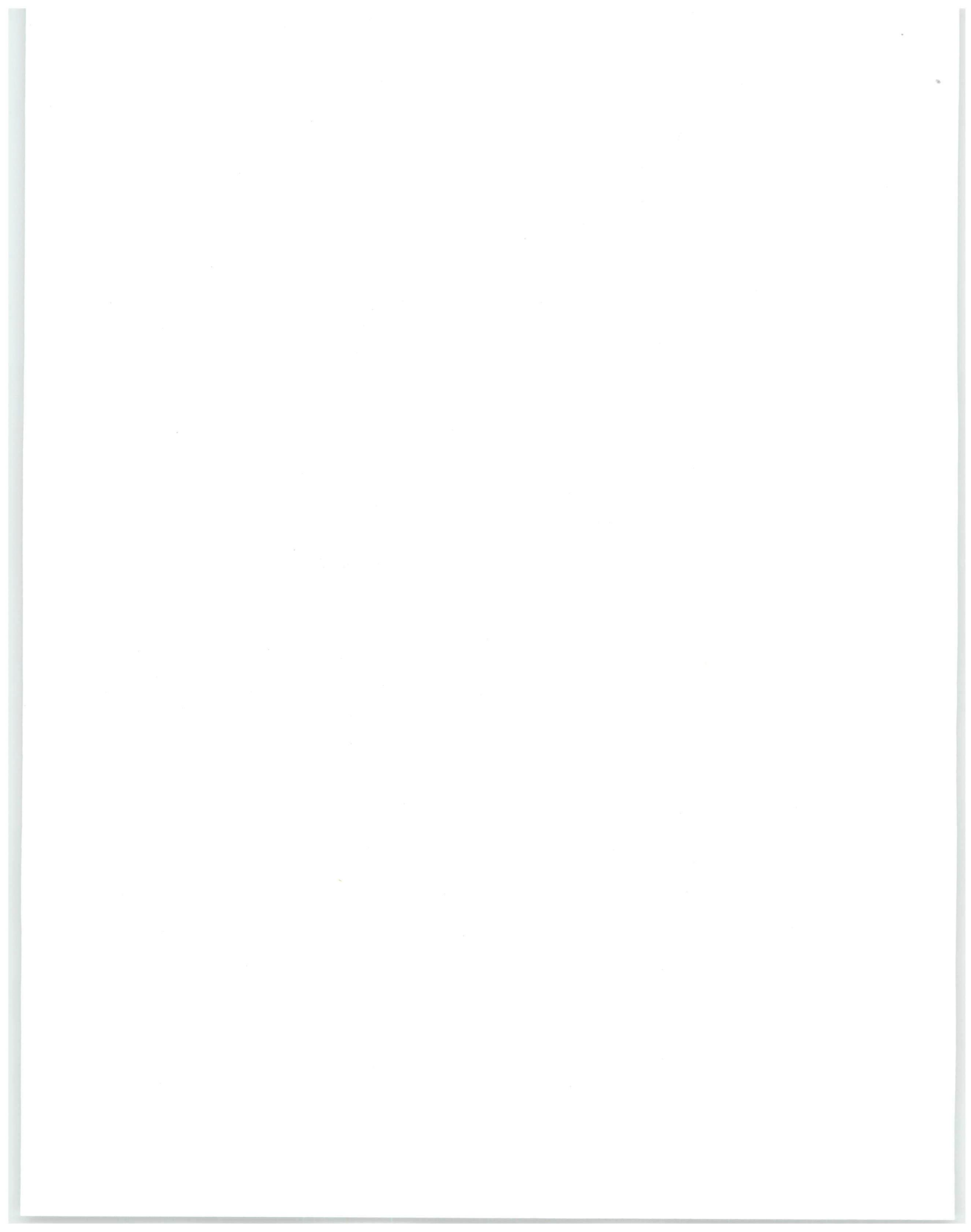
## Actions jeunesse structurantes

Le gouvernement du Québec a demandé aux forums jeunesse régionaux de développer des actions jeunesse structurantes (AJS). L'AJS est un outil flexible qui permet d'investir des sommes importantes afin de contrer des problématiques spécifiques en milieu jeunesse. Ce nouvel outil permettra aux partenaires provinciaux, régionaux ou locaux, d'unir leurs efforts et leurs connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des jeunes.

Cette année, à la suite de consultations publiques, le Forum jeunesse Lanaudière a investi une somme de 160 000 \$ dans l'entente spécifique sur la valorisation de l'éducation. Ainsi, en tant que table de concertation jeunesse de la CRÉ Lanaudière, le Forum jeunesse Lanaudière souhaitait se joindre aux nombreux

partenaires afin de prévenir l'abandon scolaire et faire obstacle à la non-diplomation.

Par ailleurs, après avoir fait un constat du manque d'accessibilité aux loisirs pour nos jeunes Lanaudois et Lanaudoises, le Forum jeunesse Lanaudière a réservé une somme de 160 000 \$ pour développer une action jeunesse structurante visant à favoriser le sentiment d'appartenance des jeunes à leur communauté par une plus grande accessibilité aux loisirs. Les travaux qui sont débutés visent à baliser les activités à entreprendre pour contrer cette problématique. La réalisation de ce travail se fait en collaboration avec l'organisme régional Loisir et Sport Lanaudière, partenaire de premier plan dans la mise en œuvre de cette AJS.



# Conseil d'administration

## Milieu municipal-membres votants

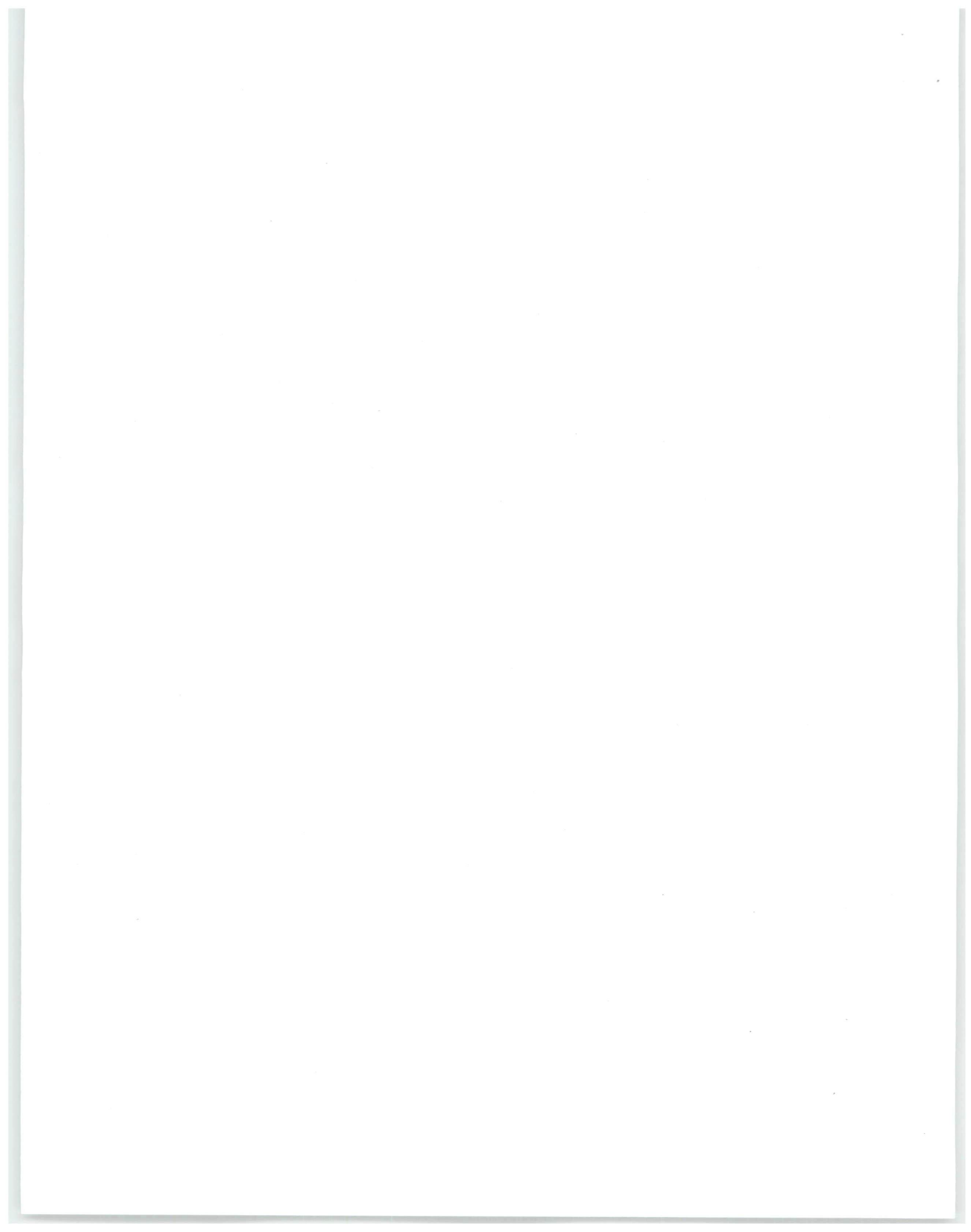
NOM	Séances	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	Présences	Nombre de renc.	Total
André Asselin, maire - Saint-Félix-de-Valois	0	0	0	X	-	-	-	-	3	4	3/4
André Auger, préfet - MRC de Montcalm	X	X	X	0	X	0	0	0	3	7	3/7
Pierre Beaulieu, maire - Saint-Jacques	-	-	-	-	-	0	0	0	2	2	2/2
Alain Bédaride, maire - Saint-Paul-de-Joliffe	-	-	-	-	0	0	0	0	3	3	3/3
Richard Bérard, maire - Saint-Denis	-	-	-	-	0	0	X	X	2	3	2/3
François Benjamin, préfet - MRC d'Autry	X	X	X	X	X	-	-	-	0	5	5/5
Norman Bischoff, maire - Laviolette	-	-	-	-	X	0	0	0	2	3	2/3
Daniel Bozon, préfet - MRC de Matawinie	X	0	0	0	0	-	-	-	3	4	3/4
Marc Campagna, conseiller - Ville de Terrebonne	X	0	0	0	0	0	X	X	5	7	5/7
Agathe Desautels-Picotte, mairesse - Saint-Théodore	0	0	0	X	-	-	-	-	3	4	3/4
Christel Deschamps, préfète - MRC de L'Assomption	X	X	X	X	X	X	X	X	7	7	5/7
Gaston Durand, maire - Ville Saint-Gabriel	X	0	0	0	0	-	-	-	3	4	3/4
Gilles Friche, maire - Saint-Félix-de-Valois	-	-	-	-	-	0	0	0	3	3	3/3
Pierre Gosselin, maire - L'Assomption	-	-	-	-	-	0	0	0	3	3	3/3
Gaëtan Groux, maire - Ville Saint-Gabriel	-	-	-	-	X	0	0	0	2	3	2/3
Normand Granger, maire - Charlemagne	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	7/7
André Héroux, préfet - MRC de Joliffe	0	0	0	0	0	0	X	0	5	7	5/7
Marc Jetté, maire - Sainte-Julienne	0	X	0	0	-	-	-	-	7	4	3/4
Jean-Luc Laproche, conseiller - Ville de Terrebonne	X	0	0	0	X	0	0	0	5	7	5/7
Alain Lacroix, maire - Notre-Dame-des-Frères	X	X	0	X	0	X	0	0	5	7	5/7
René Lavoie, maire - Joliffe	X	0	0	0	X	0	0	0	5	7	5/7
Jeanne Lortie, conseillère - Repentigny	X	0	X	0	0	0	X	X	4	7	4/7
Alain Lessard, maire - Saint-Roch-de-L'Assomption	0	0	0	0	0	0	-	-	5	5	5/5
Donald Mathé, conseiller - Mascouche	0	X	0	X	0	0	0	0	6	7	5/7
Lucie Maje, mairesse - Raouin	X	0	0	0	0	0	0	X	5	7	5/7
Richard Mercier, maire - Mascouche & président GRE	0	0	0	0	X	0	0	0	5	7	5/7
Pierre Michon, maire - Laviolette	0	0	0	0	-	-	-	-	4	4	4/4
Lionel Martel, maire - L'Assomption	X	0	0	0	0	-	-	-	3	4	3/4
Pierre Massé, maire - Sainte-Julienne	-	-	-	-	X	0	0	0	2	3	2/3
Gaëtan Morin, préfet - MRC de Matawinie	-	-	-	-	0	0	X	X	2	3	2/3
Paul Émile Ouellet, Conseil de la Nation Abénaquis	X	X	X	X	X	0	X	X	7	7	5/7
Jacques Ouellet, maire - Saint-Céleste	0	X	0	X	-	-	-	-	2	4	2/4
Yvon Poirier, maire - Berthierville	X	0	0	0	0	0	0	0	7	7	7/7
Pierre Poudrier, maire - Saint-Denis	0	X	0	0	0	-	-	-	4	4	4/4
Jean-Marc Robitaille, préfet - MRC Les Appalaches	X	0	X	X	X	X	X	X	7	7	5/7
Martin Saint-Pierre, maire - Saint-Céleste	-	-	-	-	X	0	0	0	2	3	2/3
André Villeneuve, préfet - MRC d'Autry	-	-	-	-	-	0	0	0	2	2	2/2
Benoît Vézina, maire - Ville de L'Épiphanie	X	X	X	X	X	X	X	X	0	7	0/7
Nombre de présences	12	10	10	10	17	23	19	12/4	100		
% de participation du milieu municipal	44%	37%	37%	37%	53%	69%	70%				48%

X = ABSENTIE      0 = PRÉSENTIE      S = SUBSTITUT      V = VACANT

## Socioéconomique-membres votants

NOM	Séances	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	Présences	Nombre de renc.	Total
Pierre Beaulieu, Commission scolaire des Appalaches	0	0	0	0	X	-	-	-	4	5	4/5
Jeffrey Bouchard, Commission Économique	-	-	-	-	0	0	0	0	3	3	3/3
Genevieve Bourcier, Conseil de la culture de Lanaudière	-	-	0	0	0	X	0	0	5	5	5/5
Andrée Courcy, Comité de développement communautaire de Lanaudière	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	7/7
Colin Duro, Lanaudière Économique	0	X	X	X	-	-	-	-	7	4	3/4
Jean-François Falardeau, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière	-	-	-	-	-	X	X	-	0	2	0/2
Mario Gauthier, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière	X	X	-	-	-	-	-	-	0	2	0/2
Rajman Gosselin, Association forestière de Lanaudière	-	-	-	0	0	0	0	0	4	4	4/4
Mario Harvey, Conseil régional de développement de Lanaudière	0	0	X	X	X	0	0	0	4	7	4/7
Jean Jodé, Commission scolaire des Appalaches	0	X	0	0	0	0	0	0	7	7	7/7
Pierre Kopp, Conseil de la culture de Lanaudière	X	0	-	-	-	-	-	-	7	2	1/2
François Lefebvre, Table régionale des organismes communautaires Lanaudière	0	0	X	X	0	0	0	0	5	7	5/7
Madeleine Larochette, Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	7/7
Benoît Michaud, Association forestière de Lanaudière	0	X	X	-	-	-	-	-	2	3	2/3
Clairine Piché, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière	-	-	X	X	X	-	-	-	0	3	0/3
Évangéline Richard, Tourisme Lanaudière	X	0	0	0	X	0	0	0	4	7	4/7
Daniel Tardif, Commission scolaire des Appalaches	-	-	-	-	-	0	X	-	7	2	1/2
Carole Tremblay, Cégep régional de Lanaudière	0	0	0	X	0	0	0	0	5	7	4/7
Nombre de présences	9	9	8	7	9	17	10	5/0	80	54	
% de participation du secteur socioéconomique	75%	75%	67%	58%	75%	62%	63%				73%

X = ABSENTIE      0 = PRÉSENTIE      S = SUBSTITUT



# Conseil d'administration

## Députation-membres non votants

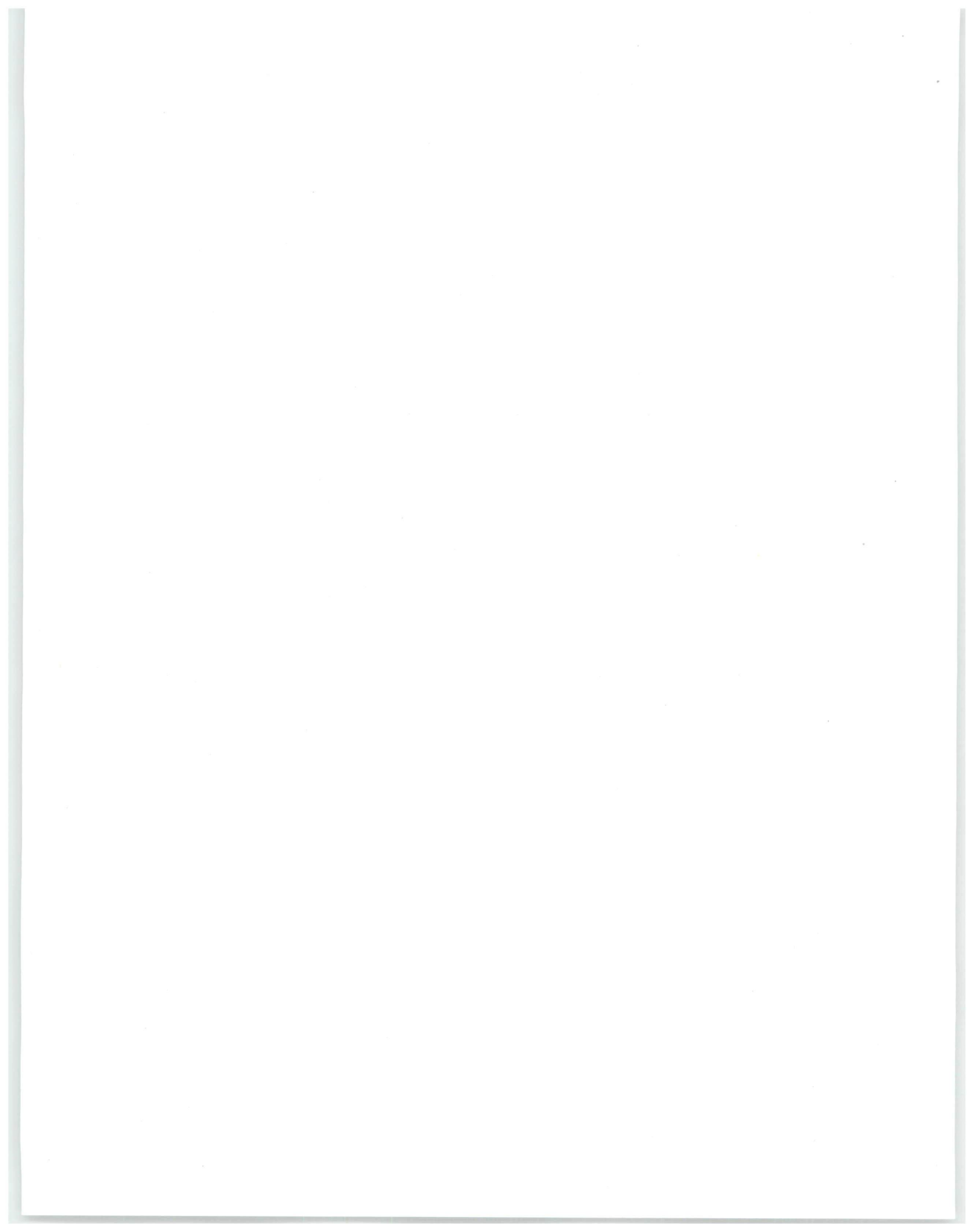
NOM	Séances	9e	10e	11e	12e	12e	14e	15e	Présences	Nombre de renc.	Total
Alexandre Bourdeau, comté de Berthier		x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Jocelyne Caron, comté de Terrebonne		x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Cléopâtre Gosselin, comté de Berthier		x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
François Lussault, comté de Roussillon		x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Jean-Claude Saint-André, comté de L'Assomption		x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Luc Thériault, comté de Mississauga		x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Jonathan Veinot, comté de Joliette		x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Nombre de présences		7	7	7	7	7	7	7	75	68	
% de participation de la députation		57%	57%	77%	43%	42%	71%	41%			57%
Nombre présences % DE PARTICIPATION DE L'ENSEMBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		25	30	22	25	29	28	32	212	322	65%

X = ABSENTIE I O = PRÉSENTIE S = SUBSTITUT

## Comité exécutif

NOM	Séances	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	Présences	Nombre de renc.	Total
André Auger président - MRC de Montcalm		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
François Bojarski président - MRC d'Autry		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Daniel Bourcier président - MRC de Matawinie		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Marc Champagne Conseiller - Ville de Terrebonne												
Annette Courty Conseil de développement local Montcalm		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Christel Deschamps présidente - MRC de L'Assomption		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Normand Gauthier Maire - Ville de Charlevoix												
Mario Harvey Conseil de développement de Lanaudière		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
André Hébert président - MRC de Joliette		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Mario Christian Larocque Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière												
Alice Lévesque maire - Notre-Dame-des-Plaines		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Richard Morissette maire - Messouche & résident CRÉ		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Gabriel Morin président - MRC de Matawinie		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Jean-Marc Rivest président - MRC Les Îles-de-la-Madeleine		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
André Villeneuve président - MRC d'Autry		x	x	x	x	x	x	x	x	7	7	77
Nombre de présences		7	9	10	11	8	10	10	10	75	68	
% de participation		64%	82%	91%	100%	73%	91%	91%	91%			85%

X = ABSENTIE I O = PRÉSENTIE S = SUBSTITUT



# Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2006

## FONCTIONNEMENT

### PRODUITS

Subventions du gouvernement du Québec	631 920 \$
Part du FRD au fonctionnement	27 339 \$
Revenus d'intérêts	17 762 \$
Autres produits	24 346 \$
Planification stratégique	
Mandats spéciaux	
Services de garde	20 817 \$
Forum Jeunesse	137 327 \$
Foresterie - Volet II	59 348 \$
Commission forestière	11 379 \$
Autres	66 927 \$

**TOTAL DES PRODUITS** 997 156 \$

### CHARGES

Salaires et charges sociales	435 012 \$
Instances	60 507 \$
Administration	181 503 \$
Planification stratégique	24 346 \$
Mandats spéciaux	
Services de garde	20 817 \$
Forum jeunesse	137 327 \$
Foresterie - Volet II	59 348 \$
Commission forestière	11 379 \$
Autres	66 927 \$

**TOTAL DES CHARGES** 997 156 \$

**INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES** - \$

## VERSEMENTS DE SUBVENTIONS PAR PROGRAMME

Projets du FDR reliés aux Ententes spécifiques	562 841 \$
Projets du FDR reliés au volet Structurant	196 013 \$
Projets du FDR reliés au volet Autres activités	291 938 \$
Projets du FDR reliés au Fonds de diversification	676 480 \$
Projets reliés à la Mise en valeur du régime forestier - Volet II	879 300 \$
Projets reliés au Fonds régional d'investissement jeunesse	636 155 \$
<b>Total des subventions versées par programme</b>	<b>3 306 727 \$</b>

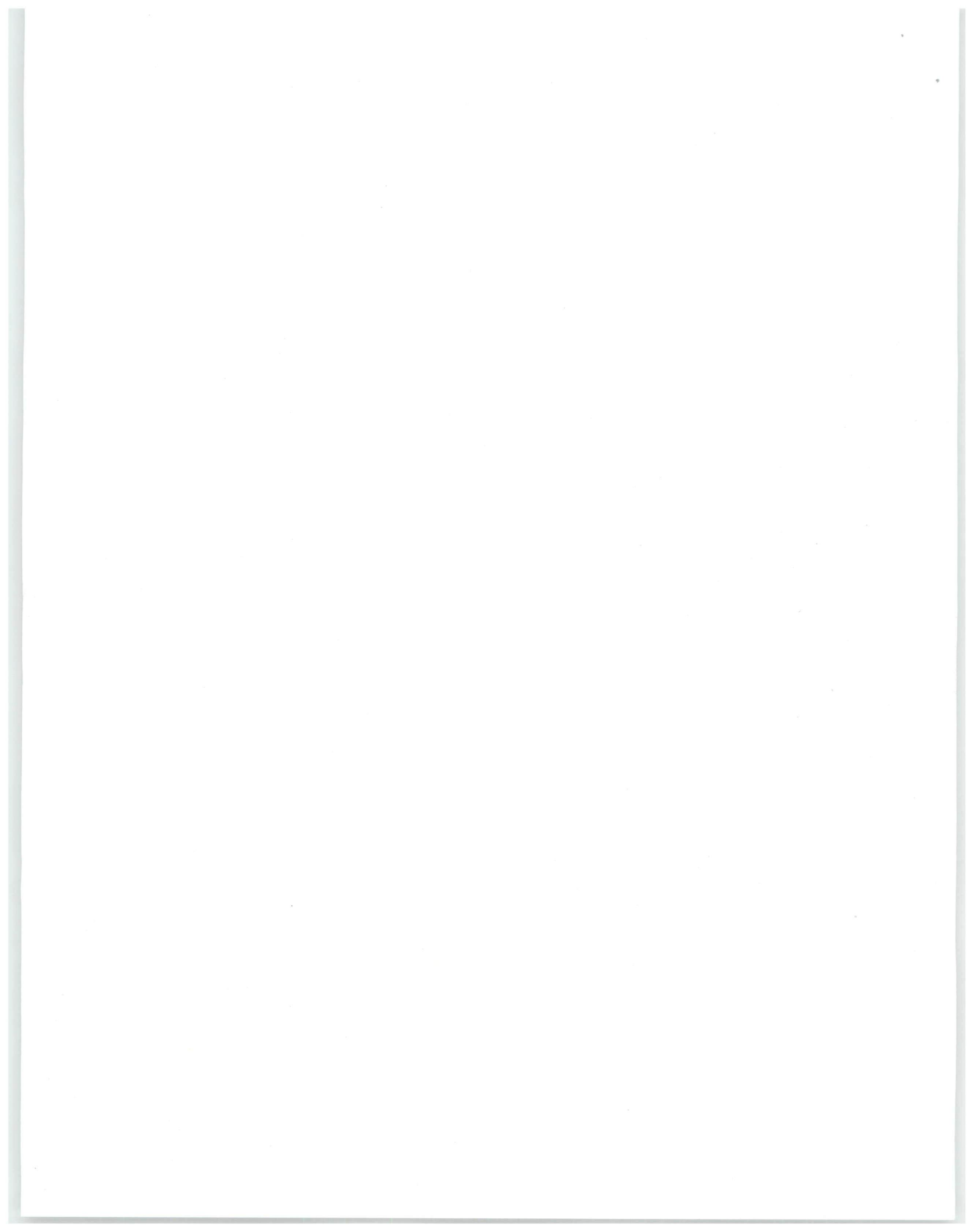
## BILAN DU FDR

### Enveloppe FDR 1995-2005

Engagements FDR irrévocables non liquidés au 1er avril 2005	1 202 976 \$
Nouveaux engagements pris pendant l'année	1 141 585 \$
Modification aux engagements antérieurs	(29 255) \$
Subventions versées	(1 501 152) \$
<b>Engagements FDR irrévocables non liquidés au 31 mars 2005</b>	<b>814 154 \$</b>

### Enveloppe FDR 2005-2006

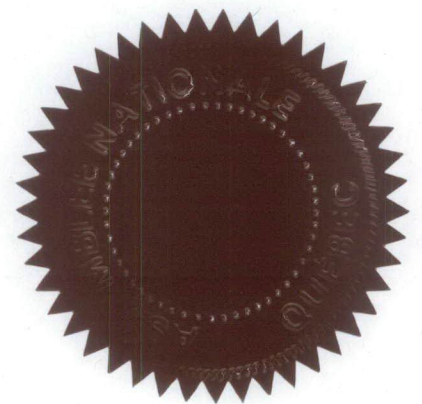
Solde de l'enveloppe 2004-2005 non engagée au 1er avril 2005	931 825 \$
Enveloppe FDR 2005-2006	1 488 371 \$
Enveloppe FDR disponible 2005-2006 au 1er avril 2005	2 420 196 \$
Subvention de fonctionnement 2005-2006 engagée	(631 920) \$
Ententes spécifiques engagées	(495 000) \$
Autres activités engagées	(429 685) \$
<b>Solde de l'enveloppe 2005-2006 non engagée par protocole</b>	<b>862 591 \$</b>

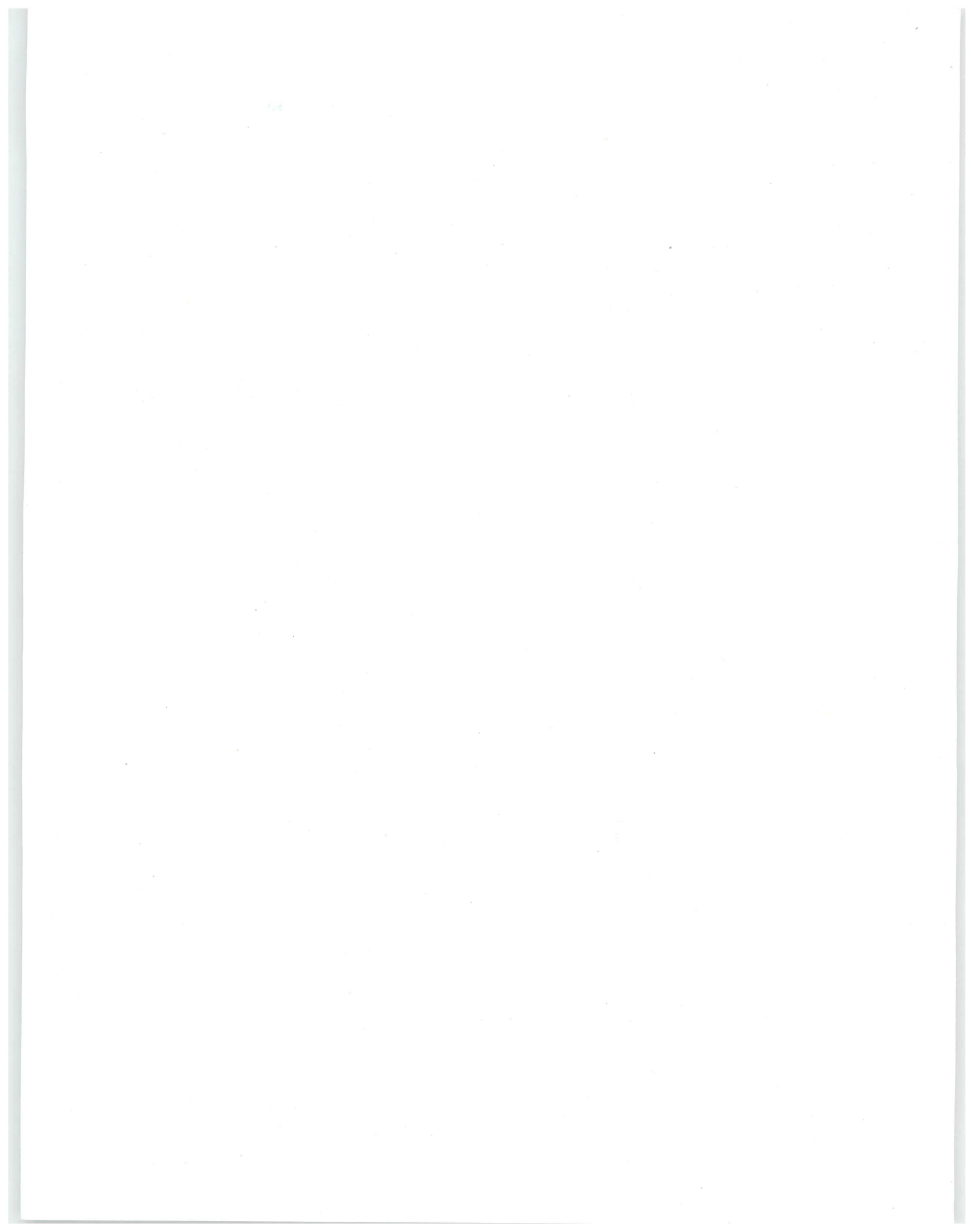


**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE**

**États financiers**

**31 mars 2006**







**MARTIN, BOULARD & ASSOCIÉS**  
COMPTABLES AGRÉÉS SENCRL

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de  
Conférence régionale des élus Lanaudière

Nous avons vérifié le bilan de CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

37, Place Bourget Sud  
Suite 200, Joliette  
(Québec) J6E 5G1

☎ (450) 759-2825  
MTL (450) 586-6112  
📠 (450) 752-1235  
✉ info@mba.qc.ca

*Martin, Boulard & Associés*

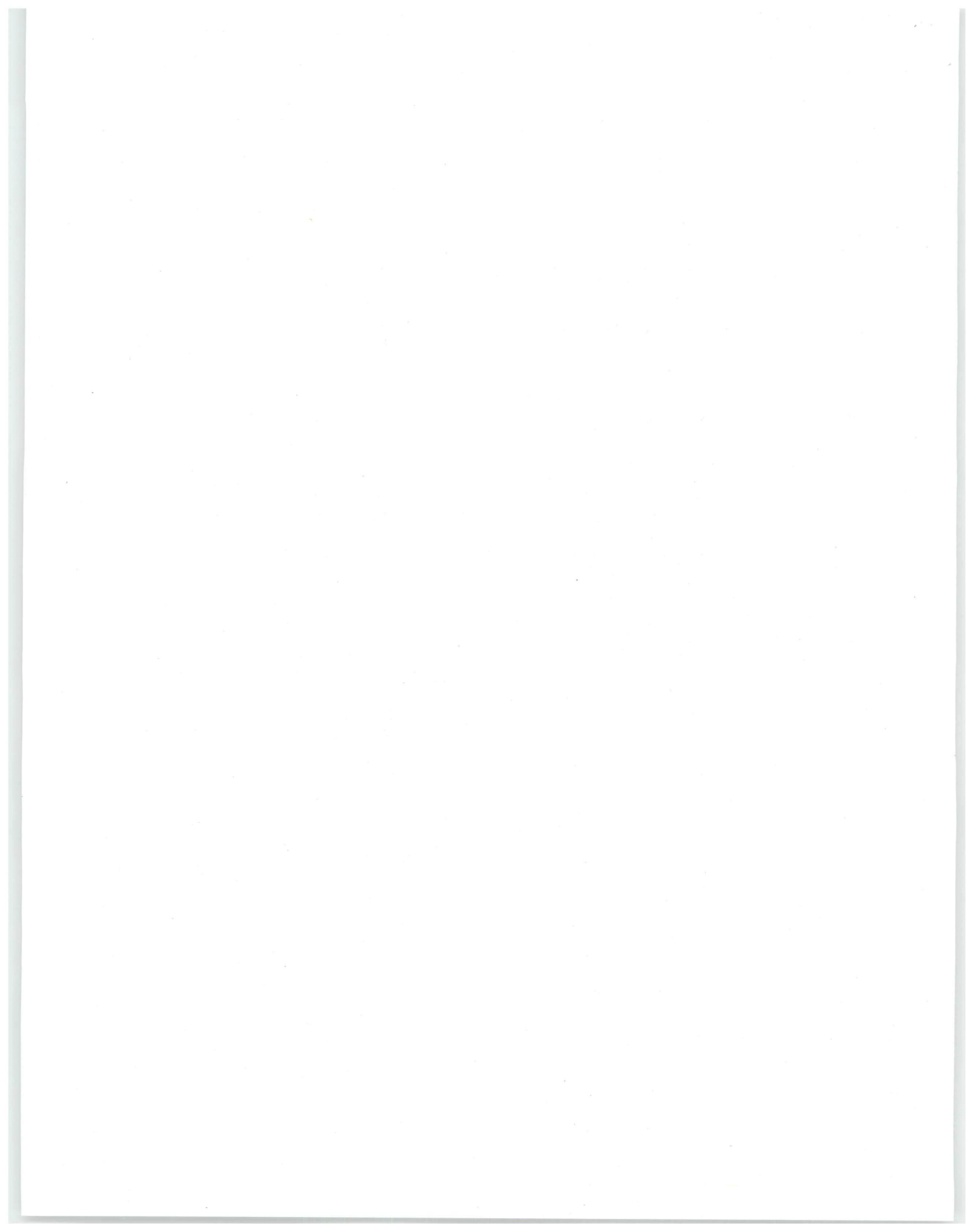
SUCCURSALES :

3580, rue Queen  
Rawdon (Québec)  
J0K 1S0

631, rue Brassard  
St-Michel-des-Saints  
(Québec) J0K 3B0

Comptables agréés

Joliette, le 3 mai 2006



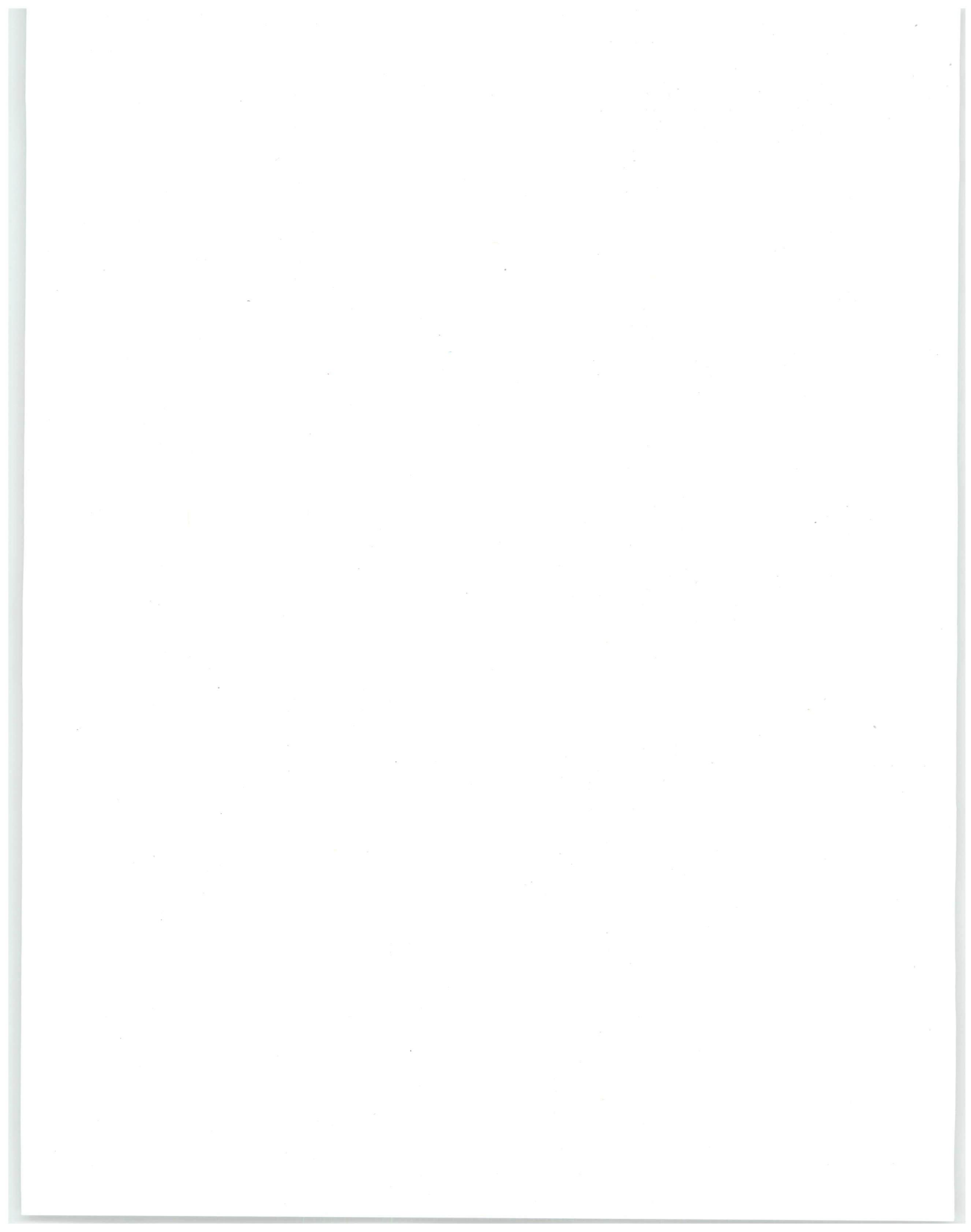
## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006 (12 mois)	2005 (9 mois)
<b>Produits</b>		
Subvention du Gouvernement du Québec		
Fonds de développement régional	2 362 502 \$	925 824 \$
Subventions - projets spécifiques (annexe A)	1 877 587	1 064 592
Subvention projets FAE-FIR	25 204	-
Intérêts	27 339	17 037
Autres produits	28 595	21 730
	<b>4 321 227</b>	<b>2 029 183</b>
<b>Charges</b>		
Subventions aux projets	3 300 229	1 430 478
Coût de fonctionnement - projets spécifiques (annexe B)	318 773	175 161
Salaires et charges sociales	435 012	260 495
Instances démocratiques (annexe C)	60 507	22 614
Administration (annexe D)	181 502	140 435
Projet FAE	25 204	-
Règlement de litige	-	80 000
	<b>4 321 227</b>	<b>2 109 183</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>- \$</b>	<b>(80 000) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.





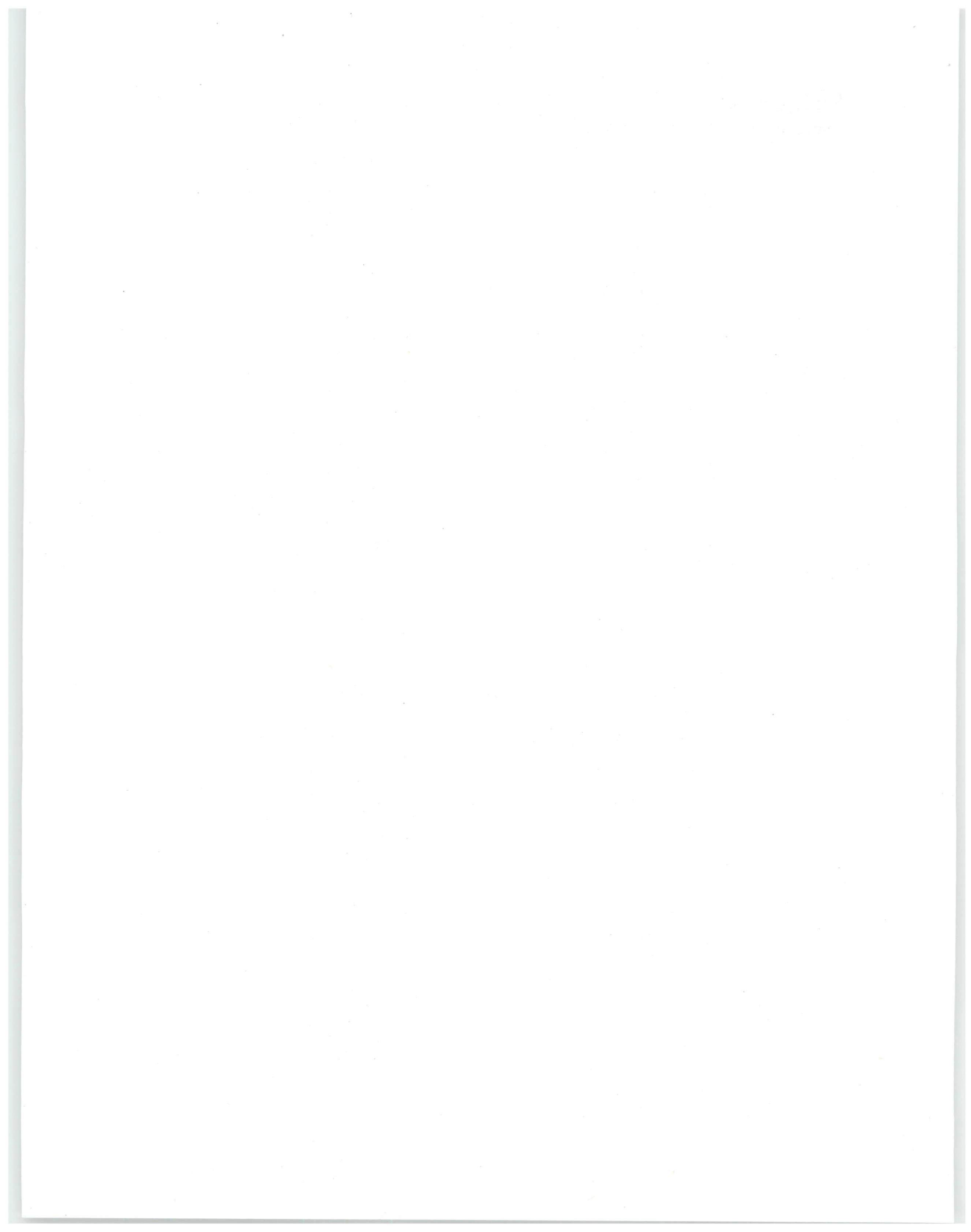
## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

Évolution des actifs nets de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	Investis en immobilisations corporelles	Affectés	Non affectés	2006	2005
Solde au début	57 293 \$	246 504 \$	10 375 \$	314 172 \$	394 172 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(11 829)	-	11 829	-	(80 000)
Solde à la fin	45 464 \$	246 504 \$	22 204 \$	314 172 \$	314 172 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.





## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

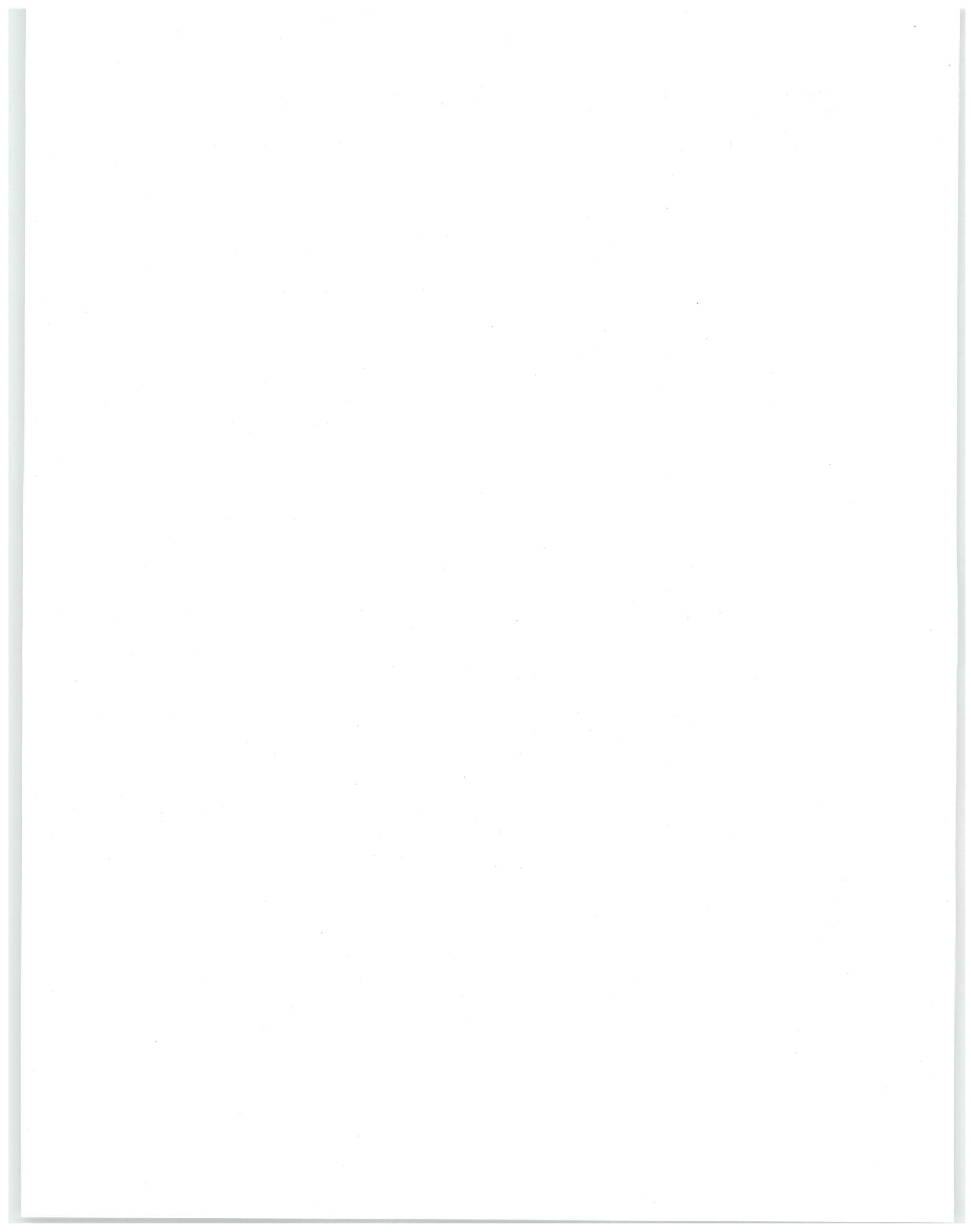
### Flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006 (12 mois)	2005 (9 mois)
<b>Activités d'exploitation</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	-	\$ (80 000) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 829	10 375
Rentrées afférentes aux résultats (sorties)	11 829	(69 625)
Variation nette des postes du fonds de roulement liés au fonctionnement	(489 797)	1 105 656
	(477 968)	1 036 031
<b>Activités d'investissement</b>		
Encaissements sur les placements	-	40 730
Dépôts à terme	770 405	(600 220)
	770 405	(559 490)
<b>Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>292 437</b>	<b>476 541</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>2 035 613</b>	<b>1 559 072</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>2 328 050 \$</b>	<b>2 035 613 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.





# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

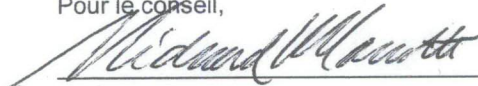
Bilan au 31 mars 2006

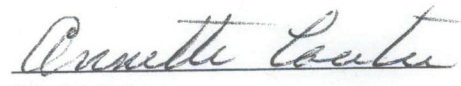
	2006	2005
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	2 328 050 \$	2 035 613 \$
Dépôts à terme	-	770 405
Débiteurs	28 414	18 293
Frais payés d'avance	65 651	5 928
	<b>2 422 115</b>	<b>2 830 239</b>
<b>Immobilisations corporelles (note 3)</b>	<b>45 464</b>	<b>57 293</b>
	<b>2 467 579 \$</b>	<b>2 887 532 \$</b>
<b>Passif</b>		
<b>Court terme</b>		
Comptes-fournisseurs et frais courus	111 058 \$	70 320 \$
Apports reportés (note 5)	2 042 349	2 503 040
	<b>2 153 407</b>	<b>2 573 360</b>
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations corporelles	45 464	57 293
Affectés (note 6)	246 504	246 504
Non affectés	22 204	10 375
	<b>314 172</b>	<b>314 172</b>
	<b>2 467 579 \$</b>	<b>2 887 532 \$</b>

Éventualité (note 9)

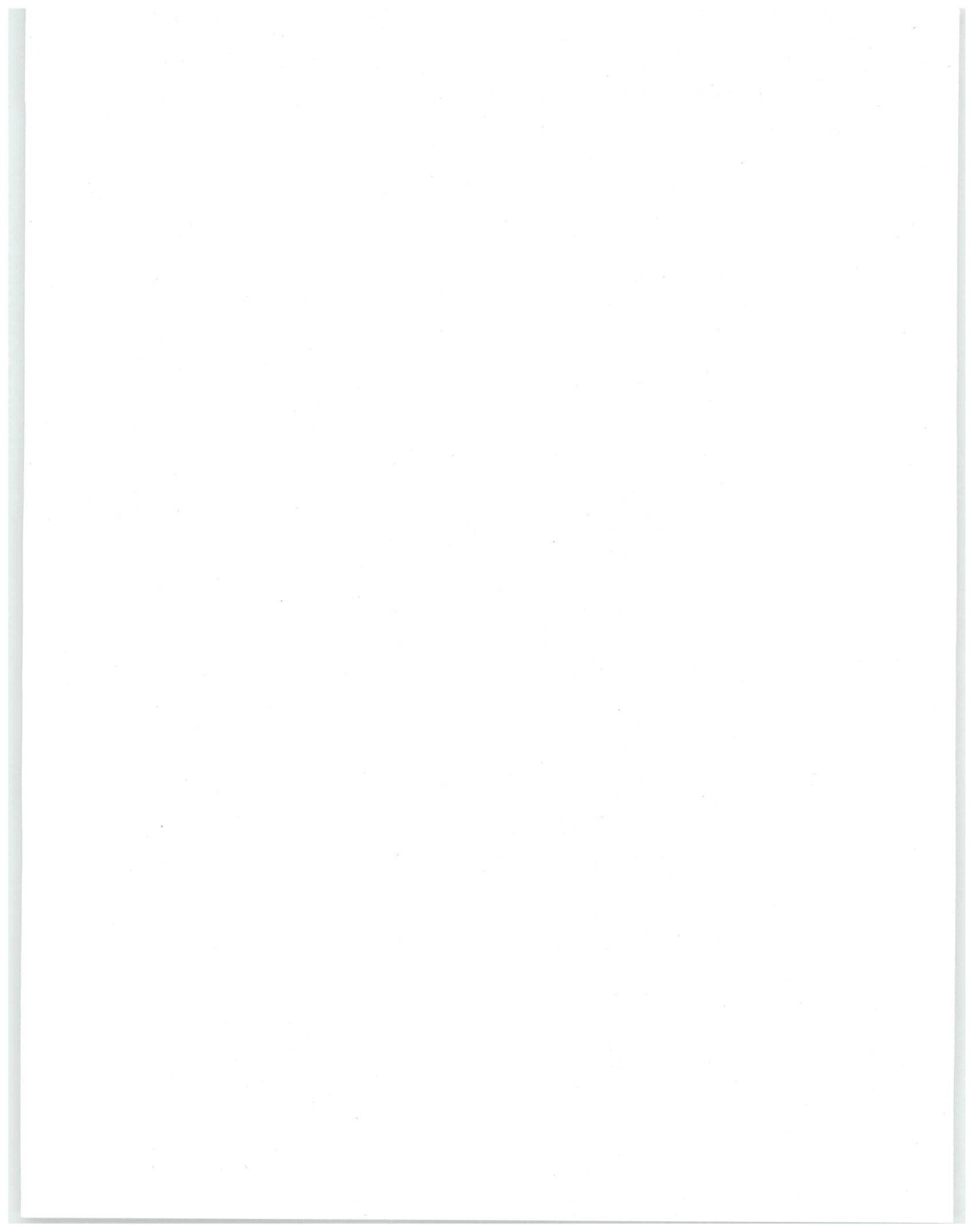
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur





# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

## Notes complémentaires au 31 mars 2006

### 1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche a été reconnu par le Gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de Lanaudière en matière de développement régional.

L'organisme a une vocation de coordination et de programmation du développement qu'il assume en partenariat avec le Gouvernement du Québec. Conformément à l'entente entre le Gouvernement du Québec et la Conférence régionale des élus Lanaudière, cette dernière s'est engagée à gérer les fonds attribués au Fonds de développement régional, incluant les activités découlant du Fonds d'aide à l'entreprise et toutes autres activités que confierait le Gouvernement à l'organisme.

En date du 3 juillet 2004, tous les actifs, passifs et engagements de l'organisme Conseil régional de développement de Lanaudière (CRDL) ont été transférés à l'organisme Conférence régionale des élus Lanaudière (CRÉ), lequel a une vocation similaire à celle du CRDL. La Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche prévoit que les engagements de subventions irrévocables conclus par le CRDL doivent être assumés par la CRÉ.

### 2. Principales conventions comptables

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

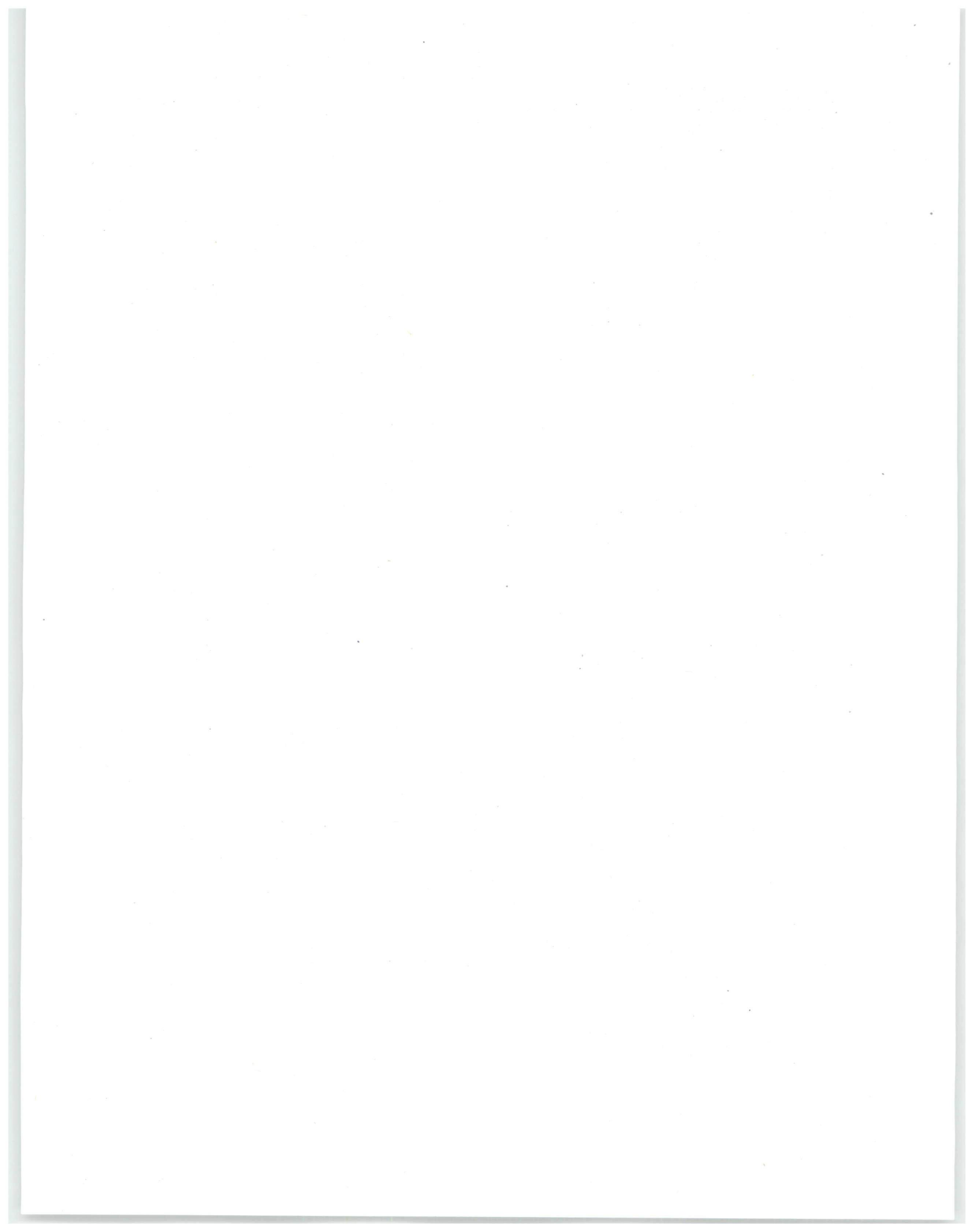
Les fonds en caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

#### Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations corporelles à la date de l'apport. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 10% alors que les autres immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement de bureau :	20%
Matériel informatique :	30%





## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

Notes complémentaires au 31 mars 2006

### 3. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	
			2006	2005
Mobilier et équipement de bureau	80 451 \$	47 341 \$	33 110 \$	41 387 \$
Matériel informatique	36 992	31 292	5 700	8 143
Améliorations locatives	11 090	4 436	6 654	7 763
	128 533 \$	83 069 \$	45 464 \$	57 293 \$

### 4. Convention de financement à court terme

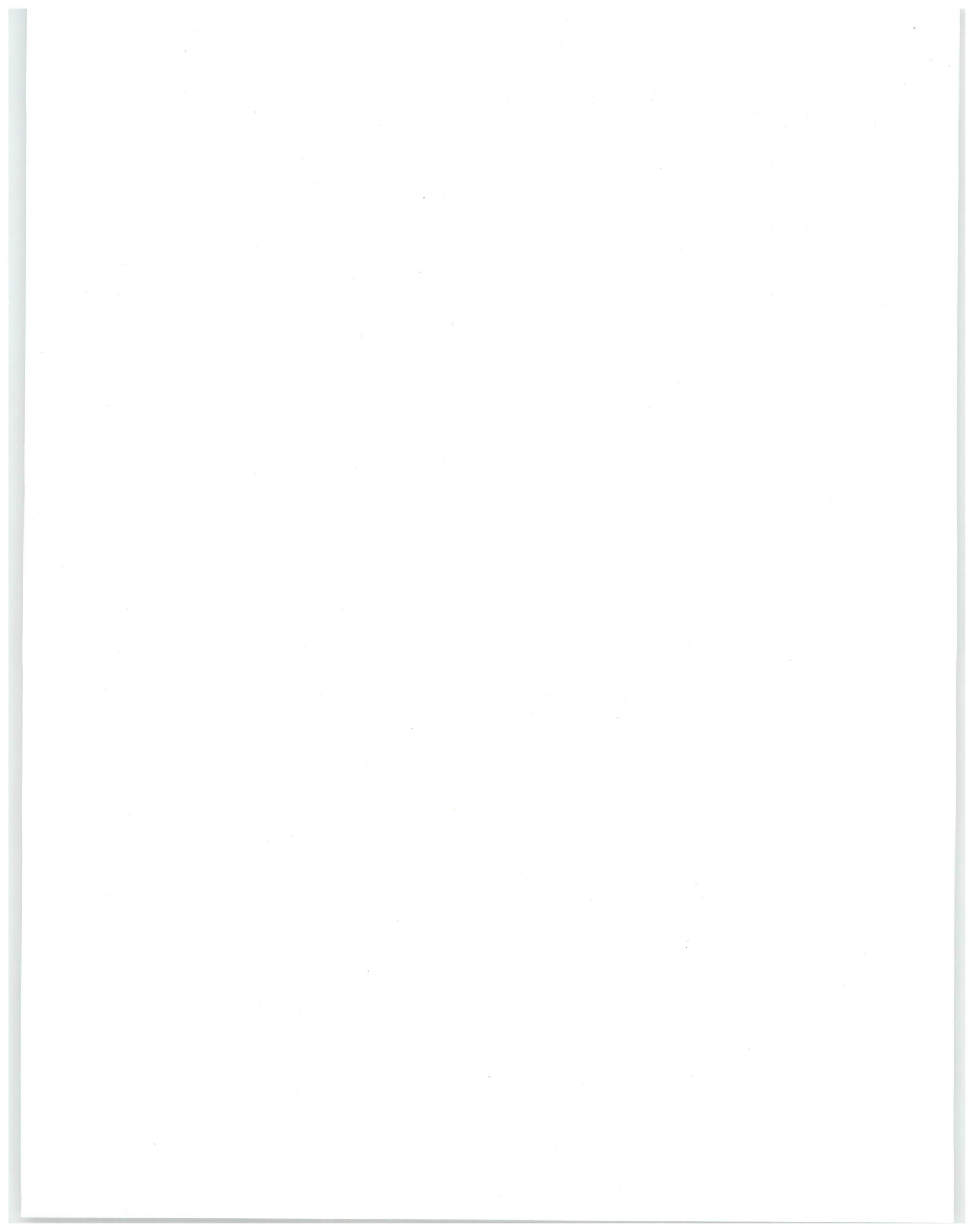
L'organisme dispose d'une ligne de crédit de 150 000 \$, taux préférentiel, renouvelable en juin de chaque année, garantie par les créances.

### 5. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux différentes activités de l'exercice subséquent décrites dans les protocoles d'entente. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2006	2005
Solde au début	2 503 040 \$	1 540 597 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	3 804 602	2 952 859
	6 307 642	4 493 456
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	4 265 293	1 990 416
Solde à la fin	2 042 349 \$	2 503 040 \$





## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

---

### Notes complémentaires au 31 mars 2006

#### 6. Affectations d'origine interne

---

Le conseil d'administration a affecté des actifs nets non affectés pour refléter le surplus disponible du CRDL lors du transfert des actifs tel que stipulé à la note 1.

#### 7. Opérations entre apparentés

---

Dans le cadre des projets du volet FDE, l'organisme a conclu une entente de subvention pour un montant maximum de 140 345 \$ payable à une société apparentée à un membre du conseil d'administration. Au 31 mars 2006, le solde de cet engagement est de 75 000 \$. Cette opération est conclue dans le cours normal des activités et est inscrite à la valeur d'échange.

#### 8. Engagements

---

Les frais de location d'immeuble à payer en vertu d'un bail, échéant en juillet 2012, s'établissent annuellement à 61 536 \$.

Conformément à l'entente relative au Fonds de développement régional avec le Gouvernement du Québec, le conseil d'administration de l'organisme a approuvé des projets, dont les montants ne sont pas versés au 31 mars 2006, pour un montant total de 814 154 \$. Le détail de ces engagements apparaît à l'annexe I.

De plus, en vertu de projets spécifiques, les engagements de subventions à verser au 31 mars 2006 totalisent 784 842 \$.

#### 9. Éventualité

---

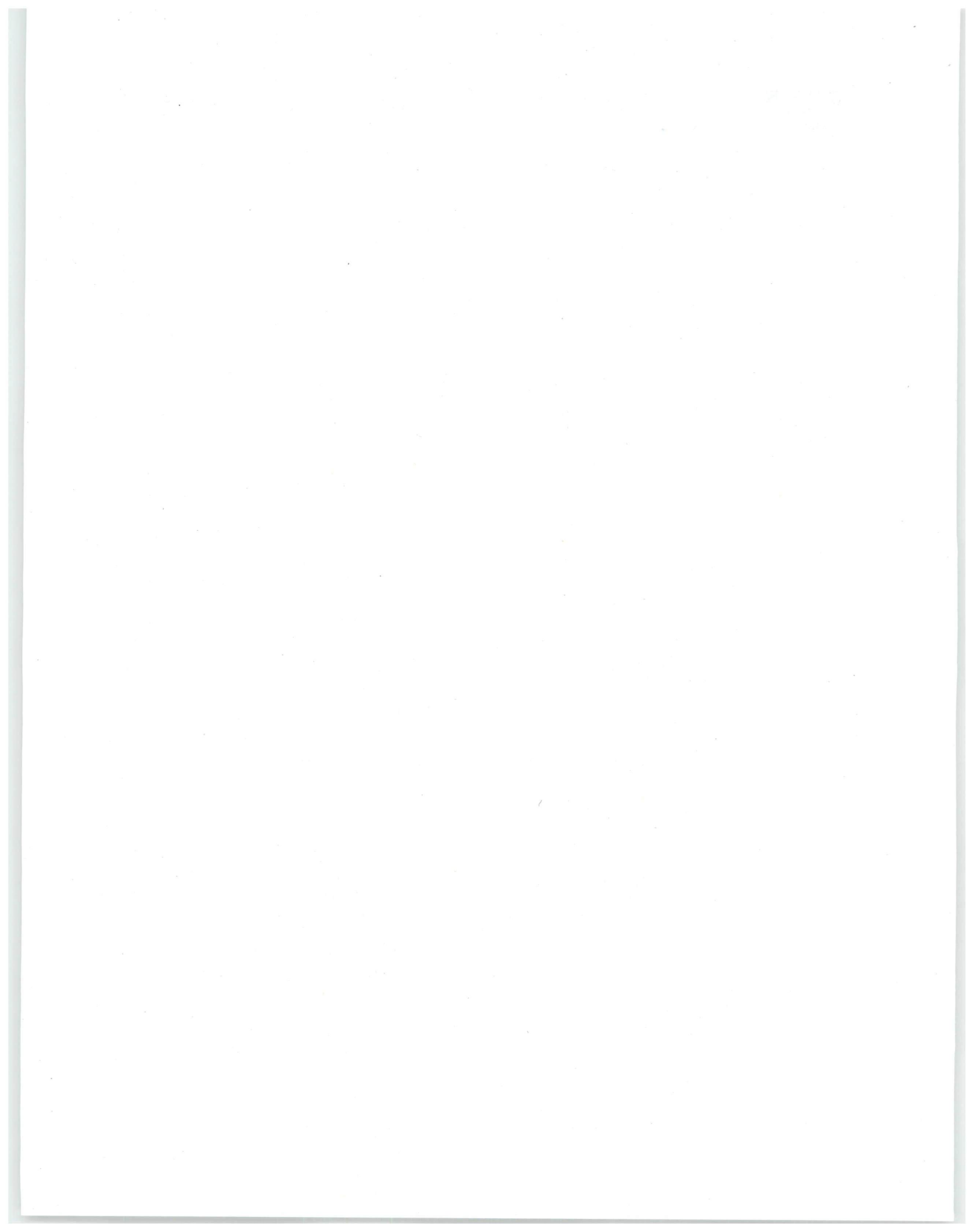
Dans le cadre d'un projet de développement, l'organisme a reçu une mise en demeure réclamant une somme minimale de 75 000 \$ pour des dommages faits sur une propriété privée. Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ce dossier. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

#### 10. Instruments financiers

---

La juste valeur des actifs et passifs financiers, pour lesquels il est possible de la déterminer, correspond approximativement à leur valeur comptable à moins d'indication contraire.





## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

Renseignements complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2006

### Annexe A : Produits - Subventions - Projets spécifiques

	2006	2005
Services de garde	16 044 \$	36 926 \$
Fonds régional d'investissement jeunesse (Annexe E)	698 155	367 708
Forum jeunesse (Annexe E)	131 242	107 178
Foresterie - Volet II (Annexe F)	933 900	516 430
Enquête Main d'oeuvre	66 927	-
Commission forestière (Annexe G)	11 370	-
Culture et communications	19 949	36 350
	<b>1 877 587 \$</b>	<b>1 064 592 \$</b>

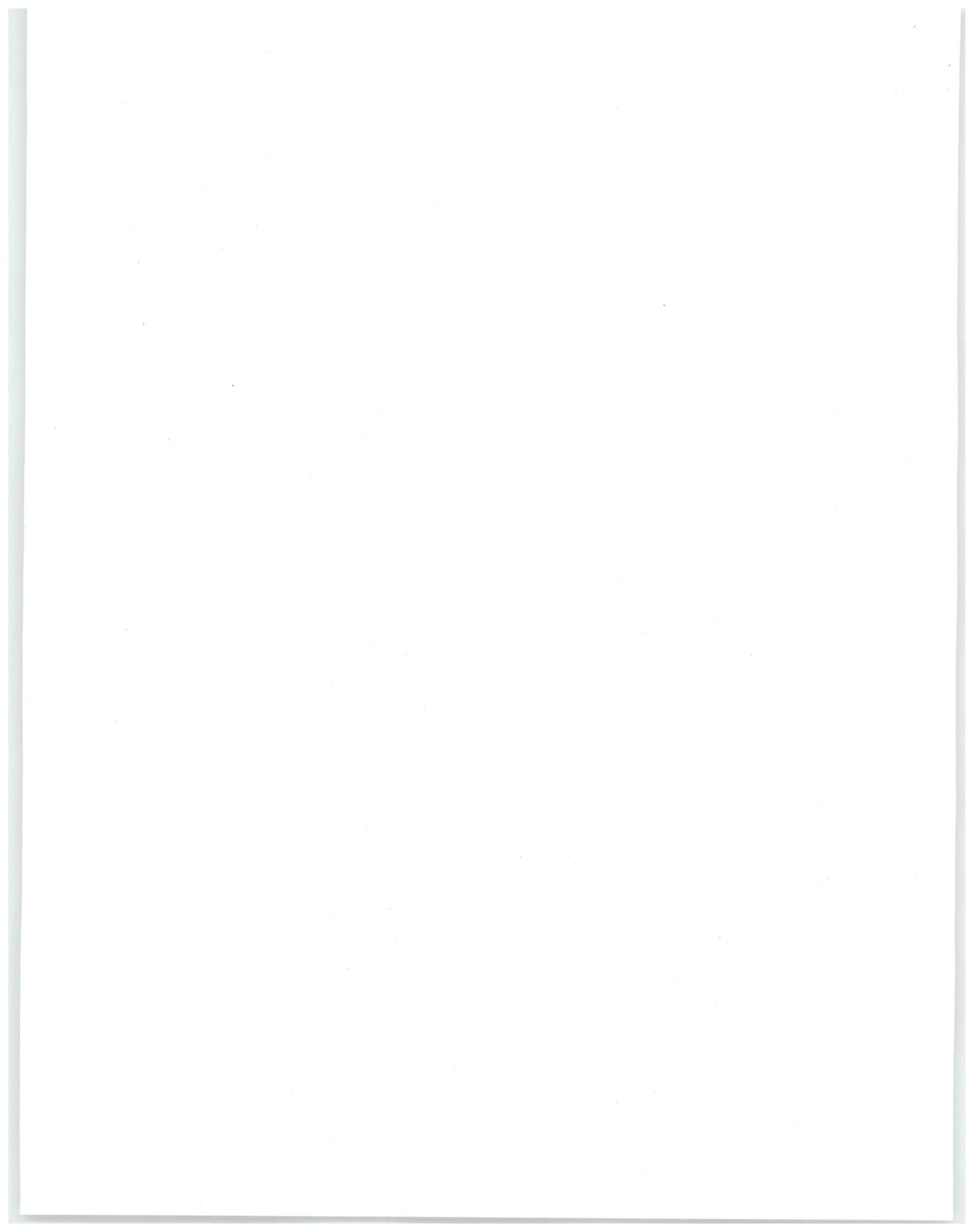
### Annexe B : Charges - Coût de fonctionnement - projets spécifiques

	2006	2005
Frais directs de projets	166 112 \$	61 581 \$
Salaires et charges sociales	135 469	100 667
Administration	17 192	12 913
	<b>318 773 \$</b>	<b>175 161 \$</b>

### Annexe C : Charges - Instances démocratiques

	2006	2005
Concertation régionale	3 396 \$	5 150 \$
Déplacements et représentation	3 827	3 025
Indemnités - conseil	28 571	-
Réunions	24 713	14 439
	<b>60 507 \$</b>	<b>22 614 \$</b>





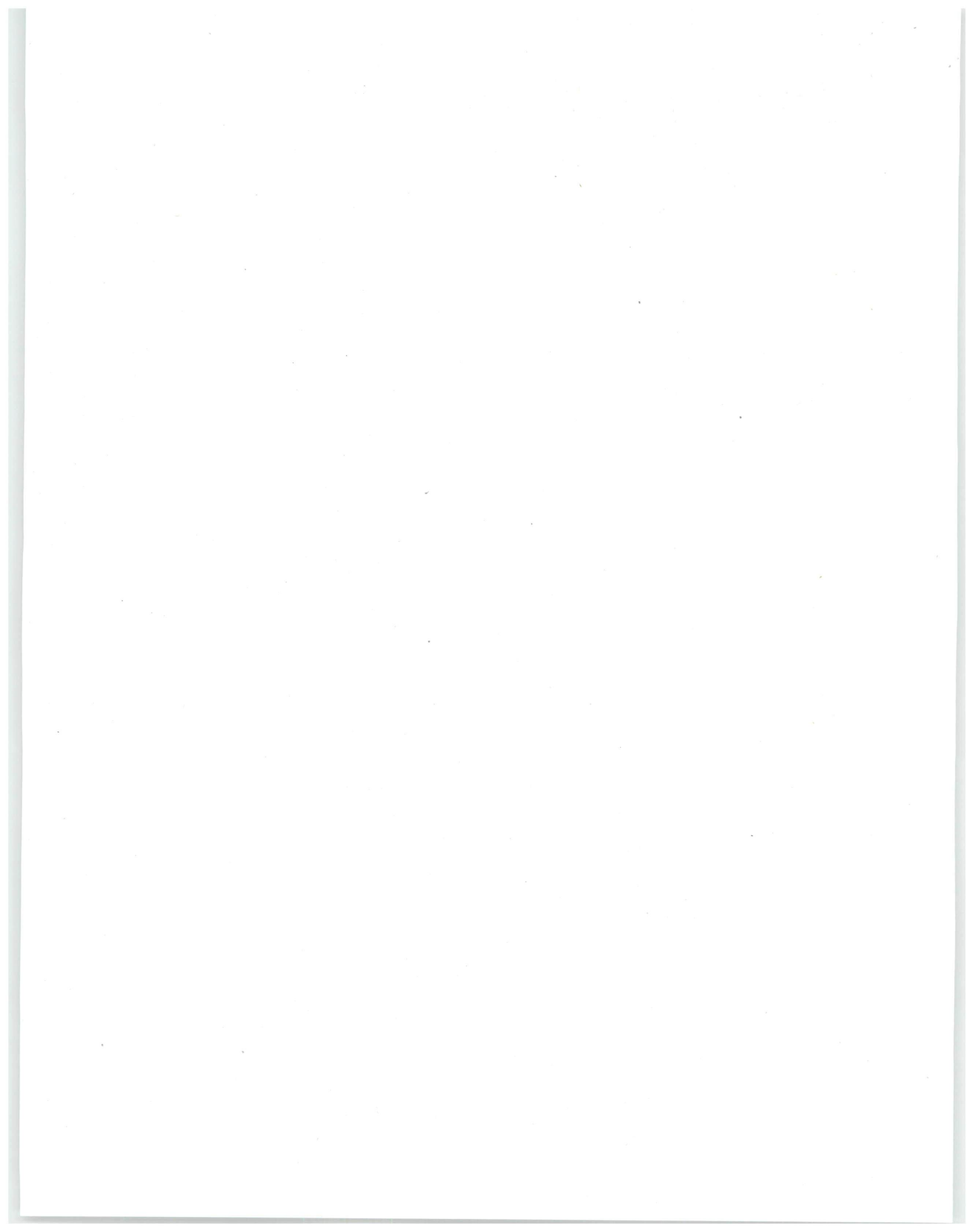
## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

Renseignements complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2006

### Annexe D : Charges - Administration

	2006	2005
Amortissement des immobilisations corporelles	11 829 \$	10 375 \$
Assurances	11 099	8 706
Déplacements et représentation	16 561	9 347
Formation et congrès	3 170	1 353
Frais de bureau	22 257	20 242
Honoraires professionnels	30 095	25 332
Locaux	68 033	50 440
Publicité et information	11 354	8 754
Télécommunications	7 104	5 886
	<b>181 502 \$</b>	<b>140 435 \$</b>





## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

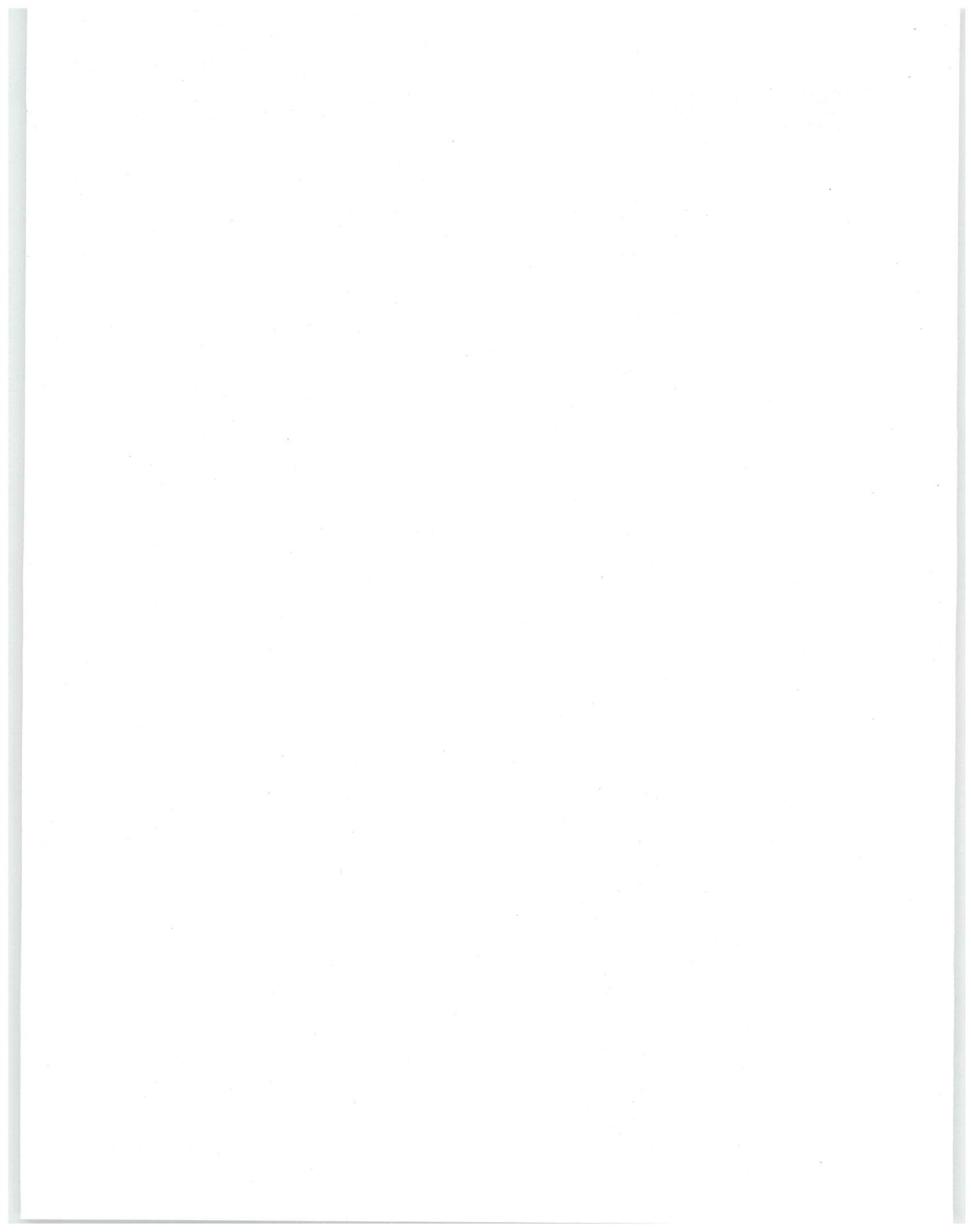
Renseignements complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2006

### Annexe E : Entente - Fonds régional d'investissement jeunesse

	2006	2005
<b>Produits</b>		
Subvention - Fonds régional d'investissement jeunesse	698 155 \$	367 708 \$
Subvention - Forum jeunesse	131 242	107 178
Autres revenus	6 085	3 150
	<b>835 482</b>	<b>478 036</b>
<b>Charges</b>		
Subventions aux projets	698 155	367 708
Coût de fonctionnement - Forum jeunesse		
Salaires et charges sociales	93 133	80 889
Déplacements et représentation	9 212	6 611
Réunions	4 026	1 771
Frais de bureau	1 456	1 615
Locaux	3 691	2 768
Télécommunications	1 814	1 682
Frais de projets	23 304	7 133
Honoraires professionnels	-	3 824
Publicité et information	691	4 035
	<b>835 482</b>	<b>478 036</b>
	- \$	- \$

Au cours de l'exercice financier, des intérêts pour un montant de 41 505 \$ sur le solde du fonds ont été comptabilisés au poste « Apports reportés ».





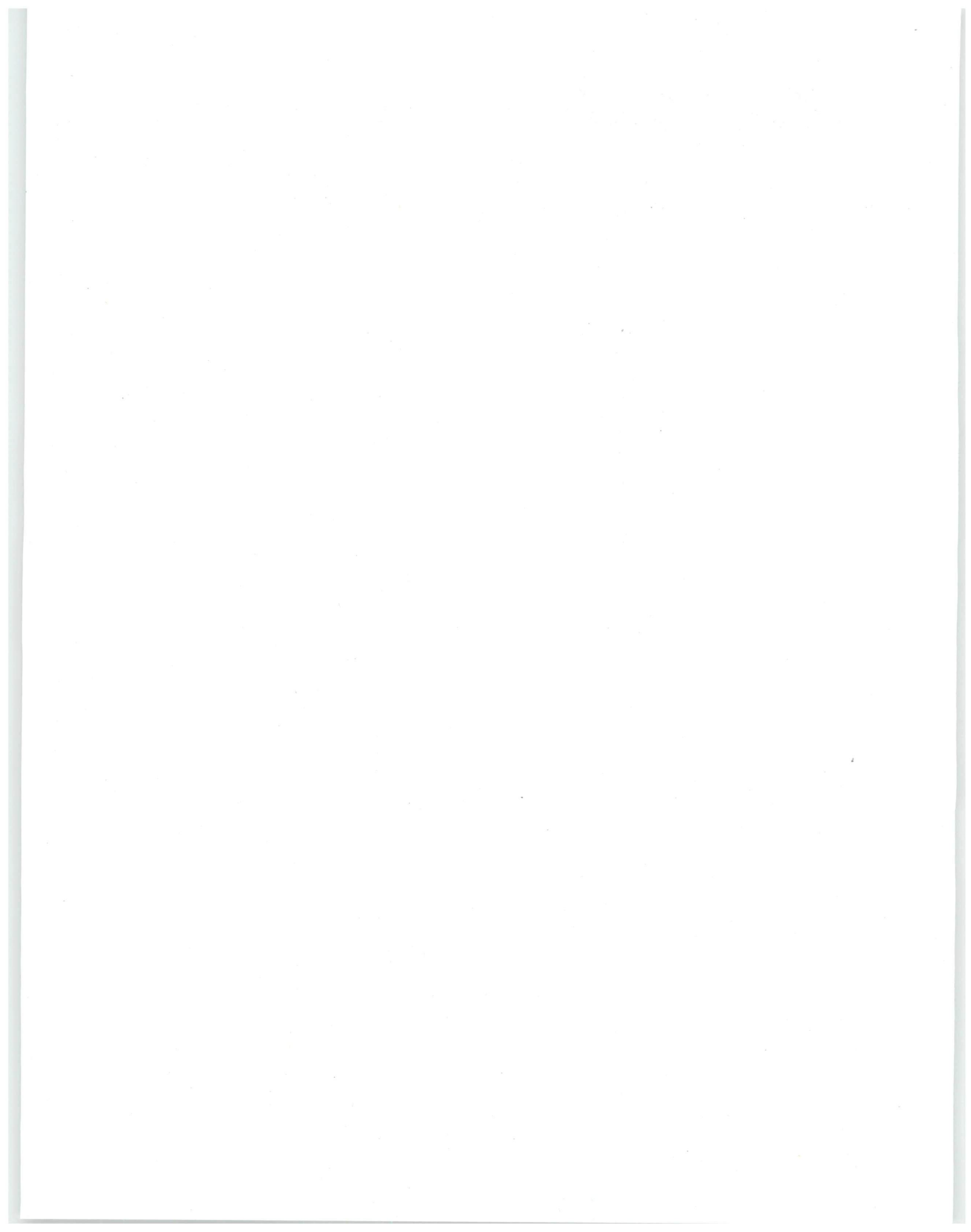
## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

Renseignements complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2006

### Annexe F : Foresterie - Volet II

	2006	2005
<b>Produits</b>		
Subvention - Foresterie - Volet II	933 900 \$	516 430 \$
Autres revenus	4 748	-
	<b>938 648</b>	<b>516 430</b>
<b>Charges</b>		
Subventions aux projets	879 300	471 430
Coût de fonctionnement - Foresterie		
Salaires et charges sociales	33 729	19 758
Déplacements et représentation	1 079	253
Réunions	595	195
Frais de bureau	637	510
Locaux	1 518	2 276
Télécommunications	907	841
Frais de projets	20 697	21 167
Publicité et information	186	-
	<b>938 648</b>	<b>516 430</b>
	- \$	- \$





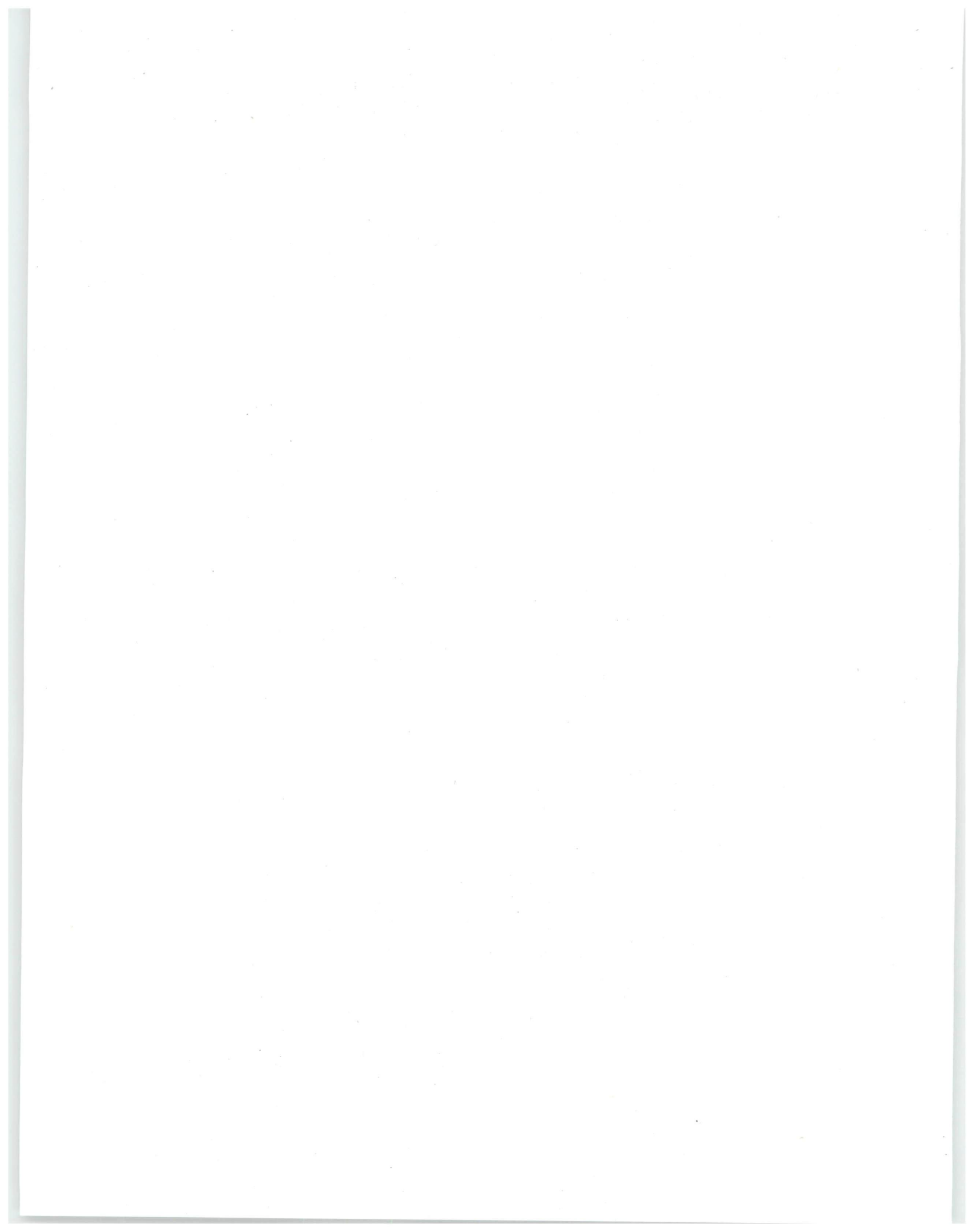
## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

Renseignements complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2006

### Annexe G : Commission forestière

	2006	2005
<b>Produits</b>		
Subvention - Commission forestière	11 370 \$	- \$
	11 370	-
<b>Charges</b>		
Subventions aux projets	996	-
Coût de fonctionnement - Commission forestière		
Salaires et charges sociales	8 607	-
Déplacements et représentation	1 402	-
Réunions	-	-
Frais de bureau	53	-
Locaux	161	-
Télécommunications	151	-
	11 370	-
	- \$	- \$





## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

Renseignements complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2006

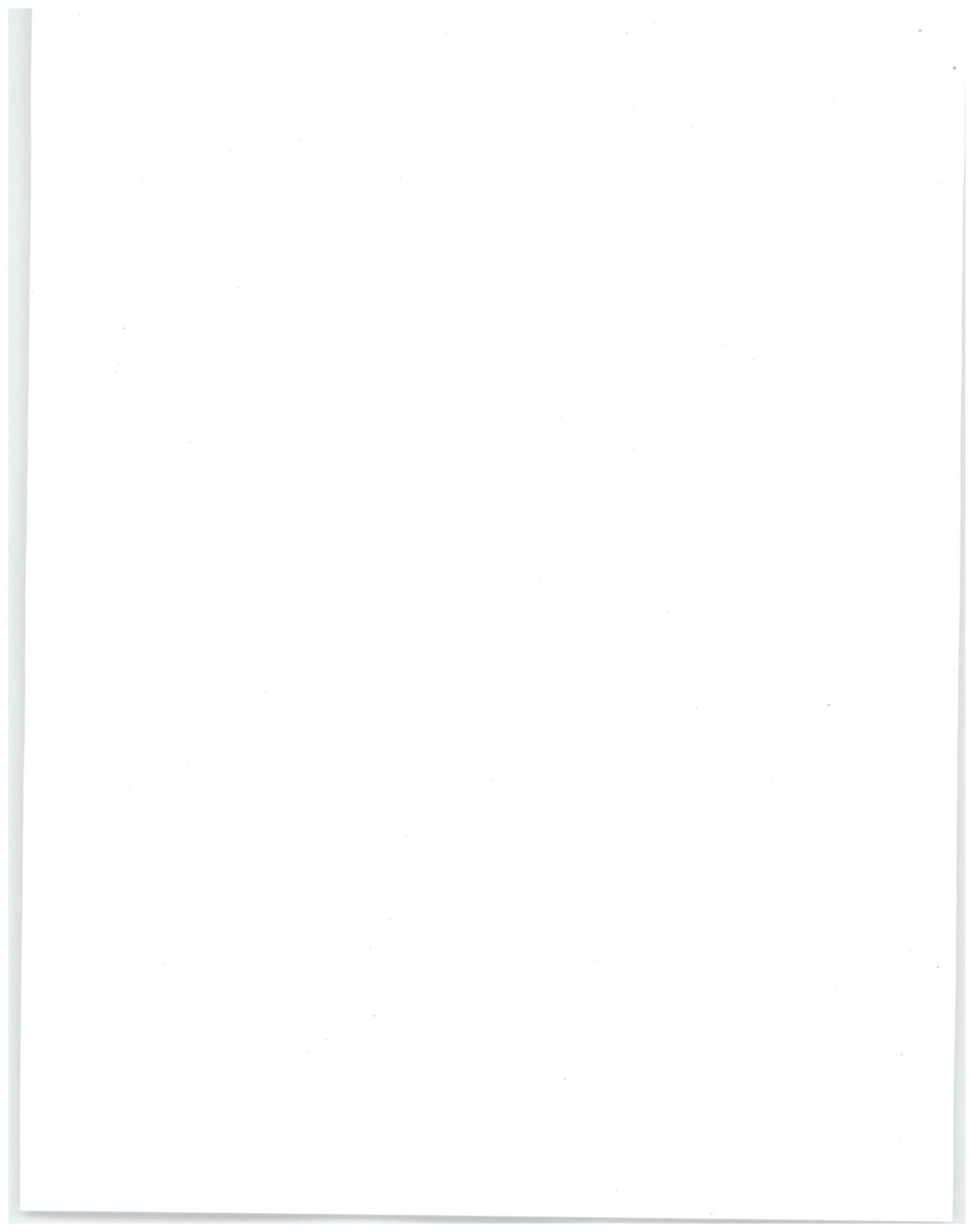
### Annexe H : État des liquidités du Fonds de développement régional au 31 mars 2006

Encaisse au 1 <sup>er</sup> avril 2005 (apports reportés)	832 937 \$
Avances de fonds reçues pendant la période du 1 <sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006	2 000 000
Liquidités mises à la disposition de la CRÉ	2 832 937
Utilisation des liquidités	
Fonctionnement de la CRÉ	631 920
Subventions versées	
Ententes spécifiques	539 805
Projets structurants	198 013
Autres activités	316 284
Projets et activités de diversification économique (dossiers acceptés avant le 1 <sup>er</sup> avril 2004)	447 050
Engagement annulé - Diversification économique (1)	2 694
	2 135 766
Encaisse au 31 mars 2006 (apports reportés)	697 171 \$

Les MRC, membres de la CRÉ, ont délégué la gestion du solde du fonds pour la diversification économique à la CRÉ. Au cours de l'exercice, il y a eu les transactions suivantes :

Solde au 31 mars 2005 du fonds transféré	321 238 \$
Subventions versées	(229 430)
Engagement annulé (1)	2 694
Solde du fonds au 31 mars 2006	94 502 \$





## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

Renseignements complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2006

### Annexe I : État des engagements du Fonds de développement régional au 31 mars 2006

	Ententes spécifiques	Projets structurants	Autres activités	Diversification économique	Total
Engagements non liquidés au 1 <sup>er</sup> avril 2005	171 930 \$	364 977 \$	14 000 \$	652 069 \$	1 202 976 \$
Nouveaux engagements pris pendant l'année	711 900	-	429 685	-	1 141 585
Modifications aux engagements antérieurs	(9 453)	(17 108)	-	(2 694)	(29 255)
Subventions versées	(539 805)	(198 013)	(316 284)	(447 050)	(1 501 152)
<b>Engagements non liquidés au 31 mars 2006</b>	<b>334 572 \$</b>	<b>149 856 \$</b>	<b>127 401 \$</b>	<b>202 325 \$</b>	<b>814 154 \$</b>

Cette annexe inclut les engagements en vigueur pour le CRDL au 3 juillet 2004.



